

ASSASSINAT DE ALI TOUNSI
Le procès reporté
au 4 mars P.4



AU LENDEMAIN DU DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DU HIRAK

La marche des étudiants empêchée

Lire l'article de M. Aziza page 4



Début de la vente des vignettes automobile à partir du 1er mars P.4

**MOURAD PREURE,
EXPERT EN PÉTROLE**
«Nos gisements sont surexploités»
Lire l'article de
El-Houari Dilmi page 2

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information

D'ORAN

LE MINISTRE DU TRAVAIL
Vers une intégration massive des jeunes du pré-emploi

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



SAHARA OCCIDENTAL
Washington continue de soutenir le processus onusien P.4



Chronique ÉCONOMIQUE
Akram Belkaïd, Paris
Incertitudes pétrolières P.4

Mourad Preure, expert en pétrole «Nos gisements sont surexploités»

El-Houari Dilmî

Les installations pétrolières et gazières du pays ont beaucoup souffert, et nous sommes actuellement en train de subir les conséquences de ce que nous n'avons pas fait il y a 15 ans», a indiqué, hier mardi, Mourad Preure, expert international en pétrole, la veille de la célébration du 50^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures.

Intervenant sur les ondes de la radio nationale, l'expert pétrolier, dressant un constat de 50 ans après l'indépendance énergétique de l'Algérie, a déclaré que les ressources fossiles «sont en train de s'épuiser, non pas à cause du potentiel qui est bien là, mais bien en raison des investissements qui n'ont pas été réalisés il y 15 ans», a-t-il révélé. «La législation liée au secteur des hydrocarbures, la loi 86/14 notamment qui était plus attractive, a été manipulée de manière intempestive, ce qui a brouillé l'image de l'Algérie en matière d'industrie pétrolière internationale», a-t-il dit.

Parlant de 46 milliards de m³ de gaz pour la consommation domestique, «une explosion de la demande qui a augmenté de 50 fois depuis 2009 et menace les exportations», Mourad Preure a estimé que l'urgence est «d'abord de répondre à l'évolution de la demande, puisque nous consommons deux fois plus d'énergie pour produire une unité de richesse, soit le double des pays de l'OCDE», a-t-il révélé. «La quantité de gaz qui devrait être réinjectée dans les gisements, notamment à Hassi Mesaoud et Hassi R'mel pour augmenter la pression, a été réduite et dirigée vers l'exportation», a-t-il expliqué. «C'est inacceptable, non seulement on n'a pas investi, à l'image du gisement de Gassi Touil dont le contrat a été mal négocié, mais également on a malmené nos gisements», a-t-il martelé, précisant que le pétrole «est une industrie à long terme et nos installations ont beaucoup souffert», a-t-il expliqué. Explicitant sa pensée, Mourad Preure a également indiqué que l'Algérie «subit actuellement les conséquences de ce que nous n'avons pas fait il y a 15 ans, c'est un effet mécanique», a-t-il dit.

Toujours selon l'expert international en pétrole, au sujet de la baisse de production de pétrole qui est passée de 1,5

million de baril/jour à 800.000 actuellement, «aujourd'hui, certains gisements, surexploités, ont décliné et c'est tout à fait normal, mais cela ne veut pas dire que ce déclin est irréversible», a-t-il expliqué, ajoutant que «Sonatrach est en train de faire des études pour mieux comprendre la situation et l'état actuel du gisement de Hassi Messaoud et apporter les remèdes nécessaires», a-t-il indiqué. «Il y a, donc, un effort et une action à engager pour soigner ce gisement qui a beaucoup souffert», a-t-il encore indiqué. «Sonatrach est actuellement en train de subir la pression de la demande interne qui augmente d'une manière irraisonnée, ce qui représente un grand défi pour la compagnie nationale qui doit non seulement répondre à la demande domestique, mais également s'adapter rapidement à la nouvelle donne», a encore indiqué Mourad Preure. Plaidant pour une révision totale du modèle de consommation, à commencer par la réduction de la consommation domestique, l'invité de la Radio a estimé que le choc bâsier de 2014 nous a mis face à la vérité, à savoir la baisse des volumes exportés, compensée relativement par les prix élevés du baril de pétrole, ajoutant que l'Algérie «ne peut plus dépendre d'un marché instable et convulsif». «Même si les prix ont évolué à la hausse pour atteindre les 65 dollars le baril aujourd'hui, ce niveau des prix n'est pas robuste», a précisé Mourad Preure, donnant l'exemple de la vague de froid qui sévit aux USA, et qui s'est traduite par une baisse de 40% de la production américaine.

Au sujet de l'industrie pétrochimique, l'expert pétrolier a estimé que l'Algérie «n'avait pas les installations nécessaires pour développer ce créneau qui nécessite de grands volumes et une maîtrise des coûts pour pouvoir exporter», ajoutant que le secteur de la pétrochimie mondiale est «oligopolistique, c'est-à-dire contrôlé par les grands pays et groupes industriels mondiaux qui disposent de la maîtrise des procédés». Mourad Preure a, enfin, estimé que «on ne peut véritablement parler d'indépendance énergétique aussi longtemps que le groupe Sonatrach ne s'élèvera pas au rang de vrai leader mondial pour pouvoir survivre dans cette arène qu'est le marché énergétique mondial».



ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Pourquoi ne pas crever l'abcès ?

La chaîne des principaux acteurs du médicament dégage un bruit pour le moins désagréable, voire un craquement qui risque de faire sauter tout le mécanisme des liens unis au service du malade. Des liens désunis seraient au service de qui, alors ? Certainement pas en faveur du malade, qui risque au bout de la chaîne, de payer les frais de cette brouille où il devient, au fil du temps, de plus en plus difficile de retrouver le bout du fil. Les représentants des officines pharmaceutiques, dernier chaînon au contact direct avec les patients, reviennent à la charge cycliquement pour dénoncer les ruptures endémiques de certains médicaments, plus de 300 produits et la liste risque de s'allonger encore. A ce stade, personne ne peut leur en vouloir de tirer la sonnette d'alarme dans ce contexte. Ces derniers jours, les pharmaciens, soutenus par le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), s'en sont pris aux distributeurs de médicaments, lançant des appels à la grève et au boycott des commandes. Cette méthode adoptée par les pharmaciens pour éléver des protestations, face à cette situation dramatique dans des cas de manque de médicaments vitaux notamment, ne semble pas faire l'unanimité au sein des autres acteurs professionnels investis dans le même créneau. A commencer par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP), très proche pourtant des préoccupations des pharmaciens, mais qui «condamne sans réserve» les agissements et déclarations du SNAPO, qui à «défaut de propositions constructives pour améliorer la situation de notre profession et la préservation de la santé de nos concitoyens, s'isole de l'ensemble de la profession et verse dans des polémiques», considère-t-on. Ainsi que les distributeurs, eux-mêmes,

mes, qui s'inscrivent en faux contre la protestation des pharmaciens d'offices. L'Association des distributeurs pharmaceutiques algériens (ADPHA) estime que le SNAPO se trompe de cible, précisant que les problèmes à l'origine du dérèglement de la distribution des médicaments se trouvent en amont (retards des autorisations de programmes d'importation, limites du système d'enregistrement, gestion des interdictions d'importation, absence d'un système d'information) et non l'inverse ». Et, il y a surtout le désaccord entre les uns et les autres autour des médicaments en rupture de stock.

Quand le SNAPO parle de 335 médicaments qui manquent chez les pharmaciens, l'ADPHA, pour sa part, conteste ce chiffre et affirme que le manque ne touche qu'une vingtaine de médicaments. Qui dit vrai, qui dit faux ? Une cacophonie où se heurtent des intérêts occultes, révélant au grand jour une grave initiatie entre ces acteurs du médicament, et donnant lieu à des coups à l'emporte-pièce. Cela mériterait de déclencher une enquête pour clarifier la situation et expliquer, s'il y a lieu, le pourquoi de ces constats contradictoires entre le SNAPO et l'ADPHA. C'est de la responsabilité des pouvoirs publics, qui ne peuvent pas ne pas avoir leur petite idée sur les tenants et aboutissants de ces conflits. Mais, le ministère de l'Industrie pharmaceutique laisse encore planer la confusion en appelant l'ensemble des acteurs concernés à se «démarrer des manipulateurs d'opinion» et des actions visant à fragiliser la disponibilité des médicaments. Ces manipulateurs d'opinion qui «visent à installer un climat d'instabilité et d'inquiétude», selon les termes du ministère de l'Industrie pharmaceutique, sont-ils connus, et si oui, pourquoi ne pas crever l'abcès ?

Hydrocarbures

La nouvelle loi permettra de dégager de nouvelles découvertes

La nouvelle loi des hydrocarbures, adoptée en 2019 mais qui attend la finalisation de ses textes d'application pour devenir entièrement opérationnelle, permettra de promouvoir et d'intensifier l'effort d'exploration pour dégager de nouvelles découvertes, a indiqué hier le Directeur de la Réglementation et des Etudes juridiques au ministère de l'Energie, Amirali Amir.

La nouvelle loi devra «favoriser le développement et l'exploitation sûre, durable et optimale des ressources en hydrocarbures y compris les ressources non-conventionnelles et l'offshore, satisfaire les besoins en énergie de la collectivité nationale, assurer la sécurité de son approvisionnement à long terme et promouvoir la préservation et la protection de l'environnement, tout en garantissant la sécurité des personnes et des installations», a-t-il résumé dans un entretien à l'APS.

Aussi, le recours au partenariat a été identifié par cette loi comme étant un moyen qui permettrait d'accélérer le processus de relan-

ce de l'activité d'exploration et de production afin de renouveler les réserves qui s'épuisent rapidement et d'améliorer le taux de récupération des gisements découverts.

Le responsable au ministère de l'Energie a, dans ce cadre, souligné que l'analyse de l'état des réserves en hydrocarbures, durant les dix dernières années, montre «une stagnation, voire une baisse de leurs niveaux», renvoyant au défi de mettre en évidence de nouvelles découvertes et de les développer pour remplacer les volumes extraits.

«Ce défi persiste malgré le potentiel appréciable du domaine minier hydrocarbures, relativement sous exploré», a-t-il observé.

D'après les chiffres du ministère, le volume des réserves algériennes en hydrocarbures, tout produit confondu (Pétrole, Gaz, Condensat et GPL), est estimé à plus 4300 Millions de Tonne Equivalent Pétrole (MTEP) dont 55% en Gaz naturel.

Ce volume s'affiche en légère baisse (d'environ 1%) par rapport à celui de 2019, tiré

notamment par le pétrole brut. En 2020, l'Algérie a réalisé 18 découvertes d'hydrocarbures, toutes réalisées en effort propre de Sonatrach, contre 19 découvertes en 2019. «Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment le manque d'attractivité du cadre juridique et fiscal relatif aux hydrocarbures, malgré plusieurs amendements durant les deux dernières décennies, qui fait que c'est la Sonatrach seule qui a consenti l'essentiel de l'effort d'exploration et de développement», a analysé M. Amirali.

Ainsi, et pour attirer de nouveaux investissements étrangers dans le secteur des hydrocarbures, des «mesures incitatives» ont été introduites dans la nouvelle loi visant à simplifier les démarches administratives et opérationnelles pour l'exercice des activités pétrolières, à réduire les coûts et les délais qui pourraient entraver le bon fonctionnement de ces activités et à assurer un retour sur investissement acceptable pour le partenaire étranger et comparable à celui qui pourrait être offert par des

pays concurrents, soutient le même responsable. La nouvelle loi a été donc élaborée pour essayer de «restaurer l'attractivité du domaine minier national», dans un contexte caractérisé par un faible niveau des prix du pétrole et par une concurrence accrue entre les pays producteurs pour attirer de nouveaux investisseurs.

Offrant «une refonte en profondeur du régime juridique des hydrocarbures, en particulier sur les plans fiscal et contractuel», la loi instaure un nouveau système fiscal basé principalement sur quatre (4) impôts et taxes (taxe superficielle, redevance, impôt sur le revenu des hydrocarbures et impôt sur le résultat).

Elle adopte, en outre, trois (3) formes contractuelles pour les projets en partenariat (le contrat de participation, le contrat de partage de production et le contrat de services à risque) et soumet les activités de raffinage et de transformation, de stockage et de distribution des produits pétroliers au droit commun, exception faite de certaines dispositions spécifiques, rappelle M. Amirali.

Le ministre du Travail Vers une intégration massive des jeunes du pré-emploi

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a procédé hier, au siège de son département, à l'installation de douze (12) nouveaux directeurs de wilayas de l'Emploi.



El-Houari Dilmi

ors d'une réunion de travail avec les nouveaux directeurs de wilaya, El Hachemi Djaâboub a instruit ses services à accorder la « priorité au dossier de l'emploi, notamment en matière d'intégration des jeunes titulaires de contrats de pré-emploi », selon un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, transmis à notre rédaction. « La réinsertion des jeunes du pré-emploi doit être menée et achevée selon les délais fixés dans le décret exécutif n°19/336 du 08 décembre 2019, portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle et à l'insertion sociale des diplômés », selon le département d'El-Hachemi Djaâboub, qui fait état d'un « dossier prioritaire et d'un intérêt particulier pour le président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a également annoncé le lancement prochain d'une « opération d'intégration massive des jeunes du pré-emploi », insistant sur le « bon accueil des citoyens et la prise en charge de leurs doléances, en veillant notamment à lutter contre les pratiques bureaucratiques et améliorer la qualité des prestations fournies pour redonner au secteur une image positive au niveau local ». Le communiqué du département d'El-Hachemi Djaâboub fait également état des nouveaux critères adoptés pour la promotion de la ressource humaine au sein du secteur, précisant que « les nouveaux directeurs ont été installés sur la base d'une évaluation approfondie des jeunes cadres, avec pour premier critère la compétence, dans le but d'améliorer la gouvernance et la qualité de service public au sein du secteur, en veillant à en offrir de meilleures prestations aux citoyens ».

Coronavirus: 185 nouveaux cas et 3 décès enregistrés

Cent quatre vingt cinq (185) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 157 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 112.279 dont 185 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2967 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 77.382, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré

à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Pour ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, également fait savoir Dr Djamel Fourar. En outre, 24 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 20 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 4 autres ont enregistré 10 cas et plus.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Arkab « Le secteur de l'Energie continuera à jouer un rôle pivot dans la stratégie de relance »

R. N.

Ala veille de la date anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, en Algérie, et de la création de l'UGTA, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a déclaré que son secteur « continuera à jouer un rôle pivot dans la stratégie de relance ».

« L'Algérie célèbre, demain mercredi, deux événements majeurs qui ont marqué l'histoire contemporaine de notre pays. Le premier est lié à la naissance de l'UGTA, le 24 Février 1956, ce qui a donné à la classe ouvrière un outil pour la défense des droits des travailleurs et une occasion d'adhésion à la cause de l'indépendance nationale et à la lutte engagée sous la direction du Front de Libération Nationale », a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS.

Le second événement, poursuit M. Arkab, est « celui de la nationalisation des hydrocarbures qui a permis la récupération de nos richesses naturelles et leur utilisation pour le développement socio-économique du pays ». Le choix du 24 février 1971, pour annoncer l'acte de récupération par la nation du pouvoir de décision, entier et autonome, sur ses richesses nationales ne doit rien au hasard, dit-il. La nationalisation des hydrocarbures a ainsi enclenché, poursuit M. Arkab, un processus de développement économique et social d'envergure ce qui a été « une démonstration des capacités de mobilisation des travailleurs et des cadres algériens pour la prise en charge des installations pétrolières abandonnées par les compagnies étrangères ». Sur le plan international, les nationalisations historiques décidées le 24 février 1971 ont eu « un retentissement extraordinaire », et « ont participé au vaste mouvement qui allait distinguer les pays producteurs du Tiers Monde dans l'amorce d'une nou-



velle libération et d'une volonté partagée d'un libre exercice de leur souveraineté sur leurs ressources naturelles du sol et sous-sol ». Cependant, des défis économique et énergétique « nous interpellent aujourd'hui et nécessitent des réponses en vue de mettre notre pays sur le chemin d'une Algérie nouvelle au service des générations futures », a-t-il observé.

DÉFIS ÉCONOMIQUES

Selon le ministre, la situation des marchés pétroliers, lourdement impactés par la pandémie du Covid-19, a « rétréci les revenus du pays de presque un tiers (1/3), mis à rude épreuve ses capacités d'action, accentué ses vulnérabilités en termes de disponibilité en devises et retardé la mise en œuvre de la politique de relance », a-t-il souligné. Arkab a expliqué que son secteur ambitionne d'accélérer le développement socio-économique, en mobilisant toutes les ressources, pour l'émergence de nouveaux secteurs d'activité, notamment à travers les petites et moyennes entreprises et les start-up. « Le secteur de l'Energie et des Mines

continuera à jouer un rôle pivot dans la stratégie de relance et bénéficiera d'une attention particulière, afin de consolider et relancer ses capacités pour promouvoir la production de l'énergie dont a besoin notre pays, avec un recours de plus en plus important aux énergies nouvelles et renouvelables, afin de préserver les ressources épuisables », a-t-il dit.

Parachever le cadre légal de l'investissement Arkab a expliqué que le parachèvement du cadre légal de l'investissement, aussi bien dans le secteur des hydrocarbures que dans le secteur des énergies renouvelables, devra être « une priorité » afin d'assurer la visibilité requise pour encourager les investissements nécessaires et garantir la sécurité énergétique du pays à long et très long terme.

Le ministre a également promis que son secteur sera un « facteur catalyseur pour la relance de la dynamique économique, aux niveaux local et national, en priorisant le raccordement à l'énergie pour les zones d'ombre, les exploitations agricoles, les PME/PMI, et les zones d'activité, créatrices d'emplois et de richesses ».

**Raïna
Raïkoum**
El-Houari Dilmi

Maintenant que la chambre basse du Parlement ou APN n'existe plus, l'heure est peut-être à s'inter-

roger sur l'autre chambre, dite « haute » celle-ci : le Conseil de la nation ou le Sénat ? Oui, à quoi sert le Sénat ou même un sénateur ? D'aucuns seraient tentés de répondre : à rien. Il est archi sûr que les Algériens ne connaissent aucun nom composant la chambre haute du Parlement. Des Algériens qui ont plutôt accueilli avec une bonne note d'optimisme la dissolution de l'APN mais déçus de voir le tiers présidentiel au Sénat, maintenu dans la nouvelle loi-mère du pays. D'autres ont souhaité carrément la suppression de cette chambre haute, réduite au rôle de chambre d'enregistrement des volontés des pouvoirs successifs. Parce que depuis le vrai-faux complot de polichinelle fait dans le dos de feu Bachir Boumaza, jamais un sénateur n'a réussi à faire parler de son « métier » sans faire pouffer sous cape. Faire parler d'abord de son rôle si « abscons » pour le plus néophyte, et de sa place réelle parmi le peloton des mal-élus. Un sénateur, ça ne comprend toujours pas sa raison d'exister lorsque tout dans la laborieuse

marche vers une vie publique plus « translucide » semble se complaire à « compter » avec tout, sauf avec cet élu mal aimé. A mi-distan-

ce entre un élu caché derrière le trop bon dos du petit peuple et un heureux gagnant au lot gratuit des urnes « aseptisées », comme un pachyderme, un membre du Conseil de la nation, ça peut tromper énormément. Le Sénat a pour rôle « naturel » de manger la poussière quand tout le monde a envie de la cacher, sous un grand tapis vermoulu. Honni bien avant sa naissance au forceps, le Sénat est aujourd'hui « usé » dans le « beau rôle » d'une institution, la seule à avoir le « mérite » de nous rappeler, encore, que la démocratie n'est pas la religion pratiquée ni dans l'esprit ni encore moins à la lettre, par le personnel politique aux manettes du pays. Contrairement à son « congénère » de la chambre dite basse, un membre du Conseil de la nation est élu au suffrage universel indirect. Le Sénat étant, en vertu du mot le plus long de la langue de Voltaire, constitutionnellement indissoluble, le député, lui, peut à tout moment être envoyé au tapis si l'envie lui prend à celui assis au sommet de la pyramide. Au-dessus de tout. Et de tous !

Au lendemain du deuxième anniversaire du Hirak La marche des étudiants empêchée



M. Aziza

Au lendemain de la célébration du deuxième anniversaire du Hirak, qui a été marquée par une grande mobilisation des jeunes, les étudiants sont revenus sur la scène, en renouant avec leur marche hebdomadaire qu'ils tenaient, chaque mardi. Et ce, après une interruption des manifestations suite à la crise sanitaire de la Covid-19 qui continue de sévir à travers le monde entier. Malgré plusieurs tentatives visant à briser le cordon sécuritaire érigé

par les forces anti-émeutes, dès la matinée, à travers pratiquement toutes les artères du centre du pays, les étudiants n'ont pas pu marcher à Alger, comme ils le faisaient auparavant. En rang parfois dispersés, les étudiants ont tenté de battre le pavé, mais empêchés à chaque fois par les services de sécurité. Les étudiants ont tenté de parcourir vers la fin de la matinée l'itinéraire allant de la Place des Martyrs à la faculté centrale d'Alger, mais ils ont été bloqués dès le départ, avec l'interpellation de certains étudiants. Certains

ont pu contourner le cordon sécuritaire et un premier groupe a pris le chemin vers la rue d'Isty. Un deuxième groupe est arrivé quelque temps plus tard et a pu passer le barrage sécuritaire de la rue Abanne Ramdane, avant de se disperser à travers différentes ruelles attenantes à la rue Tanger. Escortés par les éléments de la police, les étudiants ont rejoint le premier groupe à la Place Audin, plus précisément près de la Faculté centrale d'Alger. A 15h, les services de la police ont intervenu pour disperser les protestataires.

Sahara occidental Washington continue de soutenir le processus onusien

Les Etats-Unis vont continuer à soutenir le processus onusien en vue d'une solution «juste» et «durable» au différend de longue date au Sahara occidental, a affirmé lundi le porte-parole du département d'Etat américain Ned Price.

«Ce que nous avons dit reste globalement valable» au sujet de la question du Sahara occidental, a déclaré Ned Price, disant «qu'il n'y a aucune mise à jour pour le moment».

«Nous continuerons à soutenir le processus des Nations Unies pour mettre en œuvre une solution juste et durable à ce différend de longue date» entre le Maroc et le Front Polisario, a ajouté le

porte-parole du département d'Etat américain, lors d'un point de presse en réponse à une question sur la position de la nouvelle administration américaine quant au conflit au Sahara occidental. Il a indiqué que les Etats-Unis vont également continuer «d'appuyer le travail de la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour surveiller le cessez-le-feu et prévenir la violence dans la région». Le 10 décembre dernier, l'ex-président américain, Donald Trump avait annoncé reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, en contrepartie de la normalisation

des relations entre le régime marocain et l'entité sioniste.

Cette proclamation a été dénoncée aussi bien aux Etats-Unis que par la communauté internationale qui a rappelé son caractère illégal et a invité, le nouveau locataire de la maison blanche, Joe Biden à revenir sur cette décision «unilatérale». L'organisation des Nations Unies considère les territoires sahraouis occupés comme des territoires non autonomes où un référendum d'autodétermination est prévu depuis 1991. Suite à l'annonce de Trump, l'ONU avait rappelé que sa position vis-à-vis de la question sahraouie restait inchangée.

Début de la vente des vignettes automobile à partir du 1er mars

L'acquittement des vignettes automobiles pour l'année 2021 débutera le 1er mars et se poursuivra jusqu'au 31 du même mois, sans changement de tarifs par rapport à 2020.

Pour les véhicules de tourisme et véhicules aménagés en utilitaires de moins de trois ans, les tarifs varient de 2.000 DA (pour les moteurs jusqu'à 6 CV) à 4.000 DA (de 7 CV à 9 CV) à 10.000 DA (de 10 CV et plus).

Pour les véhicules compris entre 3 ans et 6 ans d'âge, les tarifs de la vignette sont fixés respectivement à 1.500 DA, 3.000 DA et 6.000 DA. Les véhicules compris entre 6 ans et 10 ans d'âge sont soumis à une vignette dont les tarifs sont respectivement de 1.000 DA, 2.000 DA et 4.000 DA.

Quant aux véhicules de plus de 10 ans d'âge, ils sont soumis à une vignette à 500 DA, 1.500 DA et 3.000 DA.

Concernant les véhicules utilitaires et d'exploitation, le prix de la vignette varie entre 6.000 DA, 12.000 DA et 18.000 DA pour les véhicules de moins de (5) ans d'âge, et entre 3.000 DA, 5.000 DA et 8.000 DA pour les véhicules de (5) ans d'âge et plus. S'agissant des véhicules de transport en commun de voyageurs, les tarifs sont fixés à 5.000 DA, 8.000 DA, 12.000 DA et

18.000 DA selon le nombre de sièges du véhicule pour ce qui est des moins de cinq ans, et à 3.000 DA, 4.000 DA, 6.000 DA et 9.000 DA pour les véhicules de cinq ans et plus.

Pour ce qui est des véhicules dont l'année de mise en circulation est inconnue, le tarif de la vignette est fixé à 500 DA pour les véhicules de tourisme et à 3.000 DA pour les véhicules utilitaires.

Sont exemptés de la vignette les véhicules à immatriculation spéciale appartenant à l'Etat et aux Collectivités Locales (communes - wilayas), les véhicules dont les propriétaires bénéficient de priviléges diplomatiques ou consulaires, les ambulances, les véhicules équipés de matériel sanitaires et les véhicules équipés de matériel de lutte anti-incendie.

Les véhicules équipés destinés aux handicapés ainsi que les véhicules équipés d'un carburant GPL/C ou gaz naturel ou carburant GNC sont également exemptés de la vignette, rappelle la DGI. Les tracteurs et autres engins agricoles, les véhicules à moins de quatre (04) roues (motocyclettes, vélos,..), les engins de travaux publics et les remorques ne sont pas concernés par la vignette, selon la même source.

L'acquittement des vignettes automobiles, disponibles auprès des recettes des Impôts et des bureaux de poste, concerne les propriétaires de véhicules de tourisme, les véhicules utilitaires ainsi que les véhicules de transport de voyageurs. "Toute vignette achetée et non conforme au tarif légal, entraîne le retrait de la carte d'immatriculation qui ne sera restituée qu'après présentation d'une vignette conforme majorée d'une amende de 100%", avait indiqué la direction générale des impôts (DGI) dans de précédentes annonces.

A signaler que la carte provisoire de circulation (carte jaune) tient lieu de carte d'immatriculation (carte grise), et que, par conséquent, "la vignette devient exigible dans un délai d'un mois à compter de la mise en circulation du véhicule sur le territoire national". S'agissant des véhicules utilitaires, le tarif des vignettes est fixé selon le Poids Total en Charge (PTC) et non pas selon la charge utile (CU). L'Administration fiscale signale enfin qu'en vertu des dispositions de l'article 308 du Code du Timbre, le défaut d'apposition de la vignette sur le pare-brise du véhicule donne lieu à l'application d'une amende fiscale, égale à 50 % du montant de la vignette.

Chronique ÉCONOMIQUE

Akram Belkaïd, Paris

Incertitudes pétrolières

Au cours des prochaines semaines, si d'aventure la situation s'améliore, il y a fort à parier que les cours du pétrole connaîtront un nouveau coup de chaleur avec un baril qui pourrait aller au-delà de ses plafonds actuels et, pourquoi pas, toucher les 80 dollars. Mais on n'y est pas encore. Certes, ces derniers temps, nombre d'informations décrivent une situation de retour à la normale, c'est-à-dire d'avant la pandémie de Covid-19. La demande mondiale qui a chuté de 9% en 2020 est en train d'augmenter, les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'en tiennent à leur discipline décidée au printemps dernier (en gros, 7 millions de barils ont été retirés de l'offre du Cartel) tandis que leurs partenaires de l'Opep-plus, dont la Russie, jouent le jeu de la limitation des pompes.

ANNÉE 2020 À OUBLIER

Mais peut-on vraiment parler de retour durable à la normale ? Pour répondre à cette question, les experts insistent tous sur les perspectives à court terme, horizon où leurs projections divergent. Pour les uns, la crise sanitaire va durer et ne s'effacera que progressivement.

Cela ne permettra donc qu'une amélioration très lente pour le secteur pétrolier. En clair, pas de boom immédiat de la demande à prévoir.

Pour les autres, il faut d'ores et déjà anticiper une «période de folle» où l'économie mondiale redémarrerait en force portée par l'euphorie générale de l'après-pandémie. Un scénario qui ressemblerait à celui des années 1920 (après-guerre et après-épidémie de grippe espagnole). De quoi faire oublier l'exercice 2020 où les cinq compagnies majeures, les «majors» (BP, Chevron, Exxon, Shell et Total), ont cumulé 77,1 milliards de dollars de pertes (dont 20 milliards respectifs pour BP et Exxon). Un chiffre à comparer avec les 49 milliards de dollars de bénéfices enregistrés par ces cinq compagnies en 2019.

Mais tout cela ne concerne que le court terme. Pour un horizon plus lointain, le discours demeure le même : pessimiste. Ainsi, le dernier rapport de l'Agence internationale de l'Energie (AIE) table-t-il sur un retour à la normale dès 2022 mais avertit aussi que la demande mondiale n'est pas extensible à l'infini et qu'elle a pratiquement atteint un palier. Autrement dit, cette demande est programmée pour refluer tôt ou tard au bénéfice d'autres énergies dont les renouvelables. Cela est désormais admis par BP et Total. Plus récemment, c'est Shell qui a fait savoir que son activité va tendre vers la neutralité carbone en 2050, ce qui signifie que l'essentiel de son activité sera alors orienté vers d'autres secteurs que les hydrocarbures.

BAISSE DES INVESTISSEMENTS

On attend qu'Exxon, souvent qualifiée de compagnie pétrolière la plus arrogante, se range aussi à la nouvelle doctrine : décarbonation, lutte contre le réchauffement climatique et investissements dans les énergies nouvelles. Car l'un des enseignements majeurs de cette crise engendrée par le Covid-19 aura été que les compagnies pétrolières ont décidé de diminuer leurs investissements pour compenser leurs pertes. Chose importante, quatre sur cinq de ces majors ont gardé le cap en matière d'énergies non-renouvelables, projets moins gourmands en carbone. Les investissements différés ou annulés concernaient la plupart du temps la recherche et l'exploration de gisements d'or noir. La conclusion est simple : le vingt-et-unième siècle sera celui des énergies renouvelables, c'est désormais une évidence.

Assassinat de Ali Tounsi Le procès reporté au 4 mars

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a décidé, hier, le report au 4 mars prochain du procès de l'affaire d'assassinat de l'ex-directeur général de la sûreté nationale (DGSN), Ali Tounsi, dans lequel est poursuivi l'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN, Chouaïb Oultache, en raison du boycott de l'audience par les avocats.

Le tribunal a ordonné, selon la présidente de l'audience, de ramener le dénommé Anis Rahmani, détenu à l'établissement pénitentiaire de Koléa (Tipa-

sa), pour comparaître en tant que témoin dans cette affaire. L'ex Chef de l'unité aérienne de la DGSN est poursuivi pour «homicide volontaire avec prémeditation, tentative de meurtre et possession d'arme à feu de 4e catégorie sans autorisation, dans l'affaire de Ali Tounsi, assassiné le 25 février 2010 dans son bureau, au siège de la DGSN.

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger avait prononcé, le 27 février 2017, la peine capitale contre Chouaïb Oultache pour les faits qui lui sont reprochés.

Baghdad

Tirs de roquettes en direction de l'ambassade américaine

Des roquettes ont été tirées lundi en direction de l'ambassade des Etats-Unis à Bagdad mais sont tombées à proximité, ont indiqué des sources de sécurité, la troisième attaque contre des intérêts occidentaux en Irak en une semaine.



Au moins deux roquettes sont tombées dans la Zone verte, qui abrite des institutions établies et des représentations diplomatiques, selon un communiqué des services de sécurité irakiens.

Et au moins une roquette a touché le siège de la Sécurité nationale irakienne, situé à proximité de la mission diplomatique américaine, endommageant plusieurs voitures, a indiqué une source de sécurité à l'AFP. La coalition internationale dirigée par les Etats-Unis, qui aide l'Irak à combattre le groupe terroris-

te Etat islamique (EI/Daech), est déployée sur une base proche de l'ambassade américaine. "Il n'y a eu ni victime ni dégât" sur la base, a indiqué un porte-parole de la coalition, Wayne Marotto, sur Twitter.

D'autres roquettes se sont écrasées dans les zones résidentielles situées autour de la Zone verte, un quartier ultrasécurisé. Un parking a été endommagé, a indiqué un témoin à l'AFP. Les tirs de roquettes n'ont pas été revendiqués dans l'immédiat mais l'armée irakienne a indiqué avoir localisé le site de leur lancement dans

un quartier du nord de Bagdad. Des attaques contre les intérêts occidentaux, et particulièrement américains, ont régulièrement lieu depuis fin 2019 en Irak. Des responsables américains et irakiens accusent des groupes pro-Iran d'en être responsables.

Quelques heures après les tirs, le département d'Etat a déclaré que les Etats-Unis tiendraient "l'Iran pour responsable des actions de ses affidés qui attaquent des Américains" en Irak. La République islamique d'Iran et les Etats-Unis, des ennemis jurés, sont des puissances agissantes en Irak.

«PAS TOLÉRÉES»

Samedi, des roquettes ont visé la base aérienne de Balad, au nord de Bagdad, où les forces irakiennes stockent des avions F-16, blessant au moins un employé irakien d'une entreprise américaine en charge de la maintenance des appareils, selon des sources de sécurité. Le 15 février, une salve de roquettes a frappé une base militaire accueillant des troupes étrangères dans l'aéroport d'Erbil, la capitale de la région

autonome du Kurdistan dans le nord de l'Irak. Un entrepreneur civil étranger travaillant avec la coalition anti-djihadistes a été tué et neuf personnes ont été blessées.

D'autres roquettes ont frappé le même jour tout le nord-ouest de la ville d'Erbil, y compris des quartiers résidentiels, où elles ont blessé cinq civils, dont l'un a succombé lundi. Il s'agissait de la première attaque de ce type depuis près de deux mois contre des installations militaires ou diplomatiques occidentales en Irak, après des dizaines d'attaques similaires l'an dernier attribuées à des groupes chiites pro-Iran.

L'attaque d'Erbil a été revendiquée par un groupe peu connu se faisant appeler Awliyaa al-Dam "(Les Gardiens du sang)" qui a affirmé dans un communiqué en ligne qu'il continuerait à viser les forces américaines en Irak. Plusieurs pays occidentaux ont condamné les tirs de roquettes, avertissant que des attaques contre la coalition ne seraient "pas tolérées". L'ONU a alerté que l'Irak pourrait plonger de nouveau dans l'instabilité. En octobre, les Etats-Unis avaient menacé de fermer leur ambassade si les attaques ne prenaient pas fin et des factions pro-Iran avaient accepté une trêve. Mais les attaques se sont multipliées ces dernières semaines.

Par ailleurs, un jeune manifestant a été tué lundi lors de rassemblements à Nassiriya (sud), bastion de la contestation antipouvoir, pour protester contre des services publics en déliquescence. Un couvre-feu a été décreté dans les grandes villes de la province de Zi Qar pour empêcher d'autres manifestations. Fin 2019, la colère de la population contre la corruption et le chômage endémique avait débouché sur un soulèvement populaire inédit, marqué par des violences ayant fait 600 morts et 30.000 blessés.

Nucléaire L'Iran restreint les inspections de ses sites

Le numéro un iranien Ali Khamenei a averti lundi que son pays pourrait enrichir l'uranium à 60% si besoin, un nouveau geste de défi envers l'Occident à quelques heures du début des limitations imposées par l'Iran aux inspections de ses sites nucléaires. Le Parlement iranien a voté une loi décrétant ces restrictions si les Etats-Unis ne levaient pas leurs sanctions imposées à l'Iran au 21 février. Mais celles-ci sont restées en place.

Et en soirée, l'ambassadeur d'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Kazem Gharibabadi, a annoncé que les limitations entraîneraient en vigueur "à partir de minuit locale (20H30 GMT). Les instructions nécessaires ont été données aux installations nucléaires". Face à la détermination de l'Iran, le département d'Etat américain a exhorté ce pays à se soumettre "complètement" au contrôle de ses activités nucléaires par l'AIEA, après l'accord trouvé entre cette organisation de l'ONU et Téhéran dimanche.

Allant plus loin dans l'attitude de défi, l'ayatollah Khamenei, ultime décideur dans les principaux dossiers du pays, a affirmé que l'Iran "pourrait augmenter l'enrichissement d'uranium à 60% si besoin". L'Iran a annoncé début janvier avoir repris l'enrichissement à hauteur de 20%, dans ce qui a constitué le plus spec-

«RÉVERSIBLES»

Le gouvernement iranien "n'a pas abandonné ses engagements et a réduit progressivement certains d'entre eux, qui sont encore réversibles dans le cas où (les autres pays parties à l'accord) reviendraient à leurs responsabilités", a dit l'ayatollah Khamenei. "Les Occidentaux savent bien que nous ne cherchons pas (à fabriquer) des armes nucléaires." L'Iran exige la levée des sanctions américaines pour revenir à ses engagements. L'accord de 2015 fixe entre autres à 3,67% le seuil maximum auquel Téhéran peut enrichir l'uranium, loin des 90% nécessaires pour une utilisation militaire.

Le président américain Joe Biden a lui promis de rejoindre à nouveau cet accord, mais à la condition que Téhéran revienne au préalable au respect de ses engagements. Mais la méfiance reste de mise entre les Etats-Unis et l'Iran, des pays qui n'entreennent pas de relations diplomati-

ques depuis 1980. Malgré ses démentis, l'Iran est accusé de chercher à se doter de l'arme atomique notamment par Israël, son ennemi juré. Conclu à Vienne entre l'Iran et le groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Chine), l'accord prévoit une levée progressive de sanctions en échange de la garantie que l'Iran ne se dote pas de l'arme atomique. Dimanche, l'Iran et l'AIEA ont annoncé un accord pour maintenir une surveillance des activités nucléaires, bien que réduite, le temps que des pourparlers soient engagés entre les pays parties à l'accord pour sortir de l'impasse.

«DEGRÉ NÉCESSAIRE DE SURVEILLANCE»

La loi qui doit restreindre l'accès à certaines inspections, y compris sur des sites militaires suspects, "va être appliquée" à partir de mardi, a confirmé le directeur général de l'AIEA, Rafael Grossi, à son retour dimanche soir à Vienne, après des "consultations intensives" à Téhéran. "L'accès sera réduit, ne nous voilons pas la face, mais nous serons en mesure de maintenir le degré nécessaire de surveillance et de vérification", a-t-il ajouté. Selon les termes de cet "ac-

cord bilatéral technique" d'une durée de trois mois mais susceptible d'être suspendu à tout moment, le nombre d'inspecteurs sur place reste inchangé et des contrôles inopinés resteront possibles.

Parmi les limitations imposées par la loi, l'Iran ne fournira pas les enregistrements relatifs aux activités et équipements de plusieurs sites. "Une fois que tout le monde aura fait sa part et rempli ses obligations, alors il y aura (une reprise) des discussions" sur un plein retour à l'accord, a répété le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif.



Des eaux pluviales et les techniques alternatives face aux inondations

Par Ben Amara Elhabib*

1. GÉRER L'EAU ENTRE SÉCHERESSE, POLLUTION ET INONDATION.

C'est dans le but d'initier, mettre en valeur, et promouvoir une gestion durable de l'eau, sous ses diverses formes (pluviales, usées, souterraines...) dans l'aménagement de la parcelle jusqu'au territoire, en passant par l'ilot, le quartier et l'agglomération; que nous proposons cet article, en réponse à une actualité brûlante caractérisée par :

- La multiplication des problèmes d'approvisionnement de l'eau pour les habitants, quand les pénuries se posent avec acuité, surtout dans les villes au climat désertique, où la sécheresse est récurrente. Le manque d'eau en pleine canicule pousse alors à l'émeute désespérée.

- Les changements climatiques brusques, où les inondations sont chroniques; quand les ruissements non contrôlés des eaux de pluies diluviantes, dans les zones urbaines presque totalement imperméables, deviennent des crues; et provoquent des dégâts désastreux dans leur passage.

- Les pollutions des eaux usées déversées dans les oueds, et les rivières sans aucun traitement avec ses risques sanitaires avérés, et ses spectres d'épidémies.

A la sécheresse du milieu, la négligence humaine y ajoute la pollution du peu d'eau disponible. Il existe pourtant des techniques économiques et écologiques de récupération- réutilisation des eaux pluviales et de traitement-épuration des eaux usées, parfaitement applicables dans notre contexte, et ayant fait leur preuve de par le monde, depuis des décennies, et appliquées en Europe.

Il s'agit aussi des systèmes alternatifs de gestion des eaux pluviales tels les Noues, les Fossés enherbés, les Tranchées drainantes, les Puits d'absorption, les Bassins de récupération, les Chausées à structure réservoir, les Toitures végétalisées, et les Citernes.

Il s'agit des techniques alternatives de phyto-épuration ou jardin-filtrant pour l'épuration des eaux usées, consistant en bassins remplis de galets, et plantés de roseaux (phragmites) ; dont des expériences pilotes réussies sont réalisées notamment à Laghouat-Ouargla depuis 2007.

Ce travail vise leur présentation, pour une généralisation pratique dans le territoire du pays, notamment à travers une sensibilisation élargie aux différents acteurs, et un plaidoyer pour une mise à niveau de la réglementation.

2. ENJEUX ET PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DES EAUX PLUVIALES ET USÉES

Sans eau il n'y a pas de vie, nécessaire à tous les êtres vivants, à la régulation climatique, au maintien des écosystèmes, à l'agriculture, à l'industrie, et à la production d'énergie. L'urbanisation et les remaniements qui en découlent : La création de routes, et des cités d'habitat et équipements, entraînent l'imperméabilisation des sols et modifient fortement le cycle naturel de l'eau.

Les conséquences sont nombreuses et significatives, il s'agit notamment, d'inondations et de dégradation de la qualité de l'eau des milieux récepteurs (cours d'eau, nappes phréatiques ...) Les ressources en eau sont de plus en plus exploitées dans le territoire, souvent au-delà des capacités naturelles de recharge et la qualité de cette ressource vitale est souvent compromise par les rejets d'eaux usées urbaines, agricoles et industrielles dans l'environnement. Les eaux usées domestiques infectent les nappes, polluent l'air et favorisent la multiplication des moustiques, vecteurs de maladies.

En milieu saharien, les eaux usées sont déversées dans les oueds qui traversent les palmeraies, ce qui contribue à l'achèvement de ses palmiers que l'Homme du désert a planté et entretenu depuis des siècles. Les oasis sont en agonie, leur écosystème est rompu à cause des aménagements réalisés, depuis des décennies. Qualifiés de modernes, ces derniers négligent pourtant le traitement des eaux usées. Ayant rompu avec les traditions vivantes dans les ksour, de récupération-réutilisation des déchets, les nouveaux villages, avec l'option du «tout à l'égout» vers le rejet à l'oued sans traitement, polluent les sols avant les nappes par les effluents domestiques : Résultat : en quelques dizaines d'années des siècles de labeur et de laborieux labours sont achevés, sacrifiés sur l'autel d'un modernisme non maîtrisé, aux solutions importées incomplètes et non adéquates. Et des risques sanitaires latents pour les humains, en abondance. Les eaux de pluie : dans tous les cas, ne se récupèrent pas et se mé-

L'approche que l'on fait de la question des inondations nécessite un changement de paradigme: l'eau n'est pas un déchet, pour s'en débarrasser au plus vite dans les égouts via les avaloirs, en pleine crise de disponibilité d'eau pour des millions de ménages à travers le pays.

L'eau de pluie est un trésor et doit être gérée là où elle tombe. Ce qui suit est une introduction, présentation des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales pratiquées dans le monde depuis un demi-siècle, et qui ne trouvent pas leur chemin dans le pays. L'option du « tout à l'égout » est dépassée, et n'est ni efficace, ni sûre encore moins rentable.

langent aux eaux usées. La conséquence de la pollution de l'eau est la contamination de tous les écosystèmes, la dégradation des rivières, et réserves souterraines d'eau douce, et la perte de biodiversité. La pollution de l'eau est une cause majeure de mortalité dans le monde. (Typhoïde, Cholera, Dysenterie, ...). Les risques de maladies des personnes entraînent la perte de bien-être social. La pollution de l'eau, des palmeraies et des rivières repousse le tourisme.

Le défi des années à venir réside donc dans la gestion de l'eau dans les villes, au vu de sa rareté en milieu saharien, et de sa pollution au rejet.

Les différentes villes du pays, dont l'urbanisation ayant commencé à la suite de la colonisation, au début du siècle dernier, s'est développée à l'indépendance, en attirant une population rurale à la recherche de meilleures conditions de vie. Cette migration vers la grande ville s'accompagne par une extension aux multiples dysfonctionnements, notamment dans les régions périurbaines: habitat informel, insécurité, pauvreté et dégradation de l'environnement.

Àvec la croissance urbaine galopante, la ville est de plus en plus confrontée alors aux risques de sécheresse, d'inondation et de pollutions. La problématique des inondations devient un enjeu majeur en termes de sécurité publique, notamment de par les impacts à venir du réchauffement climatique qui ne vont faire qu'accentuer les phénomènes extrêmes, plus de sécheresse, d'un côté et plus d'inondations d'un autre.

L'urbanisation grandissante et la densification de l'habitat, ont entraîné une imperméabilisation croissante des terrains par les revêtements des sols, l'eau de pluie n'est plus absorbée par la terre, elle ruisselle et s'écoule dans les réseaux qui ne sont pas calibrés pour de telles quantités. Une situation aggravée par la récurrence d'épisodes pluvieux de plus en plus violents. Ne pouvant absorber autant d'eau, les réseaux débordent et provoquent des inondations.

La mise en œuvre des Plans d'urbanisme concrétisée, entre autres, par les opérations de lotissements, pose d'énormes contraintes de viabilisation (voie, assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, ... etc.) qui viennent accentuer les graves problèmes de pollution de l'environnement et de pénurie de l'eau dus aux phénomènes suivants : Linondation des terrains urbains, la stagnation des eaux pluviales sur les chaussées et en particulier dans les dépressions, la sécheresse chronique et les perturbations dans l'alimentation en eau potable, la pollution des oueds et des rivières et des nappes phréatiques, les risques sanitaires, le retard dans l'exécution des réseaux d'assainissement, dus à la crise, au niveau des lotissements lancés ces dernières années.

Comment gérer d'une manière économique et écologique l'eau, qu'elle soit pluviale ou usée, dans les aménagements urbains et les projets d'habitat notamment les lotissements lancés ces dernières années, dont la viabilisation connaît un déficit faute de moyens financiers ?

La sécheresse puis les inondations et les pollutions de ces dernières années soulignent toute l'actualité de la problématique de la gestion de l'eau (cf. les articles de presse de juillet, août, septembre, de l'année 2018, qui ont couvert, les émeutes relatives aux pénuries d'eau, les pollutions des eaux, les risques de choléra au centre du pays, et les dégâts des inondations dans certaines villes).

Comment diminuer les risques d'inondation, phénomène naturel inéluctable dont on peut sûrement atténuer les dégâts par des solutions techniques simples et peu coûteuse, à l'instar des villes des pays développés ?

Ces risques dus à des défaillances dans la gestion de l'eau, entraînent des perturbations de son cycle naturel. Des lacunes dans les différents secteurs, produites par de multiples acteurs censés intervenir dans le processus d'aménagement sont les causes directes. Le cloisonnement, le manque de concertation, le retard dans l'appréhension des problèmes, la crise financière, et l'absence de rigueur de certains intervenants font que l'on n'arrive pas à prendre conscience du danger de la situation et de l'urgence de trouver les solutions adéquates en partant des expériences d'autres pays plus riches et plus aptes à relever les défis de l'urbanisation. Notre pays est particulièrement

sensible à ces questions. Nous prions Dieu pour qu'il donne cette eau, et nous bâtonnons des villes sans que cette eau ne soit récupérée, pire nous la rejettions directement dans les égouts. Pourquoi d'autres pays plus riches le font, et nous, nous ratons l'occasion de profiter de cette bénédiction et continuons à la déverser dans les égouts ?

Comment récupérer et profiter de l'or bleu, des eaux pluviales, cette richesse tant convoitée qui se fait rare avec la sécheresse qui sévit dans la région menacée par la désertification et les réutiliser dans l'agriculture, l'arrosage, le lavage et les toilettes?

Dans le contexte de sécheresse, de pénurie, et de forte pression sur les ressources en eau, le traitement et la réutilisation et des eaux pluviales et des eaux usées, constituent une réponse à une demande sans cesse croissante qui s'inscrit dans une vision de développement durable.

Une analyse globale des problèmes de l'eau est nécessaire pour aborder tous les enjeux de sa gestion et de sa disponibilité pour les générations futures en quantités et en qualité. Enjeux de sécurité publique, amplifiés par le changement climatique, à travers les risques d'inondation. Les inondations de 2008, puis celles de 2014 à Bechar ; et celles qu'ont connues certaines villes cet automne (Tebessa, Constantine, Alger...); avec leurs lots de dégâts dans les infrastructures, et les biens privés et publics, estimés à des milliards de dinars, nous interpellent à entamer une présentation des techniques utilisées dans d'autres pays, et les moyens de les adapter dans la région.

Les aménagements ont un impact qualitatif et quantitatif sur la ressource eau et sur les risques d'inondation. L'urbanisation extensive entraîne un déficit d'infiltration, un lessivage des polluants urbains et accentue les risques d'inondation. Le traitement de rétention-épuration des eaux pluviales, permettrait aussi une atténuation des risques d'inondations générées par les crues, le stockage et la réutilisation de ces eaux augmenteraient la superficie irriguée supplémentaire et sauveraient les palmeraies en danger de sécheresse.

Enjeu de disponibilité face aux pénuries, dues à l'abaissement du niveau des barrages, résultant de la sécheresse.

Enjeux de santé publique : étant donné que des quantités importantes d'eaux usées domestiques continuent, à ce jour, à être déversées dans la nature sans aucun traitement préalable, ce qui génère des impacts négatifs sur l'environnement, la nappe phréatique et la santé des personnes en contact avec ces eaux en raison des maladies hydriques qu'elles peuvent causer. Il existe des indices de pollution des eaux qui méritent dès à présent qu'on se penche dessus.

Comment épurer les eaux par ces temps de crise, partout dans toutes nos villes et villages à moindre frais?

Enjeu d'assainissement à faible coût et d'épuration écologique pour une réutilisation dans l'irrigation, ou pour l'alimentation des nappes phréatiques, sans risques de pollution.

Les effets de pollution liée aux rejets des eaux usées en milieux urbain et rural incitent à une gestion rationnelle de cette ressource hydrique par le recours à des actions d'optimisation de la gestion de l'eau dans toutes ses formes pluviales, usées, souterraines...

Comment réduire la pollution des eaux usées, source de maladies hydriques?

La problématique de la pollution provoquée par les eaux usées est devenue inquiétante, l'épuration de ces eaux est devenue une nécessité.

Dans ces moments de crise, l'expérience des jardins filtrants (gravier et roseaux), dont une expérience pilote a été réalisée à Timacine-Laghouat, est à généraliser à une centaine à travers le pays au vu des résultats probants obtenus dans l'épuration des eaux usées, comme l'a promis le ministre des Ressources hydriques, lors d'une conférence de presse parue dans le soir du 08/05/2013.

Enjeux réglementaires et législatifs de rationalisation de l'action des collectivités et de sensibilisation des citoyens face à tous les aspects concernant l'eau et sa gestion.

La recherche définira des mesures visant à généraliser la création de zones humides plantées de roseaux. Des mesures structurantes et valorisantes en termes paysager pour la prévention des

inondations urbaines, et la limitation des pollutions devraient être prises.

En montrant les limites de la réglementation algérienne en matière de gestion de l'eau (pluviales et usées) comparativement aux législations de certains pays développés.

Cette thèse vise la prise en charge cohérente de la problématique d'ensemble de l'eau, qu'elle soit pluviale ou usée, dans les différentes échelles du local au global.

La recherche montre l'expérience des pays développés dans la gestion alternative à la solution « du tout à l'égout » des eaux pluviales et eaux usées avec des moyens économiques et écologiques : basée sur le concept du filtre planté de roseaux. La recherche doit donc également être une opportunité pour définir, présenter et mettre en valeur la gestion durable des eaux pluviales par la généralisation des techniques alternatives à la solution « du tout à l'égout » devenues incontournables car plus efficaces et moins onéreuses :

Si l'épuration des eaux usées est une évidence pour limiter la pollution et amoindrir les risques sanitaires, la mise en place de stations d'épuration est prise en otage, d'un côté par la cherté des installations, et d'autres par les difficultés techniques de leur fonctionnement et manutention (pièces détachées, et consommation d'électricité, ...)

Dans le même temps, les techniques évoluent, se diversifient, se perfectionnent dans le monde grâce aux recherches et réalisations entamées et entreprises depuis des décennies. Notamment les techniques de phyto-épuration : filtres plantés de roseaux. Il existe de par le monde des solutions d'aménagement pour limiter les risques des inondations et des pollutions qui convergent, toutes, vers la phyto-épuration pour plusieurs avantages, notamment son coût faible et sa facilité et de réalisation et d'entretien. L'on avance dans la littérature sur la question la formule : 'Le Génie Ecologique et Végétal au secours du Génie-Civil'.

Dans ce sens, notre étude vise à montrer la simplicité et l'efficacité des procédés naturels utilisant des macrophytes (roseaux) comme une solution alternative pour le traitement des eaux usées des petites collectivités, ou quartiers d'agglomérations urbaines. Les filtres plantés de macrophytes (plantes aquatiques, dont les roseaux font partie), issus de l'observation des zones humides naturelles reproduisant les processus épuratoires des écosystèmes naturels, offrent une alternative écologique, économique, durable et esthétique. Mais celles-ci sont encore très peu nombreuses dans le pays, et se limitent à quelques expériences pilotes réalisées dans les wilayas de Ouargla et Bayadh pour le traitement et réutilisation des eaux usées. Quant aux techniques de récupération des eaux pluviales, elles restent inconnues et inapplicables dans notre pays, surtout pour celles relatives à leur récupération, et gestion pour limiter les risques des inondations ou pertes dans les égouts.

Comment promouvoir, mettre en valeur et généraliser les solutions d'épuration plus écologiques, moins coûteuses et plus simples d'entretien, faites de bassin planté de roseaux?

Pour sensibiliser, faire connaître, apporter des connaissances, mettre en valeur les techniques alternatives économiques et écologiques de traitement des eaux usées, et de récupération des eaux pluviales : un énorme travail est à entreprendre pour maîtriser la gestion économique et écologique de l'eau dans les lotissements en milieu rural notamment.

Il existe des techniques simples à réaliser, à la portée de tous et mobilisables au quotidien. Plusieurs études révèlent la simplicité et l'efficacité de ce procédé naturel d'épuration des eaux usées domestiques dans des milieux ruraux et urbains, par rapport à la complexité et aux coûts importants des stations d'épuration classiques.

D'où la question globale : Comment généraliser et réadapter les techniques écologiques et économiques, de phytoépuration dans la récupération des eaux de pluies et l'épuration des eaux usées, dans les milieux ruraux et urbains?

Mots clés : Eaux pluviales, Anti-inondations, Eaux usées, Techniques alternatives, Filtres plantés de roseaux, Phyto-épuration, infrastructure vertes.

*Architecte-Urbainiste - Université Mouloud Maâmeri.

Comment organiser et vendre un contrat de maintenance frigorifique en Algérie

Par Abdelkader Otsmane*

S'engager à maintenir une installation de froid, c'est réussir aussi à mettre en place les conditions optimales de répondre aux besoins du consommateur.

En tenant compte de ces principes, les opérations de maintenance pour la conservation du matériel frigorifique existant, deviennent de plus en plus garanties, du fait de l'évolution permanente des réglementations du code de la consommation voulue par le ministère de tutelle.

Une nouvelle réflexion méthodologique et pratique pour l'organisation et l'optimisation de la maintenance des machines frigorifiques et de climatisation doit être menée également sur la base du respect des cahiers des charges des contrats de maintenance dont nous allons détailler ci-après. Enfin, en valorisant et en conservant les conditions de la chaîne de froid (transport, manutention, stockage) partant des circuits de la production jusqu'aux circuits de la distribution (GMS, centre commercial et autres annexes de ventes de l'alimentaire), nous nous donnons les moyens de mieux prévenir la population pour une meilleure qualité de vie en terme d'hygiène alimentaire et sanitaire.

Justement dans ce contexte pandémique de coronavirus Covid-19, les logisticiens du froid se préparent à acheminer des millions de doses vaccinales dans des caissons réfrigérés contenant de la glace carbonique à -80 °C jusqu'à leurs lieux de stockage, comme le cas du vaccin de Pfizer-BioNTech par exemple ou de Moderna à -20 degré Celsius, qui devra être conservé sans rupture de la chaîne du froid sous peine de voir son efficacité dégradée ou de devenir dangereux pour la santé humaine. Alors que les technologies pour gérer ce froid intense sont bien maîtrisées, « le suivi de température pendant leur transport devient primordial ».

Le froid offre l'immense avantage de maintenir la qualité initiale des produits, en limitant les altérations de températures et d'humidité relative favorable au développement des bactéries qui entraînent des dégradations rapides des denrées alimentaires.

La chaîne du froid repose donc sur un principe : maintenir les aliments ou médicaments réfrigérés à une température basse. Cela permet de les garder sains, car le froid stoppe ou ralentit la prolifération des micro-organismes pathogènes responsables d'intoxication alimentaire. Les professionnels de la filière de l'alimentation sont à ce titre obligés de répondre à des normes strictes. Les aliments doivent être conservés à des températures allant de 0 à +3°C pour le réfrigéré et à -18°C pour les aliments surgelés.

L'étude ci-après présentée démontre d'une manière indiscutable l'urgence d'élaborer des textes législatifs portant sur les modalités de contrats de maintenance et d'entretien affectées aux petites et moyennes entreprises prestataires de services, créatrices de nombreux postes d'emploi et de formation.

A cet effet, compte tenu de mon expérience professionnelle de frigoriste climatien, j'attire l'attention des partenaires socioéconomiques de la distribution et collectivités locales sur la nécessité d'établir des contrats d'entretien et de maintenance auprès des prestataires de services à l'appui d'un acte notarial ou autre forme juridique sur la base de la durée et de son coût prédéfinis, pour assurer le bon fonctionnement des installations frigorifiques et des systèmes de climatisation à des tiers.

Le prestataire ou l'entreprise de froid propose à ses clients un choix de formule de contrat clairement identifié par son coût de prestation dont voici quelques exemples :

LE CONTRAT F1 (FORMULE 1) EST UN CONTRAT « D'ENTRETIEN »

Il n'a pas droit au titre de « contrat de maintenance » puisqu'il ne concerne que des visites d'entretien. Les pièces détachées et la main-d'œuvre des dépannages sont facturées en supplément.

A ce stade, le client ne peut prétendre à aucune priorité et au délai d'intervention. Il ne peut pas non plus exiger de frigoriste

La maintenance et la conservation des équipements frigorifiques sont devenues, ces dernières années, l'une des préoccupations majeures face aux exigences à bien d'assurer la chaîne de froid en Algérie en perspective.



qualifié pour effectuer les opérations de nettoyage.

Si ce travail est mal fait, la durée de vie des matériels peut en être affectée et en cas de panne, le frigoriste n'assume aucune responsabilité, autre que ses obligations légales quant aux pertes de marchandises.

LE CONTRAT F2 (FORMULE 2) EST UN CONTRAT DE « MAINTENANCE SIMPLE »

Aux visites d'entretien, s'ajoute l'obligation de dépanner dans les délais contractuels et de faire effectuer ou contrôler les interventions d'entretien et de dépannage par des frigoristes qualifiés. Le frigoriste ne s'engage toujours pas sur les pertes de denrées, sauf dans le cadre de ses obligations légales.

LE CONTRAT F3 (FORMULE 3) EST UN CONTRAT DE «MAINTENANCE COMPLÈTE»

Le frigoriste prenant forfaitairement en charge le fluide frigorigène et les pièces détachées, à l'exception des équipements lourds (compresseurs, condenseurs, évaporateurs), assume l'intégralité de la maintenance frigorifique du site.

Le montant des contrats peut justifier qu'il accepte contractuellement un engagement un peu plus large que ses obligations légales sur les pertes de marchandises, sous réserve du respect par le client des conditions définies (chargement des meubles, température et qualité des produits introduits dans la vitrine ou la chambre froide, accès du magasin sans délai même pendant les horaires de fermeture, etc.).

LE CONTRAT F4 (FORMULE 4) EST UN CONTRAT DE « GARANTIE TOTALE »

C'est sur le papier que le contrat semble idéal pour les deux parties :

le prestataire frigoriste qu'il soit une personne physique ou société ou association, se substitue au client et assure le bon fonctionnement de tout ou une partie des matériels et installations de froid ou de climatisation.

Donc, le frigoriste accepte une « obligation de résultats et non seulement une obligation de moyens» comme dans les autres formules.

C'est lui (frigoriste) qui endosse la responsabilité des meubles et des chambres froides. Le client (grands magasins de distribution et centres commerciaux, collectivités locales) bénéficie d'une garantie totale de fonctionnement, d'une aide à la décision concrète (plans, schémas et dossiers techniques mis à jour, budgets et plans d'investissement, etc.), d'un allégement administratif (une seule facture à

vérifier) du maintien de ses installations en conformité avec les réglementations et de conseils élargis (économies d'énergie, etc.).

RÔLE DU FRIGORISTE PRESTATAIRE

Quand le personnel du client ne connaît pas le froid et ne souhaite pas le connaître, son souhait de garantie totale (remboursement des pertes de marchandises) est tout à fait légitime.

Le client a investi dans une installation qui, à l'instar d'une voiture, doit fonctionner sans problème.

Tout frigoriste qualifié reconnaît d'ailleurs volontiers que sur une installation bien conçue et bien entretenue, il ne doit pas y avoir de panne.

Le frigoriste peut donc a priori, dès lors que le client lui confie l'intégralité de la maintenance de son magasin (formule 2 et suivantes), assumer la responsabilité du résultat et prendre en charge les pertes de marchandises.

LE PROGRAMME D'ENTRETIEN COMPRENDEUX VISITES CHAQUE SEMAINE

À chaque visite, il sera procédé aux opérations suivantes :

- Contrôle des butées, arbres, silentbloc, graissage éventuel et réglage pour les compresseurs ouverts
- Contrôle de l'étanchéité des circuits frigorifiques, serrage éventuel des raccords.

- Contrôle des pressions du circuit (basse pression et haute pression).

- Contrôle niveau consommation électrique (rapport durée/ puissance consommée).

- Contrôle des températures de surchauffe (différence entre la température d'aspiration ou relative et mesure de température prise à la sortie du refroidisseur équivalent à 7 K).

- Vérification et réglage éventuel des organes de sécurité des installations (pressostats hauts et basse pression. Relais thermique et thermostat).

- Contrôle des intensités absorbées, du fonctionnement des sécurités électriques par rapport aux intensités nominales affichées sur la plaque signalétique du groupe de condensation.

- Resserrage des connexions électriques (contacteurs, bornes électriques, boutons de commande).

- Contrôle niveau d'huile (2/3 pour les compresseurs à température positive et 1/3 pour les refroidisseurs de liquide).

- Contrôle niveau consommation d'eau.
- Contrôle circuit arrivée d'eau.
- Contrôle le bon fonctionnement des sondes.

- Contrôle thermostats de sécurité (plage de consigne de réglage et différentiels).
- Contrôle vitesse de ventilation de soufflage avec un anémomètre en m/s.

LES AVANTAGES D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE :

- sécurité, économie, prévoyance et tranquillité.
- Vous êtes en règle au regard des contrôles réglementaires obligatoires.
- Vous pérennisez vos équipements par un entretien régulier.
- Vous optimisez sa durée de vie.
- Vous limitez les pannes et évitez les situations d'urgence.
- Vous sécurisez votre personnel en réduisant les risques d'accident.
- Vous réalisez des économies d'énergie (jusqu'à 20%) grâce à un entretien et des réglages réguliers (échangeurs encrassés, résistances entartrées, mauvaise combustion, régulation déréglée...).
- De ce fait, vous adoptez une démarche environnementale responsable, vous réalisez des économies financières sur la consommation énergétique, en augmentant la durée de vie de vos équipements.
- Par un gain de temps sur la gestion sur ce poste matériel que vous délégez à un professionnel.
- Par une minoration de vos contrats «d'assurance machines» (à négocier avec votre assureur).

VOTRE GESTION ADMINISTRATIVE EST SIMPLIFIÉE :

- Moins de factures, de contrôle d'intervention
- Budgets annuels connus et forfaitisés
- Après chaque visite : rapport détaillé avec réparation (si nécessaire).

CONCLUSION :

Afin d'assurer une utilisation optimale des équipements de production de froid, les artisans frigoristes auront tendance de recommander un entretien complet et régulier.

Le contrat d'entretien garantit la prolongation de durée de vie des appareils préalablement installés et la possibilité d'anticiper et d'éviter tout risque de panne ou de dysfonctionnement qui peuvent être très préjudiciables.

*Expert judiciaire en Froid et Climatisation près la cour de Mostaganem (ex-membre associé de l'IIF de Paris). Membre de l'Observatoire de l'ADEME - France. Consultant énergies renouvelables. Adrar Toulouse

Algérie : 98% de «pétrole», 99% de «chefs», 100% de «chômeurs» ?

Par A. Boumezrag*

Suite et fin

La décennie 70-80 a fait de l'entreprise publique le pilier du développement et de la répartition du bien-être. Ce qui a fait naître le sentiment que l'entreprise publique appartient au collectif des travailleurs qui y sont présents et doit les servir en priorité. Progressivement, elle a commencé à servir ses employés en commençant par le haut de l'échelle.

Elle a ainsi donné des logements, des voitures, des téléviseurs couleurs, des soins médicaux, des cartables et des fournitures scolaires, etc. Elle devenait cette mère «nourricière» qui a des devoirs à l'égard de ses enfants et qui pouvait même distribuer ce qu'elle n'a pas produit elle-même. Tout l'enjeu de l'entreprise est d'être bien placée pour recevoir et distribuer. Pour les travailleurs, l'entreprise devait résoudre tous les problèmes que la société ne pouvait résoudre. Le mode de gestion des hommes reposait donc sur la capacité des dirigeants à satisfaire ces besoins. Concernant la gestion de la force de travail, le premier moule dans lequel on a enfermé la participation des travailleurs a été la Gestion socialiste des entreprises. De la rigidité des textes et les différentes interprétations, il en a résulté au sein des entreprises publiques la création de nombreuses «unités» et la distribution de «bénéfices» sans rapport évident avec l'effort de production. Le second moule qui a également créé des situations aberrantes au plan de la gestion du travail est sans nul doute l'application du Statut général du travailleur dont les résultats sur le terrain ont été parfois contraires aux objectifs affichés ; en réalité, c'est la volonté de centralisation et de contrôle bureaucratique du travail.

De nombreux conflits de travail qui se sont produits dans les entreprises traduisent les mécontentements relatifs à la classification du Statut général du travailleur et la détérioration des relations de travail ; l'uniformisation des postes de travail privilégiant la responsabilité administrative à la responsabilité technique. C'est beaucoup plus une pratique qu'un principe de gestion édicté par le législateur. Au niveau des entreprises, un changement d'un directeur général implique un changement du personnel d'encadrement ou des promotions nouvelles. Cette pratique de base verrouille le fonctionnement de l'entreprise et ferme la voie au recours à l'autorité hiérarchique immédiate. La confiance avant la compétence, comme pratique de nomination à des postes de responsabilité réduit ou élimine les voies de recours que pourraient utiliser les travailleurs en cas de conflit avec les chefs immédiats.

La gestion du personnel (nomination, promotion, sanctions, récompenses) se réalise rarement sur la base de dossiers administratifs retraçant toute la vie professionnelle. Ces dossiers sont mal tenus parce qu'ils ne servent pas concrètement à la décision et ne sont utilisés que dans la perspective négative car pour sanctionner, il y a toujours un dossier. Le principe de la confiance avant la compétence a été produit dans une atmosphère qui a transformé l'entreprise en un lieu de répartition. La transformation de l'entreprise en EPE exige une valo-

risation des compétences techniques et une réhabilitation du métier et du professionnalisme. Après trois décennies d'assistance totale de l'Etat, l'entreprise est-elle capable de prendre en mains son destin et de mettre son personnel sérieusement et professionnellement au travail ? Si la question est simple au niveau de sa formulation, elle est par contre complexe au niveau de ses implications. Comment libérer ces énergies ? Rompre avec les liens d'assistance de l'Etat ? devenir des travailleurs libres ? L'entreprise algérienne pourrait-elle réaliser cette mutation ? La réforme économique sur l'autonomie de l'entreprise envisage le rétablissement de la concurrence et de l'efficacité. Cependant des obstacles se dressent sur cette voie : le premier obstacle est d'ordre culturel. La société algérienne se caractérise par le «nous collectif» qui détermine le comportement individuel.

A la différence de la société capitaliste où c'est l'individu libre et différencié qui prédomine dans l'activité économique ; le second obstacle se trouve dans le système politique et institutionnel qui est fondé sur la prédominance de l'Etat sur la société. Le tout s'inscrit dans un système économique qui tire sa richesse non pas du travail mais de la rente pétrolière et de l'endettement extérieur.

Pour l'élite dirigeante issue du mouvement de libération nationale, la population est moins perçue comme une ressource économique à mobiliser que comme une charge financière à supporter. L'indépendance n'est pas un butin de guerre à partager mais une responsabilité à assumer. La richesse la plus importante d'un pays, c'est le travail de ses habitants, leurs aptitudes, leurs expériences, leurs facultés d'adaptation, leurs comportements, leur sens de l'effort et leur santé mentale et physique. C'est pour avoir nié cette évidence que des nations disparaissent au profit d'autres plus performantes, plus dynamiques et plus clairvoyantes. L'économie rentière est un gaspillage de richesses entouré de mots mais le vent emporte les mots et on voit le trou. L'économie de marché est une création de richesses qui ne dilapide pas ses ressources, elle jongle avec les chiffres. Lorsqu'on étudie la pensée économique dans ses lointaines origines, on est frappé par la rémanence de trois questions toujours posées mais jamais résolues : celle de la valeur, celle de la monnaie, celle de la propriété. Rien d'étonnant car à la réflexion, on s'aperçoit qu'elle conditionne la production et la distribution des richesses qui constituent l'essentiel de l'activité économique.

Contrairement aux idées répandues ici et là, ce ne sont pas les urnes qui légitiment un pouvoir mais la production des biens et services c'est-à-dire la croissance économique suivant une logique purement économique en vertu de la valeur travail largement développée par les grands classiques de l'économie politique (Ricardo, Smith, Marx, etc.). Par contre ce qui légitime le pouvoir en Algérie c'est la redistribution de la rente sous formes de biens et services provenant pour l'essentiel des importations financées par la rente énergétique relayée par l'endettement extérieur suivant une logique essentiellement politique en vertu du principe sacro-saint que tout peut s'acheter,

y compris les consciences il suffit d'y mettre le prix (le pouvoir, la sécurité, la paix sociale, etc.).

Dans une économie de marché, les rapports de production sont dominants et de nature conflictuelle parce qu'il s'agit d'exploitation de la force de travail c'est-à-dire des ressources humaines.

Dans une économie rentière, les rapports dominants sont des rapports d'aliénation de nature non conflictuelle parce que reposant sur l'exploitation des ressources naturelles, énergétiques entre autres et non sur l'exploitation de la force de travail des populations qui reste en jachère. Ces rapports se traduisent par une double aliénation de la population vis-à-vis du pouvoir et du pouvoir vis-à-vis de l'Occident. Il est utile de parler d'aliénation que d'exploitation car le premier définit un rapport social, le second un rapport économique. Le résultat de ces doubles aliénations, c'est que la société se trouve divisée en deux classes sociales distinctes : la classe des rentiers du système qui est au pouvoir ou dans l'opposition, en activité ou en retraite, apparente ou cachée. Cette classe bénéficie à un titre ou à un autre, à un degré ou à un autre d'une part de la rente relayée par l'endettement extérieur ou du moins de leurs contreparties en biens et services importés. C'est principalement la frange d'âge des plus de trente ans. Pour cette couche sociale, la richesse distribuée est proportionnelle à l'âge et à la position de chacun dans la hiérarchie du pouvoir ou sa place dans le réseau des relations clientélistes. Il s'agit de la génération de novembre. La classe des laissés-pour-compte, c'est la classe sociale qui est exclue ou marginalisée par le pouvoir. Elle ne bénéficie qu'indirectement des retombées de la redistribution de la rente perçue par les chefs de famille, il s'agit principalement de la génération de l'indépendance. C'est la catégorie la plus décidée à affronter le système de domination en place parce qu'elle n'a rien à perdre. C'est cette catégorie de jeunes marginalisés par l'appareil de formation, de production, ou de distribution vivant d'expédients soumis à l'autorité tatillonne des aînés représentant plus de la moitié de la population. Elle est aussi la moins apte à prendre la direction du changement qu'elle contribue à provoquer. Ce qui explique qu'elle soit courtisée par les uns et par les autres. Les deux s'abreuvant à la même source (rente pétrolière ou endettement extérieur).

La spécificité de la société algérienne, c'est qu'elle ne permet pas aux forces de s'auto-transformer, de s'autoréguler, de s'accroître. Pour des jeunes frustrés et désespérés, humiliés et brimés par des parents narcissiques, déçus par la politique, écoeurés par le sport, étouffés par les traditions, obnubilés par la modernité, pressés de se libérer de la tutelle des parents, tentés par la traversée de la Méditerranée à la recherche d'un emploi productif sous d'autres cieux. La richesse la plus importante de tout pays, c'est le travail de ses habitants, leurs aptitudes, leurs expériences, leurs facultés d'adaptation, leurs comportements, leur sens de l'effort et leur santé mentale et physique. C'est pour avoir nié cette évidence que des nations disparaissent au profit d'autres plus performantes, plus dynamiques et plus clairvoyantes. L'Algérie indépendance n'est pas



née par voie naturelle mais à la suite d'une césarienne. Cela laisse des cicatrices. Ce qui n'est pas le cas de l'histoire des sociétés européennes (par voie naturelle).

En effet, dès la fin du XVIII^e siècle, s'est imposée une idée neuve du bonheur immédiat. Ce bonheur se mesure à l'aune des biens consommés sur terre. En contrepartie de ce bonheur matériel s'est développée simultanément une idéologie productiviste où le travail est une valeur sur laquelle se fondent les économies. C'est à partir du moment où la société européenne est parvenue à dégager un surplus agricole lui permettant de libérer une partie de la population active pour asseoir une industrie qu'un pouvoir démocratique a pu émerger.

Cette démocratie permet à celui qui fournit du travail de mieux saisir les contreparties de ses efforts tout en se libérant du pouvoir en place. Les régimes autoritaires ont été tenus en échec en Angleterre et en France parce qu'une classe sociale a pu entreprendre le développement.

Notes

(1) Les intellectuels en Algérie ont tendance à véhiculer des valeurs ostentatoires et consommatrices. Nous sommes en présence d'un domaine de la recherche encore inexploré qui considère la violence non comme un symptôme mais le résultat d'un modèle de développement qui a échoué ; car le développement n'engendre pas seulement des crises économiques mais également une crise identitaire, de rationalité et de légitimité.

(2) L'Algérie paie un prix élevé sur le plan politique et social pour ce type de développement qui a détruit une économie locale de subsistance, poussé à un exode rural massif et à une urbanisation féroce et sauvage sous le crédo du développement et de la modernisation, marginalisé une frange importante de la population et accru la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger.

(3) La démocratie comme soupe de sécurité devient alors une façade derrière laquelle les couches compradores, l'hégémonie étrangère, les sociétés multinationales travaillent ensemble dans leurs propres intérêts. L'erreur au départ était la mise en œuvre d'un modèle de développement « soufflé » de l'extérieur, favorisant les puissances métropolitaines et faisant table rase du passé.

(4) Les espoirs que les économistes avaient fondé sur ce modèle de développement ne se sont jamais réalisés d'où un écart entre les programmes politiques et leurs résultats concrets : une politique médiocre et une économie désastreuse avec comme résultats des cohortes de jeunes fuyant le pays à bord d'embarcations de fortune à la recherche d'un emploi productif créateur de richesses ailleurs qu'en Algérie.

(5) Bref, il s'agit de remédier à une productivité défaillante en renforçant la discipline du travail, en intégrant les marginaux dans la sphère productive, en reculant l'emprise de la rente spéculative sur la société et sur l'économie, en sécurisant les investisseurs locaux et en instaurant des mécanismes obligeant les gouvernants à rendre compte de leur gestion.

(6) Extraits d'une thèse de Doctorat d'Etat en sciences économiques sur le thème de la gestion des EPE en Algérie, problématique et enjeux, soutenue à la Faculté Centrale d'Alger au milieu des années 90 devant un jury présidé par le Professeur Hocine Benissad.

gement industriel qui a fourni un surplus économique indépendamment de l'Etat.

L'Algérie a arraché son indépendance par l'emploi de la ruse, elle a raté son développement par manque d'intelligence. Elle n'a pas su coudre la peau du renard avec celle du lion. Elle n'avait pas de fil ni aiguille. Soixante ans après le recouvrement de son indépendance, elle souffre de l'absence d'une bourgeoisie entrepreneuriale et d'une classe ouvrière laborieuse. Pourtant, ce ne sont pas les pétrodollars qui ont fait défaut.

La richesse la plus importante de tout pays, c'est le travail de ses habitants, leurs aptitudes, leurs expériences, leurs facultés d'adaptation, leurs comportements, leur sens de l'effort et leur santé mentale et physique. C'est pour avoir nié cette évidence que des nations disparaissent au profit d'autres plus performantes, plus dynamiques et plus clairvoyantes.

« Si vous fermez la porte à toutes les erreurs, la vérité restera dehors » nous rappelle Rabindranath.

*Dr

BOUIRA

ADE : campagne de recouvrement des factures impayées

L'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Bouira vient de lancer une campagne de recouvrement dans le but de récupérer son manque à gagner, c'est-à-dire les créances qui sont de l'ordre de 74 milliards de centimes.

Farid Haddouche

Selon la responsable de la communication de cette entreprise, Mme Souad Khelif, « ce montant concerne les créances en eau, les prestations et les travaux, les ventes par citernes, les ventes en gros, les ménages, l'administration, l'industrie, et les artisans et services du secteur tertiaire. » Ainsi et afin de renflouer ses caisses, l'Algérienne des Eaux a émis un appel en direction de ses abonnés pour s'approcher de ses services, notamment les abonnés qui ont des difficultés financières pour s'acquitter de

leurs factures, et puissent bénéficier des échéanciers et des calendriers de paiements qui peuvent être arrangés, en leur permettant ainsi de régler leurs dettes par facilités, à savoir par des échéanciers mensuels ou trimestriels. Nous saurons également par l'intermédiaire de la chargée de la communication de l'ADE que la dette cumulée est passée de 62 milliards, l'année 2019 à 74 milliards à la fin de l'année 2020. Ce qui fait de ces créances une hausse de 19 %, en seulement une année. 47 milliards de la totalité de la dette revient aux abonnées domestiques, c'est-à-dire ordinaires, par

contre, le reste est réparti entre les secteurs publics et autres entreprises privées. Mme Souad Khelif affirmera par contre, « A vrai dire, la valeur de la facture de consommation de l'eau potable des ménages, est quelque peu dérisoire, voire symbolique, car elle ne couvre même pas les frais de l'entretien sanitaire de l'eau, de sa maintenance, de son énergie dépensée, de son transport et de sa distribution. » Il est à noter que la campagne de recouvrement des factures impayées prendra le temps qu'il faut et se poursuivra jusqu'au recouvrement total des créances citées.

MÉDÉA

Deux millions de dinars pour les réparations du réseau électrique

Une dotation financière de plus de deux millions de DA a été injectée dans les travaux de réparation du réseau électrique, alimentant plusieurs localités de la wilaya de Médéa, endommagé par des actes de vols perpétrés, durant l'année 2020 et début de l'année en cours, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. Le préjudice financier des dégâts occasionnés au réseau de distribution électrique qui s'élève à 2,3 millions de DA, a indiqué la même source, précisant que les services techniques de la direction locale de distribution d'électricité et du gaz avaient recensé, durant la période mentionnée, 24 cas d'agressions sur des infrastructures du réseau de distribution électrique local. Les cas de vols de câbles électriques

enregistrés ont été localisés dans des zones isolées de 9 communes de la wilaya, à savoir : Benchicao, Ouzera, Souagui, Guel-el-Kebir, Djouab, Robeia, Mihoub, Mezghena et El-Haoudine, a-t-on signalé, assurant que le remplacement du réseau détérioré est pris en charge, le jour même, afin de garantir la continuité du service public et éviter de pénaliser les abonnés alimentés par ce réseau.

DES AIDES RURALES À L'AUTO-CONSTRUCTION

Un quota de 2.500 aides à l'auto-construction a été distribué aux communes de la wilaya de Médéa, dans le cadre de la promotion de l'habitat rural et la fixation des populations dans leurs zones de résidence d'origine, a-t-

on appris lundi, auprès des services de la wilaya. Le quota d'aides est appelé, selon la même source, à satisfaire les nombreuses demandes exprimées par les citoyens pour cette formule d'habitat, adaptée au milieu rural, offrir une solution pour les demandeurs d'autres types de logements et favoriser le repeuplement de certaines zones désertées, au cours des dernières années. La dotation de chaque commune s'est faite suivant le nombre d'habitants et les demandes formulées, dans ce sens, par les dites communes, a-t-on ajouté, précisant que les présidents des assemblées populaires communales (APC) ont été instruits pour entamer, sans tarder, l'examen des demandes déposées et fixer la liste des bénéficiaires éligibles à cette aide de l'Etat.

ALGER

Casbah: les dossiers de réhabilitation de 32 sites à l'étude

Les dossiers de réhabilitation et de restauration de 32 sites historiques et de vieilles bâtisses dans le secteur sauvegardé de la Casbah d'Alger sont à l'étude, a annoncé lundi le Conservateur du patrimoine culturel à l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS). Lors d'une journée d'étude, organisée au Centre des arts et cultures du palais des Raïs (Alger) à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Casbah (23 février), M. Bilal Irmouli a précisé que « suite à la nouveauté qui a touché le secteur sauvegardé, le plan permanent, considéré, aujourd'hui, comme outil de gestion du secteur, se substitue au plan d'occupation des sols (POS) ».

Après l'inscription de la vieille ville de Miliana, la liste des secteurs sauvegardés compte à présent 23 sites, a-t-il expliqué, précisant que l'élaboration du Plan permanent passe, conformément au décret exécutif 03-324, par 3 étapes : le diagnostic, le projet des travaux urgents, d'analyses historique et méthodique de l'avant-projet, et enfin, la rédaction finale du plan. Lors de cette journée d'étude, plusieurs communications ont été présentées au sujet de « la carte archéologique » par des chercheurs du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et du Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH). Dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la Casbah, l'exposition de la céramique et de l'artisanat (ustensiles et habits traditionnels) propres à Alger, se poursuit jusqu'au 25 février courant au Bastion 23.

GHARDAÏA

Fauteuils roulants et matelas pour des retraités handicapés

Une quinzaine de fauteuils roulants et des matelas médicalisés «anti-escarres» ont été distribués «gracieusement» aux retraités souffrant d'un handicap de mobilité dans la commune d'El Ateuf (Ghardaïa) dans le cadre d'une opération de prise en charge des retraités de la région, a appris lundi l'APS auprès des services de la Caisse locale des retraités (CNR). Initiée par l'Association caritative 'En Nour' des personnes aux besoins spécifiques d'El Ateuf, en collaboration avec l'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) et la Caisse des retraités locales, cette action entamée samedi, a ciblé les retraités atteints d'handicaps de mobilité et de maladies chroniques dépistés au cours des consultations à domicile, effectuées par l'assistante sociale de la CNR locale et un médecin volontaire membre de l'Association. La distribution de fauteuils roulants et matelas médicalisés, dans la localité, qui s'est déroulée dans un climat de ferveur et de piété en présence du directeur local de la Caisse locale des retraités, Rachid Aouissi, a enregistré un impact bénéfique, recueillant de bonnes impressions parmi les bénéficiaires.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

12 rajab 1442

El Fedjr 05h59	Dohr 13h01	Assar 16h10	Maghreb 18h41	Icha 19h59
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



EL TARF

Le manque d'éclairage public fait des mécontents

A. Ouélaa

Devenue une gymnas- tique répugnée par les automobilistes, le blocage des routes dans la wilaya d'El Tarf, semble battre tous les records, en matière de désagréments, de colère aussi, quand, à longueur d'année une route est fermée quelque part. Et, si dans bien des cas, ce genre de contestation est justifié, avec comme ultime recours pour faire entendre quelque revendica-

tion, dans d'autres cas, c'est franchement gênant ; bloquer une route n'a pas sa raison d'être. C'est le cas, justement de la matinée de mardi dernier, dans la localité de Kébouda, commune de Ben M'Hidi, où des habitants ont bloqué, dès 7h la RN 44, avec des blocs de pierres et en brûlant des pneus pour protester contre l'absence d'éclairage public. Une parade qui a laissé pantois tous ceux qui ont appris, la cause de cette protestation, à l'image d'automobi- listes et des chauffeurs de taxis. Ces derniers ont dû contourner cet obstacle, en empruntant, la route de Sidi M'Barek, parvenir à la RN 84 A puis continuer vers sa destination. Du coup, les étudiants, les fonctionnaires, tous ceux qui devaient aller à El Tarf, El Kala, vers Annaba et ailleurs, ont perdu inutilement du temps. Le chef de daïra de Ben M'Hidi et la gendarmerie étaient sur place pour tenter de débloquer cette route nationale.

BEN M'HIDI

Saisie de kif, 4 arrestations



Les services de police de la commune d'El Chatt (El Tarf) ont arrêté, à l'entrée de la ville de Ben M'Hidi, 4 individus en possession de près de 1,5 kg de kif traité, a-t-on appris, lundi, du chargé de la communication à la Sécurité de wilaya. Agissant sur une information faisant état d'un trafic de drogue auquel s'adonnaient 2 présumés auteurs, les services de police ont ouvert une enquête.

te qui a permis de démanteler un réseau criminel opérant dans les villes d'Annaba et d'El-Tarf, a ajouté le Commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Lors d'un point de contrôle dressé à l'entrée de la commune de Ben M'Hidi, 2 véhicules à bord desquels se trouvaient les présumés coupables, issus d'El-Tarf et Annaba, ont été interceptés, a-t-on signalé. Selon le Commissaire Labi-

di, une quantité de 1,4 kg de kif traité a été retrouvée soigneusement dissimulée dans le 2^{ème} véhicule tandis que le 1^{er} tentait de tromper la vigilance des policiers. Poursuivis pour « trafic de drogue », les 4 mis en cause, âgés entre 20 et 30 ans, seront présentés « incessamment » devant le magistrat instructeur près le Tribunal de Dréan, a-t-on conclu de même source.

FERDJIOUA

Une nouvelle cardiologue pour l'hôpital

B. Bousselah

Les malades souffrant de pathologies cardiovasculaires dans la région de Ferdjioua et ses neuf communes avoisinantes ne se déplaceront plus à Mila ou Chelghoum Laïd pour une consultation en cardiologie, apprend-on auprès de la direction de cet établissement hospitalier. L'affection de Zeri-

zer Amira, spécialiste en maladies cardio-vasculaires à l'hôpital 240 lits, de Ferdjioua vient à point nommé d'autant plus qu'aucun spécialiste du secteur privé n'y est installé jusque-là.

Selon la même source, les malades admis au service de médecine interne d'une capacité de 60 lits sont obligés de parcourir une distance de moins de 40 km pour un sim-

ple avis spécialisé en cardiologie. Aujourd'hui l'hôpital se porte mieux avec la création d'un service 'Cardio' de 8 lits et le centre des hypertendus et diabétiques, un pôle dans la région dont les malades recevront eux aussi des consultations spécialisées sur place.

A noter enfin, que ce recrutement a été bien accueilli par la population.

ILLIZI

Le doyen de l'Imzad Brahim Belkhir inhumé à Taghzit

L'artiste et doyen de la musique Imzad Brahim Belkhir, décédé, dimanche, à l'âge de 82 ans, à l'hôpital 'Targui Wantimidhi' suite à une longue maladie, a été inhumé lundi au cimetière de Taghzit à Illizi.

L'enterrement a eu lieu en présence des autorités locales, des membres de la fa-

mille du défunt et d'une imposante foule de citoyens qui ont accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Né en 1939 à Djinet, le défunt artiste, entama sa carrière artistique à l'âge de 15 ans, en tant que musicien, percussionniste et poète, pour se consacrer à la musique « Imzad » du Tassili N'Ajjer.

N'Ajjer, un genre musical ancestral qu'il œuvra à préserver et à faire connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

Outre son parcours artistique, l'artiste et doyen de la musique Imzad, Brahim Belkhir fut également un des fondateurs du Parc national culturel du Tassili-N'Ajjer.

EL OUED

28 interventions chirurgicales en une semaine au profit des enfants



Vingt-huit interventions chirurgicales ont été effectuées au cours de cette semaine, au profit des enfants de la wilaya d'El-Oued présentant des malformations extractibles des organes génitaux, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Santé et de la Population (DSP) d'El-Oued.

Ces opérations, qui entrent dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) 'Mère-enfant' Bachir Bennacer d'El-Oued et l'EHS-Mère-enfant Abdallah Nouaouria' d'El-Bouni (Annaba), ont ciblé des enfants âgés de 6 mois, à 13 ans, présentant des malformations extractibles des appareils génitaux. Les interventions chirurgicales ont été assurées, 5 jours durant, par une équipe médicale spécialisée composée de 7 chirurgiens-pédiatriques et 5 anesthésistes-réanimateurs, sous la conduite du professeur en urologie Ali Fewzi Boucetta, du service de chirurgie pédiatrique de l'EHS d'El-Bouni, a indiqué le coordinateur à la DSP d'El-Oued, Abdellakar Laoui.

Cette initiative a donné lieu également à l'organisation de consultations médicales gratuites au profit d'enfants issus d'autres wilayas, présentant également des anomalies dans leurs organes génitaux, en vue d'être programmés, si besoin est, pour bénéficier d'opérations chirurgicales, a indiqué le même responsable. La mission médicale ciblera, lors de sa prochaine édition, les enfants présentant diverses malformations nécessitant des corrections, a précisé M. Laoui. L'EHS 'Mère-enfant' Bachir Bennacer d'El-Oued abritera, début du mois de mars prochain, des journées médico-chirurgicales au

profit d'enfants présentant des malformations extractibles, sous la supervision du chirurgien pédiatre Mahmoud Benmehmed du CHU Sâadna-Abdenour de Sétif, a fait savoir la même source.

CONCERTATION POUR LA FEUILLE DE ROUTE DU SECTEUR AGRICOLE

L'ouverture de canaux de concertation « sérieux et transparents » avec les professionnels agricoles pour concrétiser la feuille de route du secteur agricole (2020-2024), a été mise en avant, lundi à El-Oued, par le directeur de la Protection des végétaux et des contrôles techniques au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Rabeh Filali. Intervenant lors d'une rencontre tenue au siège de la direction des Services agricoles (DSA) en présence des agriculteurs, des présidents de filières professionnelles, du DSA, du président de la Chambre locale de l'Agriculture (CA), M. Rabeh Filali a souligné que « la prise en charge sérieuse des préoccupations des agriculteurs, lors de rencontres ouvertes constituent l'unique mécanisme susceptible d'assurer l'efficacité des programmes et objectifs escomptés de la feuille de route du secteur ». « Les organismes administratifs, les chambres professionnelles, les centres et instituts de recherches, relevant du secteur demeurent obligés d'accompagner techniquement l'agriculteur lors de l'investissement agricole et animal, lui permettant d'aplanir les contraintes entravant la réalisation d'une agriculture performante », a-t-il ajouté.

« Les services du ministère entendent, au titre de cette carte, développer la production agricole, encourager l'investissement, revoir à la hausse la contribution bancaire, assurer et organiser les affiliés du secteur de manière à assurer l'accompagnement technique et logistique de l'agriculteur », a indiqué ce responsable.

M. Filali a soutenu que « le ministre de l'Agriculture et du Développement rural accorde, à la lumière des programmes élaborés en concertation avec les experts et partenaires sociaux, une grande importance à l'organisation de la profession, en optant pour la numérisation, la mise au point des décrets exécutifs et des textes réglementaires susceptibles d'aplanir les contraintes bureaucratiques ayant freiné l'agriculteur ». De son côté le directeur général de l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes (ONILEV), Mohamed Kherroubi, a indiqué que « ses services sont prédisposés à organiser le produit agricole, végétal et animal, au niveau des marchés par l'adoption du mécanisme d'entreposage et de stockage du surplus de la production et son écoulement durant les périodes de pénurie en vue de préserver le producteur et le consommateur ».

Composée du directeur général de l'ONILEV, du président du comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT), Ahcène Kadmani, également président de la fédération nationale des producteurs de la pomme de terre (FNPPT), la délégation ministérielle, conduite par M. Rabeh Filali, s'est rendue à El-Oued sur instruction du ministre du secteur pour ouvrir un dialogue « sérieux » et « transparent » avec les agriculteurs et représentants des filières agricoles.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

12 rajab 1442

El Fedjr
05h46

Dohr
12h47

Assar
15h57

Maghreb
18h28

Icha
19h45



Près de 700 habitations menaçant ruine répertoriées Deux sous-comités pour recenser les familles à reloger



D. B.

En parallèle aux opérations de recensement du vieux bâti, la wilaya d'Oran a procédé à la mise en place de deux sous-comité qui auront la charge de dénombrer le nombre de familles à reloger. Il s'agit des familles occupant près de 700 habitations menaçant ruine répertoriées à travers le territoire de la wilaya. Le wali d'Oran, M. Messaoud Djari, avait annoncé il y a quelques jours que l'opération de recensement des habitations précaires a été achevée. Selon le chef de l'exécutif, 693 habitation, en majorité situées dans la commune d'Oran, ont été classées rouge par le Centre d'expertise et de diagnostic relevant de l'instance de Contrôle technique des constructions (CTC) pour prendre en charge leurs habitants. Le wali a assuré que les familles sous la menace d'un effondrement seront prises en charge dans le cadre des opérations de lutte contre l'habitat précaire. Il y a une quinzaine de jours, et en prévision des prochaines opérations de relogement, le wali d'Oran avait installé deux commissions relevant de la daïra d'Oran. Ces dernières ont la charge de recenser les familles habitant les immeubles menaçant ruine et classés rouge dans la circonscription de la commune d'Oran et validés par le CTC pour la première commission. Pour ce qui est de la deuxième, elle aura la

responsabilité de mettre à jour le nombre des familles qui habitent les bidonvilles. Les deux commissions sont composées des représentants de la gendarmerie nationale, de la sûreté nationale, la protection civile, la commune d'Oran, la direction du logement et l'office de la promotion et de la gestion immobilière. Les commissions vont actualiser le recensement réalisé en 2007 portant sur les habitations et les familles résidant dans des logements précaires. Le wali a indiqué que des enquêtes sur les constructions précaires et le recensement des familles résidant dans les immeubles menaçant ruine seront effectuées sur le terrain. Des fiches relatives à chaque habitation précaire seront élaborées et les dossiers seront transférés à la commission de daïra pour d'éventuelles opérations de relogement. Le patrimoine de la ville d'Oran, particulièrement les vieux quartiers, connaît une situation alarmante par le fait de la vétusté très avancée. La pluie et les vents violents qui ont frappé la région il y a quelques jours n'ont fait qu'accentuer le danger et ont provoqué des effondrements partiels dans plusieurs immeubles.

Mr Djari, wali d'Oran, a indiqué que plus de 600 immeubles menaçant ruine sont toujours occupés.

Ces immeubles sont répartis sur neuf délégations communales du chef-lieu de wilaya, à l'instar de Sidi El Houari, d'El Emir, de Sidi El Ba-

chir, d'El Hamri, d'El Mokrani, d'El Makarri et d'Ibn Sina. Ces bâtiments représentent un danger pour quelque 18.000 familles qui les occupent. Le premier responsable de l'exécutif a déclaré que ces familles seront prises en charge au fur et à mesure dans le cadre des opérations de relogement en fonction de la disponibilité des logements et ce par ordre de priorité. En effet, le nombre des bâtiments vétustes ne fait qu'augmenter, par conséquent la sécurité des biens et des personnes risque de ne plus être assurée. La majorité des quartiers d'El Bahia est menacée par le risque des effondrements. Ces bâtiments ont connu de nombreux effondrements partiels au cours des dernières années.

Des habitations sont menacées de s'effondrer à tout moment. Plusieurs actions ont été mises en place pour faire face à cette situation notamment le relogement des familles, l'éradication des immeubles menaçant ruine et la réhabilitation du vieux bâti. Depuis 2014, près de 36.000 familles sinistrées ont été relogées. De son côté, l'OPGI a lancé des travaux de réhabilitation de 600 immeubles scindés en plusieurs tranches.

Aussi, près de 40.000 logements, toutes formules confondues, en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, seront attribués à leurs bénéficiaires par étapes au courant de 2021.

Belgaïd

Distribution prochaine de 154 logements promotionnels aidés

Pas moins de 154 logements promotionnels aidés (LPA) au pôle urbain de Belgaïd dans la commune de Bir El Djir (est d'Oran) seront distribués prochainement, a-t-on appris de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). Les gros œuvres des immeubles de

ce quota, inscrit dans le cadre de l'ancien programme, ont été achevés. Il s'agit de deux lots de 52 et 102 LPA dont les travaux ont accusé un retard pour multiples raisons, a-t-on indiqué. Les travaux d'aménagement externe, notamment la pose des réseaux d'eau potable, as-

sainissement, réalisation des trottoirs et de l'éclairage public et autres, enregistrent un état d'avancement accéléré et seront bientôt livrés. Les logements seront distribués au plus tard en juin prochain, a-t-on ajouté. Pour rappel, 79 LPA ont été distribués au début du mois de février en attendant la distribution de 180 autres fin mars prochain, selon la direction de wilaya de l'habitat. Il est prévu aussi, vers la fin du mois de juin prochain, la distribution de 315 autres LPA (ancien programme), 160 et 200 autres en septembre et décembre prochains à travers les communes de Bir El Djir, El Ançor, Misserghine, El Kerma et autres.

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

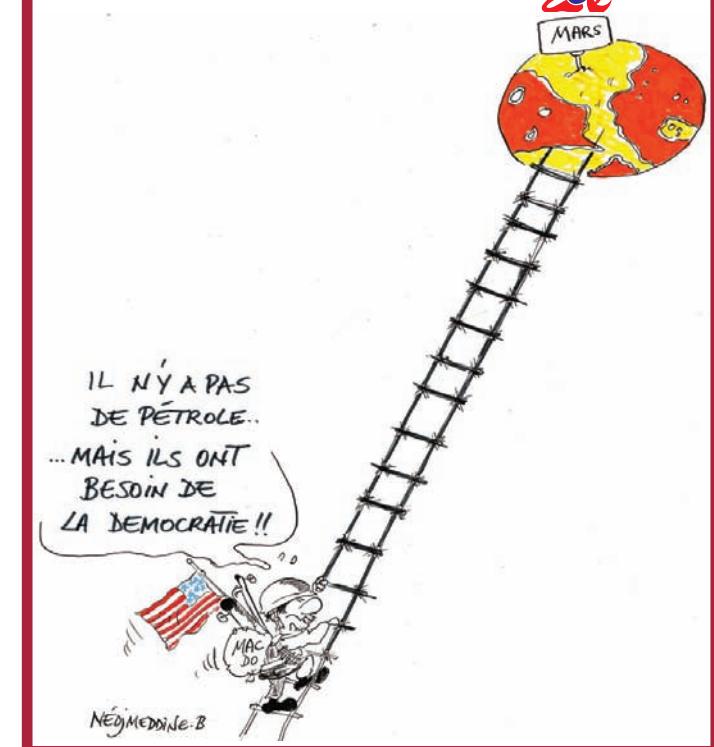
Hamidi Hadj, 70 ans, Cité Petit Lakhmin Soufia, 48 ans, El Kerma Moulay Yamina, 106 ans, Les Amandiers Bourahla Djilali, 89 ans, Plateau

Horaires des prières pour Oran et ses environs

12 rajab 1442

El Fedjr 06h15	Dohr 13h16	Assar 16h27	Maghreb 18h58	Icha 20h15	
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------	--

RuJourJour



Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO)

La loi de finances 2021 en débat

K. Assia

bel de start-up bénéficieront d'une exonération de la taxe sur l'activité professionnelle TAP, de l'impôt sur le revenu global ou de l'impôt sur les bénéfices des sociétés IBS et ce pour une durée de quatre ans à partir de la date d'obtention du label. Autre mesure introduite concerne les équipements acquis et qui entrent dans la réalisation de leurs projets, ceux-ci seront exonérés de la TVA et soumis à 5% des droits de douane. En matière d'importation, il est aussi question d'exonération des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée pour l'importation des graines de soja destinées à la production de l'huile raffinée.

Pour sa part, la directrice régionale des impôts Mme Matouga a indiqué que la loi de finances 2021 a contribué à la stabilité de la législation fiscale et quelques réajustements ont été apportés dans le domaine du recouvrement à travers un élargissement de l'échéancier de paiement qui passe de 36 mois à 60 mois compte tenu des difficultés rencontrées par les contribuables. L'administration fiscale a aussi opté pour une autre mesure de facilitation et de rapprochement à travers la télé-déclaration via le Net, un procédé qui sera lancé prochainement à Oran. Par ailleurs, en ce qui concerne le fichier des fraudeurs, celui-ci porte désormais le nom du fichier national des auteurs d'infractions frauduleuses et sont exclus les commerçants n'ayant pas déposé leurs compte sociaux. Toutefois, il a été élargi et compte désormais les auteurs d'infractions bancaires et financières.

D'autre part, le directeur régional adjoint des douanes M. Khial Ahmed a explicité les nouvelles procédures douanières prévues dans la loi de finances notamment en matière de contentieux, de réglementation et de fiscalité en citant à ce titre l'article 38 de la loi qui annonce l'exonération de la TVA pour les aliments de bétail et des volailles. En dernier, l'universitaire et expert M. Chouam a expliqué la loi de finances 2021 et le plan de relance économique. Un riche débat a clôturé ce séminaire.

En explicitant les mécanismes mis en place en faveur des jeunes entrepreneurs, le responsable du service de la fiscalité à la direction régionale des impôts d'Oran M. Amrane Karim a précisé que les entreprises disposant d'un la-

Exploitation des terrasses et des espaces publics à Aïn El Turck Une opération pour la régularisation des commerces, cafés et restaurants

En perspective de la saison estivale, une opération de régularisation des exploitants des terrasses et autres espaces publics sera lancée incessamment à Aïn El Turck, a-t-on appris hier de sources proches de la commune.

Rachid Boutelis

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'application des directives de la wilaya pour la relance du processus de la perception des taxes. En effet, des directives viennent d'être adressées par le wali d'Oran aux APC de la wilaya, notamment les municipalités côtières d'Arzew et d'Aïn El Turck et ce, pour relancer le processus de perception des taxes de séjour des hôtels et celles liées à l'exploitation de certains espaces par les commerçants et autres restaurateurs.

L'instruction fait suite aux directives émanant du ministère de l'Intérieur concernant la création des richesses par les communes. Selon des sources proches de la wilaya, cette instruction vise à mettre au diapason les activités nécessitant, entre autres, l'autorisation d'une extension sur un espace pour une terrasse, qui sera délimité au préalable par les services de l'APC et renflouer également les caisses des municipalités en vue de s'autofinancer.

Notre source indique encore qu'une taxe de recouvrement sera retenue pour la concession d'un espace public et ce, en fonction de la haute et de la basse saison.

Toujours est-il que suite à une opération de police, qui a été menée l'année dernière dans la municipalité d'Aïn El Turck, par les éléments de la brigade de la protection de l'urbanisme et de l'environnement (Pupe), relevant de la sûreté de daïra et ce, dans le but d'évacuer les espaces publics, plus particulièrement les trottoirs.

Des restaurateurs et autres gérants de cafétérias, installés sur le principal boulevard de ladite municipalité, en l'occurrence la RN 2, s'étaient rapprochés du Quotidien d'Oran pour interroger les responsables concernés sur la réglementation en vigueur en question, notifiée

sur le code du commerce, conformément aux normes universelles. Nos interlocuteurs ont fait remarquer à ce sujet : « Nous sommes prêts à nous acquitter d'une taxe de concession pour pratiquer notre activité conformément aux règles en vigueur. Celle-ci est versée pour nous autoriser à occuper un espace limité et adéquat à une terrasse sans obstruer la circulation piétonnière», avant de renchérir : « Nous avons vainement saisi, à plusieurs reprises, les responsables concernés dans le but de régulariser notre situation vis-à-vis de l'APC et être ainsi en mesure de pratiquer en toute légalité notre activité commerciale, qui a nécessité de grands investissements pour l'embellissement de nos lieux de travail et ce, comme dans toutes les villes du monde. Nous sommes contre le commerce informel et contre l'occupation anarchique des espaces publics qui défigurent les paysages de cette prestigieuse municipalité côtière ». Notons que la volte-face de ces commerçants s'est manifestée suite à l'opération de police (Pupe), qui a consisté à l'évacuation des trottoirs sur la principale artère de ladite municipalité, lieu de l'activité commerciale de nos interlocuteurs.

Ces derniers, qui ont tenu à souligner qu'ils « contribuent à résorber le chômage avec des dizaines de création de postes d'emploi », ont décidé de saisir une fois de plus les responsables concernés sur leur situation afin de tenter de trouver un terrain d'entente à même de satisfaire toutes les parties, tout en préservant le cachet touristique de la contrée d'Aïn El Turck, qui a été rappelé à la retenue comme zone tampon pour les Jeux méditerranéens qu'organisera la capitale de l'Ouest et vers laquelle également convergent, chaque été, des millions de vacanciers en quête d'un cadre de séjour agréable.

Plaine de Melata Vers l'irrigation de 3.000 hectares à partir de la STEP d'El Kerma

J. Boukraa

Des efforts ont été déployés par le service agricole de la wilaya pour l'augmentation de la superficie irriguée au niveau de la plaine de Melata à partir de la STEP d'El Kerma. Un objectif d'atteindre les 3.000 ha de terres agricoles irriguées a été tracé par la direction des services agricoles. «Un engagement a été pris avec la direction de l'hydraulique et l'Office national d'irrigation et d'assainissement pour l'irrigation de 3.000 ha au niveau de la plaine de Melata», a indiqué le chef de service de l'irrigation auprès de la direction des services agricoles lors de son passage à la radio locale, dans le cadre d'une émission consacrée à l'agriculture. Et d'ajouter que des essais ont déjà été effectués dans le cadre de cette opération d'irrigation d'appoint et qui va toucher plus de 450 exploitations. Actuellement, une

Après avoir reçu la première dose il y a 21 jours La deuxième phase de vaccination contre la Covid-19 lancée



J. Boukraa

À près de 21 jours du lancement de la campagne de vaccination contre la Covid-19, la direction de la santé de la wilaya a lancé hier l'opération visant à administrer la deuxième dose au profit de personnes qui ont déjà bénéficié de la première dose. Mettant l'accent sur la rigueur dans le respect des rendez-vous, la direction de la santé a indiqué que le vaccin Spoutnik-V est administré en deux doses avec un intervalle de 21 jours. Les personnes concernées sont contactées par SMS fixant leur rendez-vous.

25 personnes du personnel médical de l'Etablissement hospitalier universitaire 1^{er} Novembre, les premières à être vaccinées le 2 février, soit le premier jour du lancement de la campagne à Oran, ont reçu hier la deuxième dose de vaccin contre la Covid-19 à l'EHU d'Oran.

Selon la cellule de communication de cet hôpital, « depuis le début de la campagne de vaccination à l'Etablissement hospitalo-universitaire d'Oran contre la Covid-19 le 02 février 2021, quelque 169 personnes ont reçu une première injection. Destinée uniquement à l'ensemble du personnel de l'EHU d'Oran, l'opération de la vaccination se déroule au niveau du service de médecine de travail de l'EHU d'Oran, d'une manière régulière et continue dans des bonnes conditions, avec une organisation un peu particulière vu la spécificité du vaccin ». Le professeur Mé-

djane Rabia, spécialiste en médecine de travail, qui a assuré la formation de son équipe sur la maîtrise des aspects et les techniques de vaccination anti-Covid-19 et qui chapeaute l'opération de vaccination a indiqué que l'ensemble du personnel a respecté leur rendez-vous.

« Pour éviter le gaspillage et faire face à toute éventualité, une liste d'attente a été aussi préparée pour remplacer les personnes qui ont des empêchements ou déclarées inaptes au moment du contrôle médical qui précède la vaccination », selon la même source.

Une visite médicale est effectuée avant de procéder à la vaccination afin de s'assurer que la personne est apte pour se faire vacciner et rien n'entrave à sa vaccination, une fois l'avis favorable est donné par le médecin. « Jusqu'à l'heure actuelle, tous les effets secondaires enregistrés sont des effets connus de la vaccination qui apparaissent le jour même et disparaissent au bout de 48 heures, à savoir une fièvre, une fatigue, des céphalées, des frissons et une douleur à l'endroit où l'injection a été faite, ce qui révèle que le vaccin est mieux toléré par l'organisme », affirme la même source.

« Conformément au nombre de doses de vaccin disponible, le service de médecine de travail réalise 50 vaccins par semaine en moyenne de 10 vaccins par jour, toutefois l'équipe de ce service est en mesure d'effectuer environ une centaine de vaccination par jour d'autant plus que les campagnes de vaccination font partie de ses activités ordinaires », peut-on lire sur le communiqué.

Pour rappel, Oran a reçu son premier quota de 1.490 doses le 2 février en cours et le deuxième le 15 du même mois en attendant de recevoir encore d'autres doses de ce vaccin prochainement pour répondre à la demande des citoyens qui veulent se faire vacciner. Lancée par la Direction de la santé et de la population (DSP) le 2 février en cours, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a connu un engouement parmi les Oranais. Après une certaine réticence et hésitation à l'annonce du début de la vaccination, un engouement est noté chez les citoyens pour le vaccin anti-Covid-19. C'est ce qui est constaté dans les établissements de vaccination où des registres pour l'inscription des personnes à vacciner ont été ouverts. L'opération suit son cours à Oran avec la mobilisation des moyens humains et matériels nécessaires. Une population cible estimée à quelque 124.000 personnes dont 70.000 travailleurs de la santé a été proposée par la Direction de la santé et de la population d'Oran au ministère dans le cadre de la première phase de la vaccination contre la Covid-19. La priorité a été donnée en premier lieu au personnel de la santé, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques et les personnes occupant des postes stratégiques.

CHLEF

Une école paramédicale en stand-by

Abbad Miloud

Une nouvelle école de formation paramédicale a été inscrite dans le programme quinquennal 2010-2014, d'une capacité de 300 places pédagogiques et 120 lits avec toutes les commodités pédagogiques (amphithéâtres, auditorium...) ainsi que 4 logements d'accompagnement. Lors de la visite de la structure par le ministre de la Santé en janvier 2019, les travaux étaient intégralement achevés. Les responsables concernés ont promis que l'ouverture aurait

lieu dans le courant de l'année. Il a été proposé au ministre pour que l'école ait le statut d'institut national. Le représentant du gouvernement a promis de défendre le dossier afin que la structure soit un institut national de formation.

Un autre ministre de la Santé s'est rendu en juin 2019 et a également promis que l'école aura statut d'institut. Mais la promesse faite par les responsables concernés d'ouvrir l'école dans le courant de l'année 2019 n'a pas été tenue puisque en mars 2020 l'ouverture est de nouveau reportée pour l'année en

cours pour cause de l'absence d'équipement. La DSP nous affirme que «la structure est totalement équipée, nous attendons juste la décision de création...». D'autre part, lors de la visite de Benbouzid à la wilaya de Chlef en mai 2020, il a octroyé des montants au secteur de la santé parmi lesquels 300 milliards de centimes pour la réalisation d'un hôpital mère-enfant. A la DSP, on affirme que «les travaux ont démarré à haï Chorfa et connaissent un taux d'avancement de 40% et la fin des travaux est prévue dans le courant de l'année 2022».

TLEMCEN

Hommage au Pr Mourad Hadjadj

Khaled Boumediene

Deux mois et demi après sa mort, un hommage a été rendu lundi à Mourad Hadjadj Aouel. Le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a en effet décidé de rebaptiser le bloc 470 du CHU «Chahid Damerdji Tidjani» du nom de l'ex-chef du service de pneumologie, décédé le 07 décembre 2020, à l'âge de 54 ans, des suites d'une contamination au coronavirus. À l'origine de cette initiative, les professeurs, médecins, paramédicaux, agents d'administration et les ouvriers spécialisés des différents services de cet établissement hospitalier, qui ont tous souhaité que cette aile du CHU, dédiée aux patients de la Covid-19 durant la crise de la pandémie porte le nom du défunt. Il faut dire que la cérémonie de rebaptisation, qui a réuni, dans une ambiance pleine d'émotions, le secrétaire général de la wilaya, Menia Djamel, le président de l'APW, Naceri Sid-Ahmed, le directeur de la santé et de la population, Boukhiar Mansour, le directeur général du CHU, Nasreddine Mazouni, les personnels médicaux et paramédicaux, ainsi que les responsables de la Sûreté et de la Gendarmerie et amis et proches du défunt Hadjadj, a ravivé parmi toute la famille de la santé les souvenirs et le parcours professionnel courageux de cet ex-chef du service de pneumo-phisiologie et dont le décès a peiné tout le monde. En première ligne face à la pandémie, ce soignant, membre de la commission de prise en charge des malades de la Covid-19 du CHU de Tlemcen et de la commission de veille et de suivi de la wi-



laya (en mars 2020), y a laissé sa vie, comme des dizaines d'Algériens. A cette occasion, le responsable de la communication du CHU a donné un bref rappel sur le parcours professionnel de ce héros, né le 5 janvier 1968. Pour sa part, son ancien collègue, Si Kaddour Belkacem, coordinateur des activités paramédicales du service de pneumo-phisiologie du CHU, nous a décrit, avec le cœur lourd, ce médecin «humain», «généreux» et «très aimé». «Professeur Hadjadj était dévoué à ses patients et ses patientes. Même sur ses heures de repos, il passait des coups de fil pour suivre l'état de santé de ceux et celles qu'il avait soignés. Plus que le métier en lui-même, c'est le lien social qu'il pouvait tisser avec ses malades qui l'animaient», a notamment

raconté Si Kaddour. Au sein de son service, qu'il avait intégré en 2014, cette figure du personnel, qui est devenu, en 2016, professeur spécialisé de pneumo-phisiologie, était selon le DG du CHU de Tlemcen, Mazouni Nasreddine, un «collègue exceptionnel», «proche de tout le monde», «dévoué pour son travail» et «très attentionné avec les résidents». «Le regretté Hadjadj avait rejoint l'hôpital en 2003. Il était très combatif, toujours prêt à aider. Depuis l'apparition de la Covid-19, il a fait hospitaliser plusieurs patients infectés par le coronavirus. Il s'est engagé avec une grande détermination et avec un grand courage dans la bataille contre la Covid-19. Il a succombé des conséquences de cette maladie», a confié le DG du CHU.

BECHAR

Deux milliards de dinars pour l'eau

Un programme d'alimentation en eau potable (AEP) des habitants de plusieurs collectivités de la wilaya de Bechar est au menu des projets de développement du secteur des ressources en Eau, a-t-on appris hier auprès des responsables du secteur. Ce programme d'un coût de plus de 2 milliards de dinars dégagé au titre du programme sectoriel de développement (PSD), vise la réalisation de différents réseaux d'AEP notamment dans la commune de Bechar où quatre (4) opérations sont en cours d'achèvement, deux (2) autres en chantiers et une qui sera lancée incessamment, a précisé le directeur des ressources en Eau, Allal Kheireddine. Deux (2) autres projets si-

miliaires d'un cout de 265 millions de dinars, alloués par le fonds national de l'eau sont en voie de lancement également à travers les communes de Bechar, Beni-Abbes et El Ouata dans le but de répondre aux préoccupations des citoyens en la matière au niveau de plusieurs nouveaux lotissements implantés sur le territoire de ces collectivités, a ajouté le même responsable local du secteur des ressources en eau.

En marge de ces projets, il a été aussi procédé à l'achèvement des travaux de deux importantes opérations à savoir la réalisation, l'électrification et équipement de deux châteaux d'eaux d'une capacité globale de stockage de 5.000 M3

aux chefs lieux des communes de Béni-Abbes et El Ouata, a fait savoir M. Allal. Le secteur a aussi lancé des études pour la réalisation de 12 nouvelles digues de retenue des eaux des crues des oueds à travers plusieurs communes de la wilaya pour un coût de plus de 40 millions dinars. Il est prévu également le lancement des travaux de deux ouvrages du genre dans les localités de Ben-Zireg et Hamada Belghanami au titre des efforts de mobilisation des ressources hydriques superficielles, la lutte contre les inondations, et surtout l'irrigation des périmètres de mise en valeur des terres saharienne à travers ces zones, situées au nord de la commune de Bechar, selon la même source.

ADRAR

Le wali de retour

Bentouba Saïd

Deux semaines après son départ de la wilaya sans aucun communiqué du ministère de l'Intérieur et l'installation du secrétaire général de la wilaya en qualité de wali par intérim, Larbi Behloul, le wali, est de retour à Adrar. Il a assisté à l'inhumation de cheikh de zaouïa de Mehdia, Sid Omar Abdelkader, lundi après-midi en présence des milliers des fidèles venus de toutes les régions du pays. Un retour qui a mis fin à deux semaines de rumeurs et de spéculations notamment à travers les réseaux sociaux. Le retour du wali a été accueilli avec soulagement par la population qui estime que son passage à

Le projet du Palais de la culture converti en théâtre

Le ministère de la Culture et des arts a annoncé la décision de conversion du projet du Palais de la culture dans la wilaya d'Adrar en théâtre régional, suite à la décision du Premier ministre de modifier la nature du projet, lequel représente un enjeu majeur pour les habitants de la région et ses artistes, indique un communiqué du ministère. «Cette décision intervient en application de la promesse faite par la ministre de la Culture et des arts aux artistes et intellectuels de la wilaya d'Adrar, lors de sa récente visite dans la région au

TIARET

Les Forces de défense aérienne s'ouvrent au public

Des journées d'information sur les Forces de défense aérienne du territoire se sont ouvertes lundi à la maison de la culture «Ali Maachi» de la ville de Tiaret.

Le commandant régional de la défense aérienne du territoire, le général major Derouiche Mustapha Chribet a présidé l'ouverture de cette manifestation au nom du commandant des forces de la défense aérienne du territoire, le général major chef de la 2e Région militaire. Dans une allocution pour la circonstance, le général major Derouiche Mustapha Chribet a souligné que ces journées d'information, inscrites dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) pour l'exercice 2021 approuvé par le chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armées Said Chanegriha, vise à informer le citoyen et à renforcer le lien armée-nation.

Cette manifestation de trois jours permettra au citoyen de s'informer des missions et com-

Un faux dentiste arrêté

El-Houari Dilmi

Un faux dentiste, exerçant dans la commune de Oued Lilli, a été arrêté lundi par les services de la gendarmerie nationale. Le mis en cause exerçait au sein d'un cabinet clandestin quand il a été dénoncé par un appel anonyme, parve-

posantes de l'arme de Défense aérienne du territoire et à prendre connaissance des opportunités de formation offertes aux jeunes qui désirent intégrer les rangs de l'Armée nationale populaire.

Pour sa part, le chef du service de communication et d'orientation des Forces de défense aérienne du territoire, le lieutenant-colonel Touati Amine Belabed a indiqué que l'organisation de ces journées d'information constitue une occasion de mettre en exergue, à travers l'exposition, les équipements et les missions des Forces de défense aérienne du territoire dans les domaines de la recherche, du développement, de la maintenance et du sauvetage et surtout la formation.

Ces journées d'information ont comporté une exposition de l'équipement et des technologies utilisés par les Forces de défense aérienne du territoire, partant de son importance dans la défense du territoire et de la souveraineté nationale.

nu à la brigade de gendarmerie de Oued Lilli, à une vingtaine de kilomètres au nord de Tiaret. Un lot de matériel a été saisi et le cabinet clandestin scellé. Déféré hier devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret, il a été placé sous mandat de dépôt et incarcéré.

Ligue des champions d'Europe Le Real de Zidane et le City de Guardiola favoris ?

Zinédine Zidane et Pep Guardiola à leur affaire: avec leurs entraîneurs multiples champions d'Europe, le Real Madrid et Manchester City abordent en favoris les deux derniers 8es de finale aller de Ligue des champions, programmés ce soir (21h00), respectivement contre l'Atalanta Bergame et Mönchengladbach. Vainqueurs à 13 reprises de la Ligue des champions, les Madrilènes affrontent pour la première fois de leur histoire l'Atalanta Bergame. Malgré un parcours chaotique en phases de poule, les stars du Real ont terminé en tête de leur groupe, battant Mönchengladbach 2-0 lors de l'ultime journée, grâce à un doublé de l'international français Karim Benzema. Le Real devra toutefois composer avec l'absence de son attaquant vedette, blessé et déjà sorti contre Valladolid dimanche en Liga. Malgré trois sacres européens consécutifs lors du premier mandat de Zidane (2016, 2017 et 2018), la «Maison blanche» semble moins redoutable cette saison. Devancée par

l'Atlético en Liga, plombée par les absences, l'équipe merengue s'en remet néanmoins à la magie de «ZZ» dans cette compétition, qu'il a remportée comme joueur (2002), comme entraîneur adjoint (2014) et comme entraîneur principal (2016-2018). A l'inverse, pour sa deuxième participation seulement à la Ligue des champions, l'Atalanta Bergame s'avance sans grandes certitudes... mais aussi sans complexes. La «Dea» (déesse, en italien) de Gian Piero Gasperini n'avait-elle pas dompté une autre équipe espagnole, Valence, au même stade l'an dernier, avant de ne chuter que dans le temps additionnel en quarts face au Paris SG (2-1) ? Intraitable leader de la Premier League, Manchester City est invaincu depuis novembre et espère concrétiser mercredi contre Mönchengladbach son excellent début de saison en Ligue des champions (5 victoires et un nul en six rencontres lors des phases de poule). C'est que le club mancunien a une histoire inachevée avec l'épreuve

européenne. Battu en quarts de finale l'an dernier par l'Olympique lyonnais (1-3), Manchester City rêve d'offrir à Guardiola un nouveau titre en C1, une décennie après ceux conquis sur le banc du FC Barcelone (2009, 2011). Le Belge Kevin De Bruyne pourrait faire son retour lors de cette rencontre délocalisée à Budapest, en raison des restrictions liées au Covid-19.

Le milieu de terrain belge de 29 ans a été aligné par Guardiola dimanche contre Arsenal après une blessure au muscle ischio-jambier qui l'avait tenu éloigné des terrains pendant plusieurs semaines. Mais les Citizens vont se heurter à l'équipe surprise de la phase de poules: l'entraîneur de Mönchengladbach, Marco Rose, a estimé que son équipe n'avait rien à perdre contre les Anglais. Avec ses attaquants français Alassane Pléa et Marcus Thuram, un duo qui a brillé tout au long de la phase de poules (7 buts à eux deux), Mönchengladbach a de quoi faire trembler City.

Italie Doublé pour Ronaldo et podium pour la Juve



La Juventus a repris pied sur le podium du Championnat d'Italie en disposant facilement de la lanterne rouge Crotone (3-0) lundi en clôture de la 23e journée, grâce notamment à un nouveau doublé de Cristiano Ronaldo. Cette victoire sans histoire relance les Bianconeri après deux revers consécutifs -une première pour Andrea Pirlo comme entraîneur contre Naples (0-1) en championnat puis le FC Porto (1-2) en 8e de finale aller de Ligue des champions. Face à des Calabrais sans complexes, jouant les contres à fond, les Turinois ont dû attendre la fin de la première période pour trouver la faille, sur deux têtes implacables de Cristiano Ronaldo (38e, 45+1e). Le Portugais -neuvième doublé de la saison toutes compétitions confon-

dues- reprend la tête du classement des buteurs avec 18 buts au lendemain du 17e but de Romelu Lukaku lors de la nette victoire de l'Inter Milan sur Milan (3-0). En seconde période, Weston McKennie (66e) a allourdi la note. «Nous étions un peu nerveux au début, peut-être à cause des deux dernières défaites, il y avait un peu trop de précipitation dans les passes, et puis les deux buts ont donné un peu plus de tranquillité», a reconnu Pirlo. Avec 45 points, la Juve prend la troisième place à la Roma (44 pts), accrochée dimanche par le Benevento (0-0).

Elle pointe à huit points du leader l'Inter Milan (53 pts), mais compte toujours un match de retard contre Naples. «Tous ceux qui sont derrière l'Inter sont les opposants, nous ne

sommes qu'un parmi d'autres mais nous allons nous battre jusqu'au bout», a promis Pirlo, satisfait d'avoir évité un nouveau faux pas après le nul de l'aller (1-1) à Crotone.

Et ce, avec un effectif décimé: pas moins de huit titulaires potentiels manquaient à l'appel au coup d'envoi, entre les blessés (Dybala, Cuadrado, Chiellini, Bonucci, Arthur), un joueur miné par un virus intestinal (Morata, entré en seconde période), un suspendu (Rabiot) et un autre laissé au repos par choix de l'entraîneur (Szczesny remplacé dans le but par Buffon). A 3-0, Pirlo en a profité pour offrir leurs premières minutes en Serie A à certains des jeunes appelés pour renforcer le groupe, Nicolo Fagioli (20 ans) et Alessandro Di Pardo (21 ans).

O. Marseille Sampaoli, c'est presque fait !

La rumeur de l'arrivée de Jorge Sampaoli sur le banc de l'Olympique de Marseille a pris de l'épaisseur lundi après la démission de l'Argentin de son poste d'entraîneur du club brésilien de l'Atlético Mineiro. «La fin est arrivée. Jeudi, ce sera le dernier match», a écrit Sampaoli, qui était pourtant lié au club jusqu'à la fin de l'année, dans une lettre destinée aux supporters transmise à la presse par son porte-parole. D'après plusieurs médias, l'ex-entraîneur de la sélection argentine (2017-2018) est pressenti pour devenir le nouveau coach de l'OM en remplacement d'André Villas-Boas, mis à pied dé-

but février. Sampaoli, 60 ans, avait pris les rênes de l'Atlético Mineiro en mars 2020 et a remporté 25 des 44 rencontres disputées à sa tête (10 défaites, 9 nuls). Dans sa carrière d'entraîneur entamée en 2002, Sampaoli a également dirigé un autre club brésilien, Santos, ainsi que des clubs au Pérou, au Chili et en Equateur. Sa seule expérience en Europe a été en Espagne, sur le banc du Séville FC (2016-2017). Dans sa missive d'adieu, il dit n'avoir pas voulu «seulement gagner» mais «être créatif» et «construire une équipe qui, lorsqu'elle sera montrée à la télévision, ferait oublier la tristesse pendant un

Espagne Griezmann, l'erreur XXL du Barça

En signant au FC Barcelone lors du mercato 2019, Antoine Griezmann ne s'attendait pas à une pareille galère. Le Barça a-t-il commis une erreur en engageant le champion du monde français ? On ne peut pas réécrire l'histoire, mais du côté du clan Griezmann on doit clairement se demander si un an après avoir décidé de rester à l'Atlético Madrid, ce qui avait donné lieu à un documentaire très contesté en marge du Mondial 2018, il n'aurait pas été mieux de rester chez les Colchoneros plutôt que de signer au FC Barcelone. Car depuis qu'il a rejoint le club de Lionel Messi, Antoine Griezmann a bien du mal à convaincre les supporters catalans. Et lorsque cela a été le cas, comme en ce début d'année 2021, la rechute a été brutale, la déroute face au PSG remettant une pression énorme sur les épaules de l'attaquant français, qui n'est pourtant

Angleterre

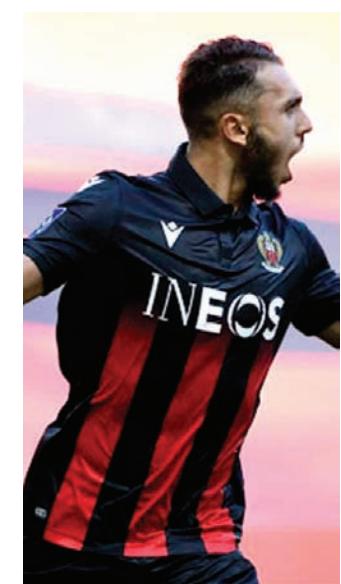
Les supporters dans les stades à partir du 17 mai ?

Le gouvernement britannique envisage un retour des supporters dans les stades d'Angleterre à partir du 17 mai si la situation sanitaire le permet, avec une capacité limitée à 10.000 personnes, a annoncé lundi le Premier ministre Boris Johnson. Le plan de déconfinement présenté par Boris Johnson devant les députés prévoit à cette date un retour des spectateurs pour les événements sportifs, jusqu'au quart de la capacité des stades, mais pas plus de 10.000 personnes. Pour les événements sportifs en salle, jusqu'à la moitié de la capacité pourra être utilisée, sans dépasser

OGC Nice

Gouiri ne veut plus être comparé à Benzema

Depuis ses débuts chez les professionnels à l'Olympique Lyonnais, Amine Gouiri a régulièrement été comparé à un certain Karim Benzema. Comme l'avant-centre du Real Madrid, l'actuel buteur de l'OGC Nice a été formé à l'OL. De plus, son style de jeu est similaire à celui de l'international tricolore, à savoir celui d'un attaquant complet, technique, aimant participer au jeu et décrocher. Ses origines algériennes ont également contribué à lui valoir d'être comparé à Karim Benzema à de multiples reprises. Mais, interrogé par Onze Mondial, Amine Gouiri a fait savoir qu'il voulait cesser d'être sans arrêt comparé à Karim Benzema. Et pour cause, ce petit jeu était marrant au début mais commence à devenir lassant, à la longue, pour le buteur de Nice...



ambiant de la saison actuelle pour les Aiglons. De nouveau buteur contre l'Olympique de Marseille en milieu de semaine, il a confirmé son statut de joueur indispensable à Nice. A l'instar de Karim Benzema à l'époque sous les couleurs de l'Olympique Lyonnais, ou actuellement au Real Madrid, qui est loin d'avoir le même rendement avec ou sans Karim Benzema. Comme quoi il y a bien quelques points de similitudes entre les deux hommes, que cela plaise ou non à Amine Gouiri.

CAF

L'AG élective maintenue au 12 mars

La 43e Assemblée générale ordinaire et élective de la Confédération africaine de football (CAF) aura lieu comme prévu initialement, le 12 mars prochain à Rabat (Maroc), a indiqué l'instance. Certains médias africains avaient évoqué un éventuel report de l'élection pour permettre au président sortant, le Malgache Ahmad Ahmad, d'avoir plus de temps pour faire sa campagne électorale. Quatre candidats sont en course pour la succession du Malgache Ahmad Ahmad,

dont la candidature a été rejetée en interne par le Comité exécutif. Il s'agit du Sénégalais Augustin Senghor, de l'Ivoirien Jacques Anouma, du Mauritanien Ahmed Yahya et du Sud-africain Patrice Motsepe. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) examinera le 2 mars prochain à Lausanne la demande d'annulation de la suspension pour détournements de fonds décidée en novembre dernier par la Fifa à l'encontre d'Ahmad Ahmad, qui veut des "mesures provisionnelles afin de pouvoir se pré-

senter aux élections de la CAF". Chacune des 54 fédérations africaines membres dispose d'une voix pour un scrutin majoritaire à plusieurs tours, qui peut entraîner des alliances après le premier tour si une majorité absolue n'est pas dégagée. En prévision de l'AG élective, la CAF a annoncé lundi l'ouverture du processus d'accréditation des médias. «Conformément aux protocoles de la CAF relatifs à la pandémie de COVID-19, la participation des médias sera limitée», souligne l'instance.

Ligue des champions d'Afrique**Un trio malien pour le match CRB-Sundowns**

L'arbitre international malien Bouhou Traoré a été désigné pour diriger le match CR Belouizdad-Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud, prévu dimanche à Dar Es-Salaam en Tanzanie (14h00 algériennes), dans le cadre de la 2e journée (Gr. B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois. Bouhou

Traoré sera assisté d'Omar Sanou (Burkina Faso) et de Moktar Saly (Niger). Cette rencontre, prévue initialement mardi à Alger, a été reportée suite à la demande formulée par le club algérois et transmise par la Fédération algérienne (FAF) à la Confédération africaine, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus. L'Afrique

du Sud traverse une deuxième vague de coronavirus, largement causée par un variant local, réputé plus contagieux. Lors de la 1re journée disputée le week-end du 12-13 février, le CRB est allé tenir en échec à Lubumbashi les Congolais du TP Mazembe (0-0), alors que Mamelodi Sundowns s'est imposé à domicile face aux Soundanais d'Al-Hilal (2-0).

Coupe de la CAF**Le programme complet des représentants algériens**

Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football, l'ES Sétif et la JS Kabylie, débuteront la phase de poules à domicile le 10 mars prochain, en recevant les Sud-africains d'Orlando Pirates et les Camerounais de Coton Sport, selon le tirage au sort effectué au siège de la CAF au Caire (Egypte). Toutefois, l'Entente pourrait voir sa première sortie à domicile délocalisée dans un autre pays, en raison des risques de contamination au variant sud-africain de coronavirus. Versée dans le groupe A, l'ESS, finaliste de l'épreuve en 2009, se déplacera ensuite deux fois de suite, d'abord en Tunisie ou en Egypte, pour donner la réplique aux Libyens du Ahly Benghazi, à l'occasion de la 2e journée (17 mars), avant de se rendre à Aba (Nigeria) pour défier Enyimba, en clôture de la phase aller. De son

côté, la JSK (Gr. B) effectuera un long déplacement à Lusaka, pour croiser le fer avec les Zambiens de NAPSA Stars, à l'occasion de la 2e journée, avant d'aller au Maroc pour défier la RS Berkane, tenante du ti-

tre, lors de la 3e journée. Pour rappel, l'ESS s'est qualifiée aux dépens des Ghanéens d'Asante Kotoko (aller : 2-1, retour : 0-0), alors que la JSK a éliminé le Stade malien (aller : 1-2, retour : 1-0).

Calendrier des groupes A et B**Groupe A**

1re journée (10 mars): Enyimba FC (Nigeria) - Ahly Benghazi (Libye), ESS (Algérie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)
2e journée (17 mars): ... Orlando Pirates - Enyimba FC, Ahly Benghazi - ESS
3e journée (4 avril): Ahly Benghazi - Orlando Pirates, Enyimba FC - ESS
4e journée (11 avril): ... Orlando Pirates - Ahly Benghazi, ESS - Enyimba FC
5e journée (21 avril): ... Ahly Benghazi - Enyimba FC, Orlando Pirates - ESS
6e journée (28 avril): ... Enyimba FC - Orlando Pirates, ESS - Ahly Benghazi

Groupe B

1re journée (10 mars): RS Berkane (Maroc) - NAPSA Stars (Zambie), JSK (Algérie) - Coton Sport (Cameroun)
2e journée (17 mars): ... Coton Sport - RS Berkane, NAPSA Stars - JSK
3e journée (4 avril): NAPSA Stars - Coton Sport, RS Berkane - JSK
4e journée (11 avril): ... Coton Sport - NAPSA Stars, JSK - RS Berkane
5e journée (21 avril): ... NAPSA Stars - RS Berkane, Coton Sport - JSK
6e journée (28 avril): ... RS Berkane - Coton Sport, JSK - NAPSA Stars

Lutte - Championnats d'Afrique**L'EN en stage du 1er au 11 mars à Alger**

Les sélections nationales juniors et seniors (garçons et filles) effectueront à partir du 1er mars un stage au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), en vue des championnats d'Afrique, prévus du 6 au 10 avril à El Jadida au Maroc, a-t-on appris lundi de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Ce stage, qui verra la participation de 25 athlètes (12 seniors, 9 juniors et 4 filles) sera conduit par le staff technique national composé des entraîneurs Zeghdane Messaoud et Chergui Amar, souligne la même

Cyclisme - GP d'Alanya**Azzedine Lagab en 27e position**

L'Algérien Azzedine Lagab est entré en 27e position, avec un temps de 2h41:04, lors du Grand Prix cycliste d'Alanya, disputé en début de semaine, sur une distance de 103,5 km en Turquie. Cette course sur route a été remportée par le Colombien Juan Carlos Noreña Quintero, en 2h40:33, avec une vitesse moyenne de 38,68 km/heure, devant l'Américain Alex Hoen et l'Erythréen Eyob Metkel, ayant tout les deux réussi le même chrono que le vainqueur. Le deuxième algérien à avoir franchi la ligne d'arrivée derrière Lagab a été Youcef Reguigui, entré en 50e position, avec un chrono de 2h43:55, au moment où le troisième algérien engagé dans cette course, Hamza Mansouri est entré en 55e position, avec un chrono de 2h44:14. La sélection algérienne est compo-

CAN-U20**Derby Maroc-Tunisie et choc Cameroun-Ghana en quarts**

Al'issue de la phase de groupes, achevée ce lundi, on connaît désormais les affiches prévues jeudi des quarts de finale de la CAN des moins de 20 ans qui se déroule actuellement en Mauritanie.

Le premier choc opposera le Cameroun, vainqueur de ses 3 matchs, au Ghana, qui avait fait forte impression mais qui a chuté face à la Gambie (1-2) et qui n'a finalement dû sa qualification qu'à sa place parmi les meilleurs 3es de groupes. L'autre grand

choc mettra aux prises le Maroc, qui monte en puissance, à la Tunisie, surprise par la Centrafrique (1-2) et qualifiée seulement parmi les meilleurs 3es.

Le Burkina Faso, 1er du groupe B, partira légèrement favori devant l'Ouganda, 2e du groupe A, dans un duel qui s'annonce indécis, tandis que les deux qualifiés surprises, la Centrafrique et la Gambie, qui ont terminé 2es de leur groupe respectif, s'affronteront pour un billet en demi-finales.

Natation - FAN**Le nouveau président connu le 13 mars**

La Fédération algérienne de Natation (FAN) tiendra son assemblée générale élective (AGE) le 13 mars (9h00), alors que l'assemblée ordinaire (AGO) est prévue le 27 février à la salle de conférence du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris de l'instance fédérale. Les membres de l'AG procéderont lors de la session ordinaire (9h00) à l'adoption du procès-verbal (PV) de l'AGO de 2019, avant de passer à l'approbation des bilans mo-

ral et financier de l'exercice 2020 ainsi que le rapport du commissaire aux comptes.

Lors de cette AGO, les membres auront également à installer les commissions de candidatures, recours et passation de consignes en vue de l'AGE. Le président sortant de la Fédération algérienne de natation, Mohamed Hakim Boughadou, avait annoncé sa candidature pour un deuxième mandat olympique (2021-2024), à la tête de l'instance fédérale.

LFP - Sanctions

Chérif Hadjar suspendu un mois

L entraîneur de l'Olympique Médéa, Chérif Hadjar, exclu pour atteinte à la dignité et à l'honneur lors du match perdu face au Paradou AC (2-1) samedi pour le compte de la 14e journée de Ligue 1, a écopé d'un mois d'interdiction de terrain et des vestiaires, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

Le coach de l'OM devra en outre s'acquitter d'une amende de 100.000 DA.

D'autre part, quatre clubs (le CS Constantine, le MC Oran, le Paradou AC et l'Olympique Médéa) ont été condamnés à payer une amende de 200.000 DA pour «non respect du protocole sanitaire». De son côté, le CA Bordj Bou Arréridj a été

sanctionné une énième fois d'une amende de 200.000 DA pour «absence d'entraîneur sur la main courante» lors de la rencontre perdue face au WA Tlemcen (3-1). Enfin, le joueur de l'USM Bel-Abbès, Kheiraoui Mustapha, exclu lors de la rencontre face au NA Hussein-Dey (1-1) pour cumul de cartons, a écopé d'un match de suspension ferme.

JSM Tiaret

Abdellah Mecheri rend le tablier

La direction de la JSM Tiaret a résilié lundi le contrat de son entraîneur Abdellah Mecheri, et ce, 48 heures après la défaite à domicile de son équipe face à l'ASM Oran pour le compte de la deuxième journée de la Ligue 2 de football. «Nous avons trouvé un terrain d'entente avec Mecheri pour mettre un terme à notre collaboration. L'entraîneur ne

peut assurer pleinement sa mission au sein du club pour des raisons personnelles», a déclaré Noureddine Zerrouki, membre de la direction de cette formation de l'Ouest du pays. A propos du successeur de Mecheri, le même responsable a fait savoir que la direction du club étudiera dans les prochaines heures les propositions que va formuler le

manager général, Aït Mouloud. La JSMT, qui retrouve la deuxième division après plusieurs années passées dans le palier inférieur, a mal entamé le championnat en concédant un nul face à l'US Remchi (1-1) dans un match comptant pour la première journée joué à Tlemcen, avant de perdre sur son terrain face à l'ASM Oran (2-1).

MC Oran

Mellal, le nouveau maître du jeu



Le MC Oran a trouvé en son meilleur de jeu, Benamar Mellal, un véritable stratège comme l'attestent ses sept offrandes depuis le début de la saison dont trois lors de la victoire des siens sur le terrain du CS Constantine (3-1), samedi passé dans le cadre de la 14e journée de la Ligue 1 de football. Cette distinction a été saluée par le nouvel entraîneur des «Hamraoua», Kheireddine Madoui, qui n'a pas tarì d'éloges sur l'enfant de Mascara, estimant que «les stades algériens sont privés de joueurs de son profil depuis le départ à la retraite des meneurs de jeu légendaires du championnat algérien, à l'image de Lakhdar Belloumi et Abdelkader Meziani». Le joueur de 27 ans avait rejoint le club phare de la capitale de l'Ouest du pays lors de l'été

2019 en provenance du CA Bordj Bou Arréridj. Il a également porté les couleurs de l'USM Harrach, la JSM Béjaïa, ainsi que le club de sa ville natale, le GC Mascara, soit le même club qui a enfanté l'ancienne star de la sélection algérienne, Lakhdar Belloumi. Mellal a attribué son ascension remarquable cette saison à «la liberté que (lui) accorde le staff technique sur le terrain», ajoutant que cela l'a énormément aidé à faire étalement de ses qualités techniques. Le meneur de jeu s'est illustré notamment dans l'exécution des balles arrêtées, devenues un atout de taille pour l'équipe oranaise qui a marqué plusieurs buts en profitant de cette situation, dont deux signés de la tête par le défenseur central, Boualem Masmoudi, contre le MC Alger et le

CS Constantine, après deux balles arrêtées magistralement exécutées par le numéro 10 du MCO. Ce dernier est impliqué aussi dans 9 des 21 buts marqués par les siens, puisqu'il compte également, outre les sept passes décisives, deux réalisations dans son compteur buts. Son mérite s'avère ainsi énorme dans cette première place que partage le Mouloudia avec la JS Saoura au classement de la meilleure attaque du championnat. En s'illustrant de la sorte, Mellal ambitionne naturellement à taper dans l'œil du sélectionneur de l'équipe nationale des joueurs locaux, Madjid Bougherra, pour lui donner la chance de faire partie du groupe qui participera aux prochaines échéances de cette sélection, a-t-il souhaité.

ASM Oran

La signature du contrat Mouassa retardée

Le nouvel entraîneur de l'ASM Oran, Kamel Mouassa, n'a toujours pas signé son contrat qui lui permet de diriger du banc de touche son équipe lors de ses rencontres en championnat de Ligue 2 de football, a-t-on appris mardi de la direction de la formation de la capitale de l'Ouest du pays. La même source a fait savoir qu'un différend financier tarde encore la signature de ce contrat, empêchant le club de déposer le dossier de son coach au niveau de la Li-

gue nationale pour obtenir sa licence. Malgré cela, Mouassa poursuit son travail à la barre technique de l'ASMO, qu'il a rejointe quelques jours avant le coup d'envoi du championnat donné le 12 février, en préparant la réception de l'US Remchi, vendredi dans le cadre de la troisième journée, a-t-on assuré. Le coach devra, en outre, rencontrer dans les prochaines heures le premier responsable du club, Merouane Beghor, pour tenter de débloquer la situation et lui per-

mettre d'accéder sur le terrain dès le prochain match, affirme-t-on encore de même source. Mouassa, qui a mené la formation de «M'dina J'dida» à l'accession en Ligue 1 en 2014, a déclaré à son arrivée au club qu'il ambitionnait de reproduire le même scénario cette saison. L'ASMO a démarré le championnat par un nul à domicile contre le RCB Oued R'hiou (0-0), avant de s'imposer sur le terrain de la JSM Tiaret (2-1) lors de la deuxième journée.

JSM Béjaïa

Aux prises avec d'énormes obstacles

M. Zeggai

Finalement, la dernière victoire acquise aux dépens du MC El-Eulma n'aura servi à rien. En effet, Rachid Redjradj, le président par intérim, vient de démissionner de son poste, laissant la porte ouverte à toutes les spéculations. Le désormais ex-responsable de la JSMB justifie, dans un communiqué, sa décision par de nombreuses difficultés rencontrées. Certaines voix se sont élevées pour critiquer le recrutement effectué durant l'intersaison et impute l'entièvre responsabilité à Rachid Redjradj. D'autres évoquent le travail en coulisses mené contre lui pour perturber l'équipe et précipiter son départ. Rachid Redjradj, lui, a une autre explication. Il a mis en relief le blocage des subventions, les fausses rumeurs et les comportements douteux. On vient d'apprendre que deux milliards 500 millions de centimes, alloués par l'APC, n'ont pas encore atterri dans les caisses du club. Pourquoi et qui est derrière ce blocage ? Le désormais ex-responsable de la JSMB a parlé également de fausses informations colportées ici et là, faisant état d'une contribution financière des actionnaires, une information qu'il a catégoriquement démentie. Selon notre enquête, ceux qui ont été à l'origine du désastre de la JSMB, et même du MOB, sont toujours là et choisissent le moment pour réagir dans un climat malsain. Alors, les habituels perturbateurs sont-ils de retour ? Ces manœuvres de déstabilisation commencent à donner des appréhensions aux supporters des «Vert et Rouge» et risquent de porter de graves préjudices au club. Là, il n'est pas impossible de voir l'entraîneur Karim Khouda remettre le tablier, surtout lorsqu'on sait que la présence de Rachid Redjradj a

pesé lourd sur la balance dans la venue de ce technicien. Cette situation est le reflet des années précédentes et qui a découragé toutes les bonnes volontés à venir prêter main-forte au club. Dans quel intérêt ? Seules ces personnes, connues dans la sphère publique de Béjaïa, détiennent la réponse. Le moment n'est pas propice pour ce genre de manœuvres, d'autant plus que la JSMB a souffert le martyre, frôlant la disparition pure et simple avec des joueurs sans salaires depuis des mois, une crise financière sans précédent et une absence totale et mystérieuse des actionnaires, sans oublier les dettes à la pelle. Ne pouvant plus supporter ses difficultés, le désormais ex-président par intérim de la JSMB, Redjradj Rachid, a fini par se retirer de la gestion du plus vieux club kabyle qui renoue ainsi malheureusement avec les conflits internes, créés par ceux qui ont coutume de nager en eaux troubles. Rachid Redjradj a poussé le bouchon plus loin à propos des subventions. «Un éléphant usé de manœuvres malsaines pour bloquer une somme de 2,5 milliards de centimes en connivence avec la tutelle», lit-on dans le communiqué publié sur les réseaux sociaux. Cette déclaration, grave en conséquences, va-t-elle inciter qui de droit pour procéder à une enquête et éclairer l'opinion publique ? Bizarre et inconcevable lorsqu'on sait que les autorités locales de Béjaïa ont toujours soutenu leurs clubs et tenu leurs engagements.

En tout cas, ce genre de situation risque de se répercuter sur les résultats de l'équipe, à commencer par le déplacement samedi chez l'USM et pourrait, même s'il est encore prématûr de se prononcer, hypothéquer les chances de la JSMB dans la course à l'accession.

Tennis - Réhabilité selon les normes internationales

Le complexe d'Oran désormais opérationnel

Le complexe de tennis sis à haï «Es-salem» (Oran) peut désormais abriter des compétitions sportives internationales d'envergure «à l'image de la Coupe Davis» après l'achèvement des travaux de remise à niveau dont il a bénéficié, a indiqué le président de la ligue de wilaya de tennis. «Oran peut prétendre à organiser des compétitions de tennis d'envergure grâce à cet acquis très important qu'est le complexe de tennis dont les travaux de réhabilitation lui ont permis de disposer désormais des normes définies par la Fédération internationale de la discipline», a déclaré Djemaï Tedjini. La réouverture de ce complexe est prévue pour juin prochain. Il devra accueillir des événements expérimentaux en prévision des Jeux méditerranéens (JM) programmés à Oran lors de l'été 2022, a précisé le même responsable, assurant que les travaux engagés au niveau de ce site depuis la fin 2019 touchent à leur fin. Les travaux de réhabilitation de ce complexe, construit en 1934, ont été confiés à deux entreprises algériennes. Ils ont tou-

ché tous les équipements du site, dont le court principal qui a été doté de deux tribunes d'une capacité d'accueil de 500 places. Le président de la ligue oranaise, qui a été chargé du suivi technique des travaux, s'est dit «très satisfait de la qualité des courts qui ont été refaits de manière à résister au mauvais temps grâce à la réussite des opérations de drainage effectuées pour la circonstance». Il s'agit aussi d'un acquis important pour le développement du tennis local qui aspire à retrouver son lustre d'autan, selon le même responsable, qui n'écarte pas l'éventualité de postuler à un autre mandat lors de l'assemblée élective de sa ligue prévue dans les prochains jours, a-t-il déclaré, soulignant que la ligue d'Oran chapeaute pas moins de 12 clubs qui comptent près de 800 athlètes affiliés. Le complexe de tennis de haï «Es-salem» fait partie de huit équipements sportifs qui ont bénéficié de vastes opérations de remise à niveau en prévision de la 19e édition des JM prévue du 25 juin au 5 juillet 2022, rappelle-t-on.

« L'islamo-gauchisme, la phobie du CRIF ? »



Par M. Houssine Mourad Salim*

Les lectures d'un phénomène sociopolitique restent légion de nos jours avec l'entrée dans l'arène des multimédias souvent intoxiqués par les réseaux sociaux et les fake news difficilement recoupées par le débit diabolique qui leur est imposé. Et puis, les grilles d'interprétation restent tributaires des cursus, écoles, méthodes et vécus de ceux qui font l'actualité unidimensionnelle en software ou hardware...

Certains de nos universitaires et think tanks focalisent sur les histoires et mémoire françaises et le feuilleton Stora/Chikhi est révélateur de cette accoutumance aux banques de données et archives d'une tutelle néocoloniale qui n'en finit pas jusqu'aux mondanités... Tout cela pour rappeler au lecteur in situ que si la guerre des connaissances, concepts, signifiants/signifié, messages/communication fait rage à ce jour dans la furtivité des labos des anciennes puissances impériales et coloniales, il n'en demeure pas moins que la ministre de l'Enseignement supérieur de l'autre rive fait remonter à la surface médiatique un pan de l'histoire du mouvement étudiantin de France issu(e) de Mai 1968 et de la problématique décolonisation qui s'ensuivra. Et là, nous entrons dans la variance des interprétations des concepts qui reste ouverte à toutes les manipulations et récupérations idéologiques et politiciennes ! Déjà que le terme «islamo-gauchisme» est lancé au début des années 2000 par le sociologue français, Pierre André Taguieff, directeur de recherche au CNRS à l'époque, «pour signaler des formes de dérives d'une gauche très pro-palestinienne vers l'antisémitisme...»²

Nonobstant le non-scoop de Frédérique Vidal qui exhume sans le vouloir (?) en 2021 un cadavre des catacombes du CRIF³, gageons que le sociologue Pierre André Taguieff ait aussi voulu écrire «pour signaler les formes de dérives d'une gauche très pro-palestinienne vers l'antisionisme...». Le constat de l'existence d'une gauche française pro-palestinienne le début des années 70 est explicité et référencé et personne n'a oublié la mode des keffiehs palestiniens et libanais qui fit fureur dans les manifestations progressistes et trotskystes en Europe :

Et si Frédérique Vidal, cette universitaire reconnue spécialiste en génétique moléculaire, devenue ministre des Universités de France et de Navarre, ne s'était pas trompée de laboratoire en découvrant dans une fiole cachée un échantillon d'islamo-gauchisme datant des années 70 postérieures à l'avortement de la révolution gauchiste de mai 1968 initiée à l'Université de Nanterre et au Quartier latin, dévoyée par l'infiltration (à la décharge du militant Alain Krivine⁴) d'un mouvement ouvrier traumatisé par ses rappels dans le déni phobique de la guerre d'Algérie ?

« Lorsque le keffiyeh se retrouve au cou des manifestants occidentaux, dans les années 70, la référence au militantisme palestinien est assumée, sur fond de romantisme révolutionnaire »⁵ Il reste aussi nécessaire pour nos historiographes et les chercheurs de l'Hexagone d'insister sur l'étalonnage dans l'appréciation des phénomènes socio-historiques qui alimentent cette guerre idéologique et/ou conceptuelle tant la nuance se diffuse dans l'opacité de campus où Max Weber n'est plus célébré depuis le psychédélisme du psychologue et universitaire Timothy Leary aux States avec la New Left où puisera peu de temps après le dévoyé Daniel Cohn Bendit de l'Université de Nanterre !

Quand j'évoque la gauche française pro-palestinienne (et libanaise) des années 70, il y a lieu de préciser qu'une grande partie de cette mouvance était composée d'étudiants et ouvriers issus des deuxième puis troisième génération d'immigrés de tradition musulmane ainsi qu'un nombre non négligeable d'intellectuels binationaux à ce jour ! A-t-on oublié à titre symbolique le combat associatif et politique (Marche des beurs en 1983) du regretté militant Mouloud Aounit⁶ (Né en 1953 à Timezrit, inhumé à Aubervilliers en 2012), ancien président du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) ? En 2003, il est victime d'une agression à Saint-Mandé, selon lui, de la part de militants de la Ligue de défense juive...

Ce petit résumé ou rappel historique est non exhaustif des événements d'une saga trans-générationnelle de l'émigration algérienne et maghrébine impliquée dans la plupart des processus socioculturels de la France contemporaine; néanmoins, il est là pour remettre les pendules de l'Histoire à l'heure et rappeler que ceux qui sont qualifiés aujourd'hui

d'islamistes par les faux horlogers se trouvent dans l'Hexagone depuis plus d'un siècle et ont toujours flirté avec la gauche française et ses extrêmes tant dans les chantiers d'ouvriers nord-africains que dans les campus de leur progéniture ! La jonction entre la mouvance musulmane laborieuse et le progressisme de France est une réalité et les passerelles résisteront au temps et aux manipulations sionistes et néocolonialistes friandes de nouvelles richesses naturelles à piller et nouveaux prolétariats à exploiter sous la bannière bancaire des nouveaux conservateurs de la mondialisation impérialiste !

Citons, en conclusion, l'écrivain Azouz Begag, un des pionniers de la diversité au sein du gouvernement de Dominique de Villepin d'abord - ministre délégué à la Promotion de l'égalité des chances-, puis auprès de François Bayrou en 2007 : « Comme feu mes parents, paysans algériens, pauvres et analphabètes, arrivés en France en 1947, ma foi est basée sur l'humilité, la discréption, la liberté, la liberté de conscience. Et la connaissance, le savoir. *Ikra !* Je lis pour ne pas mourir idiot. Je me cultive, car je sais qu'en islam, un savant vaut mieux que mille croyants ». °5

*Psychologue et écrivain⁶
Notes, liens et références :

¹ Jean-Michel Krivine, le frère du syndicaliste Alain Krivine de mai 1968, effectua son service militaire en Algérie, en 1957-1958, comme médecin militaire. De retour à Paris en 1958, il milita dans les réseaux clandestins de soutien au FLN algérien, de même que deux de ses frères, les jumeaux Alain⁷ et Hubert Krivine. Il appartenait à un groupe de médecins qui soignaient clandestinement les militants algériens blessés par la police. Lien: <https://maiton.fr/spip.php?article137921>

² - <https://www.lemonde.fr/blog/filiu/2018/12/30/la-popularite-planetaire-du-fouillard-palestinien/>

³-CRIF : Le Conseil représentatif des institutions juives de France (connu également sous l'acronyme CRIF) fédère, au sein d'une seule organisation, différentes tendances politiques, sociales ou religieuses. Au niveau international, le CRIF est affilié au Congrès juif mondial. En 2009, Jean Daniel a dénoncé ce qu'il considère être dans certains cas de la part du CRIF une «solidarité inconditionnelle et aveugle avec l'extrême droite de l'État d'Israël», et Jean François Kahn (sous son pseudonyme François Darras) écrit que le CRIF «est tombé entre les mains de courants alignés sur la droite israélienne la plus intranquise», rappelant que «le CRIF n'a pas toujours été ce qu'il est devenu».

⁴- En 2006, Mouloud Aounit envisage des poursuites contre un professeur de philosophie, Robert Redeker, alors menacé de mort à la suite de la publication d'un article qualifié de «tribune très violente consacrée à l'islam» par Le Monde. En réaction à cet article, Robert Redeker avait reçu des menaces de mort : plusieurs intellectuels français lui avaient alors apporté leur soutien au nom de la liberté d'expression. Le MRAP et Mouloud Aounit, tout en condamnant les intimidations dont il était victime, ont critiqué les propos de Robert Redeker expliquant qu'ils renforçaient les amalgames du type «musulman-fanatique-violent-terroriste».

⁵- https://www.lepoint.fr/politique/azouz-begag-la-peur-des-musulmans-est-ancienne-en-france-20-02-2021-2414748_20.php#

⁶- Auteur, entre autres, du livre «Le traquenard de Poitiers», un thriller... entre les deux rives, paru en juillet 2016. <https://shop.albertine.com/livre/9782334163552-le-traquenard-de-poitiers-mourad-salim-houssine/>

«Les start-up au cœur du programme du président»



Par Mohamed Haichour *

Qui ne se souvient pas des premiers discours du Président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa campagne électorale ? Entre doute et espoir, il a mis les Start-ups au cœur de son programme économique qui rentre dans le cadre d'un vaste projet sociétal multidimensionnel. Faire de l'Algérie un «pôle de l'innovation en Afrique», c'est l'ambition affichée par le Président, dès son premier jour. Avec l'introduction de ce nouveau concept et mindset, le Président Tebboune Abdelmadjid vient de connecter notre pays au reste du monde.

ALGERIA DISRUPT 2020, LE DEPART

Un grand travail de fond a été fait par le ministre Yacine Oualid, le jeune ministre délégué chargé des Start-ups et de l'innovation. Nommé en janvier par le président, il est le plus jeune membre du gouvernement actuel. A, tout juste, 27ans son département est à l'origine d'Algeria Disrupt 2020, une Conférence nationale sur le sujet qui s'est tenue samedi 3 octobre 2020 où le premier fonds d'investissements a vu le jour. Il servira à financer ces start-up par la prise de participation dans le capital, impliquant un facteur de risque que les

mécanismes de financement classiques ne supportent pas.

RENCONTRE «PLACE FINANCIERE - START-UPS»

Une deuxième rencontre a eu lieu jeudi le 18 février 2021, au palais de la Culture, en collaboration avec la COSOB afin de relier l'ensemble des start-ups avec le monde des finances et le secteur bancaire. Cela pour l'ultime optique de faire émerger une nouvelle catégorie de start-ups «Fintech» spécialisées dans les finances où le «block-chains» est devenue la nouvelle technologie utilisée pour garantir le traçage de toute chaîne de production, de distribution et d'autres transactions. Cette rencontre permettra également à ces jeunes entrepreneurs en quête de financements d'acquérir des notions financières.

ALGERIE, PÔLE DE L'INNOVATION EN AFRIQUE

Il est plus que jamais temps d'expliquer aux Algériens qu'une course contre la montre a été enclenchée, du moins dans le continent africain, afin que ces pays se positionnent en tant que leaders en innovation et en numérique.

Le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud

et l'Égypte sortent du lot et se distinguent en tant que « les BIG 4 » du numérique.

Une réalité qui s'applique désormais dans de nombreux pays du continent, et plus particulièrement au Kenya et au Nigeria. Nairobi et Lagos sont, en effet, les destinations les plus prisées en matière d'investissements en Afrique. Ce sont les deux pôles qui représentent plus de la moitié de toutes les transactions d'investissements conclues sur le continent (d'après le classement annuel de Start-up Blink).

LA CINQUIEME ERE DE LA SOCIETE HUMAINE

Nous sommes maintenant à l'aube de la cinquième ère de la société humaine.

Ce n'est pas une mince affaire. Comme tout changement d'ère de la société, celle-ci en est l'émergence de technologies révolutionnaires, similaires à celles de la quatrième révolution industrielle.

Des avancées marquantes dans les domaines de la biotechnologie, de l'intelligence artificielle (IA), de l'informatique quantique, de l'infonuagique (cloud computing) et infonébulique (fog computing), de l'Internet des objets, des systèmes cyber-physiques et de la nanotechnologie.

Nous passons de la technologie comme outil pour contrôler notre environnement, vers la technologie intégrée à notre environnement.

Le terme révolution sociale est tout à fait approprié. Plus que de lents progrès, nous assistons à une cascade d'innovations ainsi qu'à des avancées significatives en matière de science et de technologie. Cela signifie un changement systémique suffisamment puissant pour toucher profondément tous les aspects de notre société. À peu près la moitié des types d'emplois actuels seront remplacés par des emplois qui n'existent même pas encore.

La plupart des gouvernements se sont contentés de réagir aux problèmes actuels en offrant des solutions immédiates pour apaiser les Algériens.

Lorsqu'un gouvernement préfère entretenir artificiellement une entreprise qui n'a aucun espoir d'être compétitive ou de réaliser de nouveaux profits simplement pour «sauver des emplois» ou lorsqu'un gouvernement adopte de puissantes mesures restrictives parce qu'il ne sait pas vraiment comment gérer les technologies émergentes, il ne prépare pas sa société pour le futur.

L'Algérie doit faire face à ce qui va arriver et tenter d'incorporer ces changements de manière positive au sein de sa société. Cela peut se faire de manière proactive en travaillant avec des start-ups agiles et performantes, qui ont des visions futuristes

dans le but de concevoir un avenir meilleur pour tous. La réglementation est inévitable, mais pour orienter plutôt que de bloquer. L'approche n'est pas encore parfaite, mais la volonté y est.

START-UPS AU SERVICE DU TOUT NUMERIQUE

Notre économie a besoin plus que jamais de cette dynamique et approche où les start-ups joueront un rôle déterminant dans le nouveau programme du Président Abdelmadjid Tebboune. Un des éléments clés consiste à mieux intégrer la technologie à notre environnement pour que celle-ci devienne transparente.

Le choix du tout numérique dans les démarches administratives, par sa détermination à en finir avec la «bureaucratie qui s'est enracinée dans nos administrations» et qui est «l'obstacle majeur qui a entrave l'aboutissement de nombreux projets».

Non seulement cette approche contribue à éliminer un important obstacle pour les segments de la population moins familiers avec la technologie en rendant celle-ci plus intelligible, mais en plus, éloignera le débat de la technologie elle-même pour se recentrer sur l'humain (IDH).

La plupart des discussions actuelles, ne concernent que le monde des affaires et les professionnels, mais l'Algérie nouvelle 5.0 est entièrement différente et devrait inclure la voix de visionnaires, philosophes, historiens, professionnels de la technologie, cols bleus, cols blancs, entrepreneurs et, plus encore. Les changements de société affectent tout le monde, il est donc naturel que nous soyons tous impliqués dans la discussion.

Les questions sont d'une simplicité trompeuse : À la lumière de ce que nous voyons arriver, notre pays est appelé à suivre cette nouvelle vague afin de se positionner parmi les pays leaders de demain. Le meilleur atout à prendre en considération c'est la jeunesse de la population algérienne, un environnement idoine pour une rapide transition du nouveau paradigme.

L'économie de connaissance, le nouveau concept introduit par le président qui servira comme modèle de croissance alternatif au model rentier, actuellement en place, basé sur les revenus en hydrocarbures. Cette nouvelle vision est en diapason avec la ressource humaine qui sera en mesure de s'insérer dans les chaînes de valeur mondiales, la bonne gouvernance et la résilience des institutions. Tel est le nouveau défi attendu dans la nouvelle ère technologique.

*Membre du Conseil scientifique de la COSOB

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES				
LOT	CODE	DESIGNATION	MARQUE	IMMAT
02	EH218430-827	Camion à benne	Iveco	00058-215-13
05	EH218430-834	Camion à benne 8x4 CU 26T	Iveco	00059-215-13
06	EH218430-860	Camion à benne 8*4 CU 26T	Iveco	00103-215-13
09	EH218430-791	Camion-citerne à eau 15000L	Daewoo	016-214-13
10	EH218430-795	Camion-citerne à eau 15000L	Daewoo	008-214-13
16	EH218440-633	Minibus	Mitsubishi	18-407-13
18	DE 215240-1106	Bulldozer 1992	Caterpillar	41-00547-13
19	DB215240-1350	Pelle chargeuse 2001	Daewoo	51-00710-13
20	DB215240-1587	Pelle chargeuse 2008	Hyundai	42-01543-13
21	DB215240-1795	Pelle hydraulique sur chaînes 2010	Caterpillar	42-02049-13
22	DB215240-1481	Pelle excavatrice O&K RH 23.5 2003	O&K	41-00842-13
23	DI215240-2026	Nivelleuse 2014	New Holland	42-02618-13
27	EA218410-893	Véhicule 308	Peugeot	01139-110-22
28	ED218410-745	Voiture utilitaire Great	Great Wall	354-312-13
29	GH215240-1377	Rouleau Pied Damer 2002	Bomag	41-00776-13
30	GH215240-1318	Compacteur 1999	Bomag	41-74400-13
32	KC215300-1527	Poste à soudure (Sidel) + Poste à soudure (Air liquide)		
35	Lot mobilier et équipement de bureau (tables + chaises + rayonnages + chasseurs et armoires métalliques)			
36	Divers matériels : citernes + crics + extincteurs + divers			
39	Pièces de rechange neuve : (39- Wibau/ 40- Sonacom/ 41- Dresssta / 42- Richier + Hatz + Vibromax / 43- VW + Renault + Peugeot / 44 -Balcancar+ Sakai + Diesel Energie / 45- Marini / 46- Veneri / 47- Fruehauf + Marel + ST			
A	Graissage + Equipements + Compari / 48- Divers pièces de rechange / 49- Komatsu / 50- Phoenix + Toyota / 51/1			
51	O&K - 51/2 O&K - 51/3 O&K - 51/4 O&K- 51/5 O&K (Voir Listings)			

شروط البيع: البيع بدون ضمان.

- لا تسترجع مبالغ الضمان إلا في حالة عدم رسو المزاد على المعني عن كل حسنة كما هو مبين في دفتر الشروط.
*كل معلومات اسفلية برجحيتها يرجى الاتصال بمكتب محافظ البيع بالمخازن.

مكتب محافظ البيع بالمخازن

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 24 février 2021 19

APPARTEMENTS

■ A louer F3, hall, 2 balcons, 1^{er} étage 2 faç bien aménagé pour profession libérale + studio (2 pces + balcon + sanitaire) au 3^e étage pour profession libérale, d'une villa située à avenue de Canastel Gambetta /Oran – Tél : 0798.85.84.28

■ Vends chalet au camp 5, Be-thioua (Oran) F5 cuisine, (02) salles de bain + grande cour + garage 320 m², bon voisinage à proximité de la brigade de gendarmerie, acté – tél : 0549.21.32.51

■ A vendre appartement F2 au RDC à Mimosas, face CEM Abdelmoumen, Oran – Tél : 0554.29.90.46

■ Vds appartement F3, 77 m², 4^e étage, avec agent sécurité et caméra surveillance, Belgaïd, Oran – Tél : 0552.31.68.22

■ Vends appart F3, 87 m², SDB et cuisine, cité clôturée et sécurisée résidence Sona-trach – 5^e étage, Haï Fellauen-cen – Tel : 0661.64.66.78

■ Vends appt F4, 1^{er} étage, 2 façades, 90 m², à Oran Plateaux près de l'hôpital, refait à neuf, chauffage, climatisation, cuisine équipée, convient profession libérale et même laboratoire. Contactez : 0554.23.18.52

■ Vends appartement F4 2^e étage à cité Jean de la Fontaine, Gambetta Oran – Tél : 0658.92.61.67

■ Loue F3 Belgaïd 3^e (2,5 U) – F3 Miramar bureau 1^{er} (3U) – F3 + Box, bd des Lions, 4^e (6U) – F4 Plateau 3^e (3U) – F5 Ain El Turck, 4^e (2,5) – F1 centre ville (2U) – ag Abdallah 041.29.14.59/ 0770.40.87.48

■ A vendre appartement F3 à Bir el Djir, 4^e étage, avec ascenseur, acté propre ensoleillé, avec 2 balcons, libre de suite – Tel : 0770.40.19.72

■ Promotion immobilière EMI TURKISH vous propose des appartements haut standing de type F2/F3/F4/F5 en vente sur plan au niveau de la forêt « El Menzah » ex Canastel ORAN. Contactez-nous sur 0770.96.45.63/64 ou sur Fixe : 041.83.84.26

VILLAS

■ Ag NOGARET Tél : 0779.88.86.86. Vente des villas 421 m² + 400 m² + 530 m² st-Eugène – 150 m² Choupot + 480 m² Braya –

■ A vendre ou à louer immeuble de 6 apparts vides, 2 apparts par étages. RdC un gd local, situé à PLATEAU Oran – Tél : 0661.20.24.61 ou 0773.51.26.19

■ Tlemcen : vends villa, façade sur route principale commerciale, actée, permis de construire, conformité, livret foncier située près des ruines Mansourah – Tlemcen Tél/ : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Vends villa, sup 318 m² F3 + un grand salon + un grand dépôt + une grande cour + SDB + toilettes + une terrasse. Adresse cité Castors T.U.O Maraval – Tel : 0791.30.71.05 - 0553.33.30.59

■ A.V ou échange très belle villa dans un endroit résidentiel à Misserghine, cité Zabana, actée + L.F, sup 225 m², R+1 : 5 pces, 2 gds salons, TB cuisine avec gd séjour, hamam avec serpentin, douche jacuzzi, 2 sanitaires, 1 ga 2 voit, jardin avec arbres fruitiers, climatisation, caméra, 1 gde buanderie avec terrasse, contre appart + suppl SVP. Prix après visite – Tél : 0698.64.57.49/ 0791.83.23.50

■ Tlemcen : échange villa haut stand, centre tlemcen, const récente toutes commode et habitable de suite, contre appart à Hydra ou carcasse. Etudie toutes propositions - Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Tlemcen : vends villa haut stand, const- récente, 300 m², centre Tlemcen, toutes commod. chauffe-central, bâche à eau, tél, Internet, garage, stationnement sécurisé, actée, permis const-conformité, livret foncier - Tél : 0555.27.39.43 / 0699.05.77.37

■ Ag NOGARET -Tél : 0779.88.86.86. Vente des terrains 160 m² + 180 m² + 285 m². Point du Jour- 1.700 m² Fleurus – 1.000 m² St-Eugène + 470 m²-100 m², Carteaux –

■ Vends terrain 600 m², à Oran, Bel Air -Tél : 0550.54.08.04

■ A vendre une ferme superficie 2 hectares et 15 ares à El Amria (Nigria) actée + livret foncier, entourée et composée de 2 puits, 400 oliviers, bassin – Tel : 0554.29.99.91/ 0656.33.65.77

■ Vends terrain, zone industrielle Hassi Ameur, 15.000 m² - Tél : 0555.89.08.39

■ Recrutement ouvert : le Centre d'appel BUSINESS CALL CASTORS recherche téléopérateurs (trices) parfaitement francophone. Expérience exigée, min 6 mois Envoyez vos CV : call.business.rh@gmail.com

■ Entreprise sise à Es Senia recrute un contrôleur qualité laboratoire, expérimenté dans la production alimentaire (conserverie), 05 opérateurs sur machines expérimentés, une hôtesse d'accueil maîtrisant l'anglais, un responsable approfondissant la stratégie achat, appros et stocks. Adressez vos CV à : recrutement.bcfconserverie@gmail.com

■ Institut de beauté cherche coiffeur ou coiffeuse esthéticienne styliste angulaire. Contact : 0561.93.89.49

VEHICULES

■ Achat véhicules accidentés ou en panne légers et lourds Tél : 023 24 33 83 / 0550 59 03 60 0771 39 49 82

PENSÉE
Triste et douloreuse fut pour nous, la date fatidique du 24 février 2008 où nous avons quitté notre chère épouse et mère RAHIM Karima née HACINI, laissant un grand vide. En ce 13^e anniversaire de sa disparition, nous demandons à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée pour elle. Ton mari et tes enfants qui ne t'oublieront jamais

أنا شهادتك راجعون

LOCAUX

■ Vends ou loue local 20 m², Haï Sabah, près du périphérique, acté Oran – Tél : 0553.01.71.40

■ A Oran, à louer local commercial, sup 36 m² avec s/pente bien aménagé avec une belle façade, servira pour tout comm, à la place des Victoires. Prix après visite merci – Tél : 0554.96.24.41

■ A vendre local commercial, bien situé, à la ville nouvelle. Prix après visite. SVP curieux s'abstenir -Tél : 0550.01.25.20 -0770.62.67.84

TERRAINS

■ Ag NOGARET -Tél : 0779.88.86.86. Vente des terrains 160 m² + 180 m² + 285 m². Point du Jour- 1.700 m² Fleurus – 1.000 m² St-Eugène + 470 m²-100 m², Carteaux –

■ Vends terrain 600 m², à Oran, Bel Air -Tél : 0550.54.08.04

■ A vendre une ferme superficie 2 hectares et 15 ares à El Amria (Nigria) actée + livret foncier, entourée et composée de 2 puits, 400 oliviers, bassin – Tel : 0554.29.99.91/ 0656.33.65.77

■ Vends terrain, zone industrielle Hassi Ameur, 15.000 m² - Tél : 0555.89.08.39

■ A vendre lot de terrain de 400 m², 15m de façade, acté + livret foncier, situé à avenue Sidi Chahmi / Oran -Tél : 0782.47.10.32

DIVERS

■ Ets privé de Formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en conducteurs engins, rétrocaveur, chariot élévateur (clarck), grue mobile, stackar – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37/ 0796.00.07.59/ 0554.01.48.37/ 0658.36.16.14

■ Etablissement privé de formation professionnelle ALMASE lance formation qualifiante en coiffure hommes/femmes, éducatrice d'enfants, HSE - – Tél : 0783.85.07.81/ 0554.01.48.37/ 0796.00.07.59/ 0554.01.48.37/ 0658.36.16.14

■ Prends en charge des travaux de démolition, gros-œuvre, maçonnerie gte, décorat. façade, clés en mains, aménagement, rénovat, fourniture et pose – Tél : 0794.30.39.03

■ UniBeauté Ecole de formation professionnelle, lance des formations modulaires en coiffure hommes ; techniques de coiffage, visagisme, coupe, coloration, traitement capillaire, taille et rasage – Tél : 041.83.41.41/42 / 0770.00.53.43. Adress : 04 Rue Ezzaoui Mustapha, Gambetta, Oran

■ UniBeauté Ecole de Formation professionnelle, lance des Formations en Esthétique : Visagisme, Maquillage, Massage, Soins du visage, épilation, Manucure et Pédicure, Tél : 041.83.41.41 / 42.42 / 0770.00.53.43. Adress : 04 Rue, Ezzaoui Mustapha Gambetta, Oran

OFFICE PUBLIC DU COMMISSAIRE-PRISEUR
PRES LE TRIBUNAL DE RELIZANE
Maître ABBES Nacer-Eddine
03, Bd ABDELMOUNEN - RELIZANE
Tél : 046.71.80.08

AVIS DE VENTE

En exécution de l'ordonnance de saisie de Monsieur le Président du tribunal de ZEMMORA, prononcés entre SARL H1 WAY TECHNOLOGIES C/SPA CIPA, il sera procédé à la vente aux enchères publiques par soumissions cachetées le 11/03/2021 à 10H du matin au bureau du commissaire-priseur le matériel saisi suivant déposé au parc de la société SPA CIPA sis à la base de vie de BENI-DERGOUNE - ZEMMORA :

N° DU LOT	DESIGNATION	MATRICULE OU MARQUE	ETAT
01	Lot de matériel de forage de tunnel	CASA GRANDE	Bon
02	Tracteur Routier Man	08962.509.48	//
03	Camion Grue IVECO	05717.299.48	//
04	Camion Malaxeur ASTRA	05753.200.48	//
05	Camion malaxeur ASTRA	05754.200.48	//
06	Camion malaxeur ASTRA	04513.203.48	//
07	Camion malaxeur MAN	04514.203.48	S.C.GRISE
08	Camion à benne ASTRA	05950.202.48	//
09	Camion à benne ASTRA	04894.204.48	//
10	Camion à benne ASTRA	04968.204.48	//
11	Camion à benne ASTRA	04969.205.48	//
12	S/R porte-engin FGM	05657.805.48	//
13	Mini Bus HIGER	00237.416.16	//
14	Bulldozer sur chenille New-Holland	S.C.GRISE	//
15	Grue OCATELLI MC200 Série BG 388	S.C.GRISE	//
16	Grue TCM MC083	S.C.GRISE	//
17	Pelle Mécanique sur chenille HITACHI ZX13545-3	S.C.GRISE	//
18	Pelle Mécanique sur chenille HITACHI ZX240N-5B	S.C.GRISE	//
19	Pelle Mécanique sur chenille HITACHI ZX240N-3	S.C.GRISE	//
20	Pelle Mécanique sur chenille CATERPILAR 345B	S.C.GRISE	//
21	Pelle Mécanique sur chenille CATERPILAR 345H	S.C.GRISE	//
22	Chargeur sur pneu HITACHI ZW220-6	S.C.GRISE	//
23	Chargeur sur pneu HITACHI ZW250	S.C.GRISE	//
24	Chargeur sur chenille CATERPILAR 3126	S.C.GRISE	//
25	Chariot élévateur TEREX AGRI LIET 737	S.C.GRISE	//
26	Chariot élévateur Ddiel mc219	S.C.GRISE	//
27	Chariot élévateur Ddiel LLM159	S.C.GRISE	//
28	Chariot élévateur Ddiel llm157	S.C.GRISE	//
29	Chariot élévateur Ddiel LLM159	S.C.GRISE	//
30	Pompe à béton sur chenilles CIFA MC 135	S.C.GRISE	//
31	Compresseur à air tractable ATLAS COPCO AC234	/	//
32	Compresseur à air tractable ATLAS COPCO AC200	/	//
33	Compresseur à air tractable ATLAS COPCO AC196	/	//
34	Compresseur à air tractable ATLAS COPCO AC229	/	//
35	Groupe électrogène DEBELLO DB081	/	//
36	Groupe électrogène BOVE	/	//

CONDITIONS DE VENTE : Voir cahier des charges déposé au bureau du commissaire-priseur

La soumission cachetée doit être rédigée selon modèle déposé au bureau du commissaire-priseur
L'adjudicataire doit joindre à sa soumission timbrée copie de la C.N.I et un chèque de banque d'un montant de 21% de son offre.

[Le commissaire-priseur](#)

SARL MORLEX

Société agroalimentaire cherche Distributeurs

En prévision de sa rentrée dans le marché, la SARL MORLEX, spécialisée dans le domaine de chocolaterie, confiserie et miel lance un avis de présélection pour le choix des futurs distributeurs au niveau des régions suivantes :

- Alger – Oran – Constantine – Sétif

- Sud-Est – Sud-Ouest

Veuillez nous contacter à travers l'adresse email

suivante : Sarl.morlex.by@gmail.com

Tél : 0657.40.71.07

<h

Distribution de vaccins L'OMS accuse des pays riches

Le patron de l'OMS a accusé lundi certains pays riches de «saper» le dispositif de distribution de vaccins anti-Covid, Covax, destiné notamment aux pays défavorisés, en persistant à approcher directement les fabricants pour avoir accès à davantage de doses.



Certains pays riches sont actuellement en train d'approcher les fabricants pour s'assurer l'accès à des doses de vaccins supplémentaires, ce qui a un effet sur les contrats avec Covax», a déclaré le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus lors d'une conférence de presse commune par visioconférence avec le président allemand, Frank-Walter Steinmeier.

«Le nombre de doses allouées à Covax a été réduit à cause de cela,» a-t-il ajouté.

Le système Covax a été mis en place pour tenter d'éviter que les pays riches n'accaparent l'ensemble des doses de vaccin qui sont encore fabriquées en quantités trop réduites pour répondre à la demande mondiale. Et comprend notamment un mécanisme de financement qui

doit permettre à 92 économies à faible et moyen revenu d'avoir accès aux vaccins.

Mais la pénurie de vaccins fait que les premières distributions aux pays démunis ne devraient pas avoir lieu avant la fin du mois quand dans beaucoup de pays riches les campagnes de vaccination ont commencé fin 2020.

AUGMENTER LA PRODUCTION

Répondant à une question sur les engagements conséquents pris par les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Allemagne d'augmenter sensiblement leur contribution à Covax, le directeur général a laissé paraître sa frustration.

«Avoir l'argent ne veut rien dire, si vous ne pouvez pas l'utiliser pour acheter des vaccins», a-t-il dit.

«Nous pouvons seulement livrer des vaccins aux pays membres de Covax si les pays riches coopèrent en respectant les contrats passés par Covax», a-t-il insisté, enjoignant à ces pays, qu'il n'a pas cités, de s'assurer que leur comportement ne sape pas le système de distribution chapeauté entre autres par l'OMS et l'alliance pour les vaccins (Gavi).

Et de lâcher: «Mais je ne pense pas qu'ils se posent la question».

Frank-Walter Steinmeier a lui aussi plaidé pour que les vaccins soient plus largement distribués, pour des raisons morales mais aussi parce que c'est dans l'intérêt bien compris de tous d'éradiquer le virus rapidement, pour éviter que des variants, parfois plus dangereux, ne continuent d'éclore un peu partout. Mais, a-t-il reconnu, «les gouvernements ont d'abord et avant tout une obligation envers leur population».

Toyota donne le coup d'envoi de sa ville connectée au pied du Mont Fuji



Toyota a donné mardi le coup d'envoi de son programme pour développer une ville entièrement connectée au Japon, un grand laboratoire pour toutes les technologies du futur, comme la conduite automatisée, la robotique, l'intelligence artificielle. Baptisé «Woven City» -ville tissée, ndlr-, ce quartier expérimental installé au pied du célèbre Mont Fuji (centre du Japon) permettra aux chercheurs de tester leurs produits, dans la vraie vie, auprès de 360 habitants tout d'abord, puis 2.000 quand il s'agrandira, a indiqué le géant japonais de l'automobile. Inventeurs et employés du groupe seront les cobayes de ce programme.

Les responsables de Toyota ont organisé une cérémonie d'inauguration sur le terrain de 175 hectares,

destiné à accueillir la ville, à l'endroit même où se trouvait autrefois une usine Toyota qui a fermé ses portes l'année dernière.

«Le projet +Woven City+ démarre officiellement aujourd'hui», a déclaré le président de Toyota, Akio Toyoda, dans un communiqué.

La naissance de cette ville intelligente s'insère dans la stratégie de développement du constructeur nippon des nouvelles technologies, alors que l'évolution des réglementations et des goûts des consommateurs continue à pousser l'industrie automobile mondiale vers plus de respect de l'environnement, d'efficacité et d'automatisation.

Toyota avait dévoilé son projet de «laboratoire vivant» en janvier 2020 au salon CES de Las Vegas, appelant les investisseurs du monde entier à y collaborer. Toyota est redevenu le roi mondial des ventes automobiles en 2020, en écouant environ 9,53 millions de véhicules toutes marques du groupe confondues, dépassant ainsi son rival allemand Volkswagen (9,3 millions).

Les projets de villes connectées se multiplient dans le monde, notamment en Amérique du Nord et en Chine, avec les Gafa (Google, Apple, Facebook, Amazon) d'un côté et le gouvernement chinois de l'autre, de concert avec les géants locaux Huawei, Tencent ou Alibaba. Ces projets profitent de l'accélération des déploiements de la nouvelle technologie mobile 5G, qui doit permettre un débit bien supérieur à la 4G avec un temps de latence (le temps de réponse) réduit au minimum.

Tunisie Près de 160 migrants interceptés, deux corps repêchés



Les garde-côtes tunisiens ont intercepté 157 migrants qui tentaient de rallier clandestinement l'Europe au cours du week-end et repêché deux corps au large des côtes tunisiennes, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

«Samedi, 54 migrants illégaux ont été secourus et les corps de deux Tunisiens ont été retrouvés après que leur bateau est tombé en panne au large de la province de Mahdia», dans le centre-est du pays, a déclaré à l'AFP Ali Ayari, porte-parole régional de la Garde nationale maritime, qui dépend du ministère. L'embarcation était partie de Tunisie et tous les passagers étaient des hommes, dont trois Syriens et des Tunisiens.

Dimanche, 103 personnes qui avaient pris la mer le 16 février depuis le port libyen de Zouara en direction de l'Italie ont été secourues, dont six femmes et cinq mineurs, a ajouté M. Ali Ayari.

De nationalité syrienne, égyptienne,

Chine

Il fait des abdos sur un poteau électrique et provoque une panne

Un homme perché sur un poteau électrique pour y faire des abdos a provoqué en Chine une énorme coupure de courant qui a plongé dans le noir des milliers de foyers, a rapporté mardi un média d'Etat.

La scène insolite s'est déroulée dimanche soir dans le sud-ouest du pays à Chengdu, une immense métropole de quelque 16,5 millions d'habitants, selon le Quotidien du peuple. L'homme, dont le nom n'a pas été révélé, s'en est miraculusement sorti indemne et a été arrêté par la police. Ses motivations n'étaient pas connues.

L'incident a été immortalisé en vidéo et la scène diffusée sur les réseaux sociaux. Elle montre un homme sur le dos, suspendu dans le vide à environ 10 mètres du sol. Les pieds agrippés au poteau électrique, il multiplie les redressements de bas-

sin à la force des abdominaux. La presse locale a mis en garde contre toute tentation de reproduire un tel «comportement dangereux».

Pour des raisons de sécurité, la compagnie locale d'électricité a dû couper le courant et des dizaines de milliers de foyers en ont subi les conséquences, a indiqué le Quotidien du peuple.

Le sujet était largement évoqué mardi sur le réseau social Weibo - équivalent en Chine de Twitter où la plateforme américaine est interdite - et totalisait plus de 1,7 million de vues.

«Sans électricité, j'étais bien embêté et quand j'ai appris la raison de la coupure j'étais à la fois perplexe et amusé», a commenté un internaute. «Les coupures de courant peuvent faire perdre beaucoup d'argent et conduire à un accident mortel», réagissait un autre, fustigeant un acte de mauvais goût.

Neuf morts dans un naufrage sur un lac en Egypte



Au moins neuf personnes ont péri lorsque leur bateau a chaviré lundi soir sur un lac dans le nord de l'Egypte, a indiqué mardi à l'AFP un responsable sécuritaire. Les passagers, tous membres d'une même famille, faisaient une promenade en bateau sur le lac Mariout, situé à 20km à l'ouest d'Alexandrie, a précisé le responsable.

Le bilan s'élève pour l'heure à «neuf morts (...) six survivants et quatre ou

cinq disparus», selon la même source, qui s'est exprimée sous le couvert de l'anonymat. On compte cinq blessés parmi les survivants, a déclaré Mohamed al-Cherif, le gouverneur d'Alexandrie, cité par le média public Al-Ahram. Des recherches sont en cours pour retrouver les disparus. En périphérie de la ville, le lac Mariout est un lac saumâtre, relié au Nil et à la Méditerranée par plusieurs canaux.

Chassés de Facebook et Twitter Les extrémistes de Trump s'épanchent ailleurs

Gab au lieu de Twitter, MeWe pour remplacer Facebook, Telegram comme messagerie, et Discord pour les initiés: bannies des plateformes grand public, les mouvances conspirationnistes et de suprémacisme blanc américaines, soutiens affichés de Donald Trump, se sont repliées sur des réseaux plus confidentiels et plus difficiles à réguler.

«Les partisans de Trump les plus extrêmes étaient déjà bien installés sur les plateformes alternatives», constate Nick Backovic, un chercheur de Logically.AI, une société spécialisée dans la désinformation numérique. «Facebook et Twitter ont été très lents à réagir, cela a permis aux influenceurs de reconstruire leurs audiences quasiment sans interruption».

Après les émeutes du 6 janvier à Washington -quand des centaines de partisans de Donald Trump ont violemment envahi le siège du Parlement américain- les principaux réseaux sociaux ont sévi contre les organisations impliquées, comme les Oath Keepers, les Three Percenters, et les Proud Boys.

Facebook a ainsi intensifié les purges contre les mouvements armés: près de 900 ont été évinçés en tout. Twitter, de son côté, a banni définitivement l'ancien président, et supprimé 70.000 comptes affiliés à QAnon, une nébuleuse dont les fidèles étaient persuadés, ou le sont encore, qu'il va sauver le monde d'élites corrompues et pédophiles.

«C'est une stratégie qui fonctionne», estime Jim Steyer, président de l'association Common Sense Media. «Regardez Trump sans Twitter : il a perdu son mégaphone, ses messages ne sont plus amplifiés».

ANTI-VACCINS

Mais des millions d'extrémistes et conspirationnistes plus ou moins fervents refusent de se résigner, selon des experts, qui craignent que la censure rapproche et soude des individus a priori très différents.

«Chez QAnon, vous avez des militants armés, des républicains traditionnels, des mères au foyer, votre prof de yoga... Des gens qui avaient encore une certaine distance avec les groupes nazis ou suprémacistes. Mais là, ils commencent à se fondre dans les mêmes communautés. Ils n'ont nulle part ailleurs où aller», observe Alex Goldenberg du Network Contagion Research Institute (NCRI), un centre de recherche également spécialisé sur la désinformation numérique.

Les adeptes déçus se rassemblent sous d'autres bannières, notamment le mouvement anti-vaccins. Sur la messagerie cryptée Telegram, des groupes de dizaines de milliers de supporters de Donald Trump relaient ainsi de fausses rumeurs sur les «vaccins de dépopulation», entre deux insultes contre Joe Biden ou les migrants.

Ces échanges véhéments dans les recoins méconnus du web pourraient s'apparenter, aux yeux des autorités, aux conversations



et diatribes qui se tiennent dans les bars et repas de famille.

Mais si l'exclusion des grands réseaux sociaux a limité la capacité de recrutement à grande échelle des mouvements extrémistes, le feu couve sous la cendre.

Fin janvier, un groupe de manifestants a par exemple interrompu les vaccinations contre le Covid-19 dans un stade de Los Angeles, l'un des plus grands sites dédiés du pays.

La nécessité de réguler les réseaux alternatifs se heurte cependant aux contraintes morales et pratiques. Les limites de la liberté d'expression font l'objet d'un débat tendu aux Etats-Unis.

POLLUTION NUMÉRIQUE

Parler, sorte de Facebook des conservateurs, s'est retrouvé hors-jeu pendant plusieurs semaines, exclu du web par Google, Apple et

Amazon parce qu'il enfreignait leurs règles sur la modération des contenus incitant à la violence. Il est revenu en ligne mi-février.

Gab et MeWe, qui ressemblent aussi à Facebook, ont vu leur popularité exploser dans la foulée du 6 janvier. Selon Alex Goldenberg, ils servent surtout aux utilisateurs ayant besoin d'exprimer leur frustration.

«Il n'y a pas eu de pandémie en 2020. La grippe a été instrumentalisée pour détruire l'économie et voler l'élection (de Donald Trump)», assure un utilisateur de Gab, ILoveJesusChrist123, en commentaire d'un communiqué de l'ancien président, relayé par la plateforme.

Telegram est plus propice au passage à l'action, via les groupes privés, protégés par le cryptage. Les aficionados des armes à feu, eux, se retrouvent sur le forum MyMilitia.com («Ma Milice»).

Mais là où les fondateurs de Gab

ne cachent pas leurs affinités avec QAnon, MeWe et Telegram ont assuré qu'ils se passeraient bien de l'association avec les conspirationnistes. Tous deux ont fait des efforts de modération, mais ils ne disposent pas des ressources nécessaires.

«Ces mouvances, c'est comme la pollution. Elles ont gagné en pouvoir et en influence parce qu'elles fonctionnaient librement sur Facebook, Twitter et YouTube», commente Emerson Brooking, spécialiste des extrémistes et de la désinformation à l'Atlantic Council, un groupe de réflexion.

Il recommande par conséquent une sorte de mutualisation des équipes et technologies de modération entre réseaux sociaux concurrents. Le gouvernement devrait aussi intervenir, estime John Farmer du NCRI: «il doit traiter les réseaux comme l'eau et l'électricité: des biens publics soumis à régulation».

Perseverance enregistre du son et sa descente en vidéo Mars comme si vous y étiez

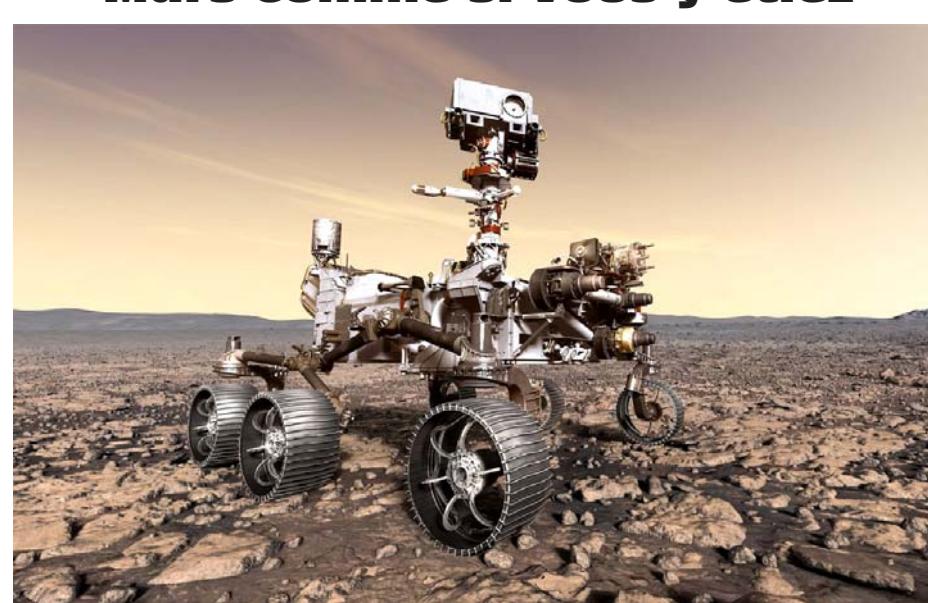
La Nasa a rendu publics lundi deux documents exceptionnels capturés par son rover Perseverance sur Mars: une spectaculaire vidéo de son atterrissage enregistré sous tous les angles, et le son d'une bourrasque de vent martien, premier audio enregistré sur la planète rouge par un micro.

Le véhicule, dont la mission est de trouver des preuves de vie ancienne sur Mars, a atterri la semaine dernière, première étape d'un périple d'au moins deux ans durant lesquels il prélevadera des échantillons qui devront être rapportés sur Terre par une mission ultérieure pour être analysés.

Long d'un peu plus de trois minutes, l'extrait vidéo publié par l'agence spatiale américaine dévoile les images de plusieurs caméras situées à différents endroits sur le module, après son entrée dans l'atmosphère martienne.

L'une montre le déploiement du parachute supersonique, une autre, située sous le rover, le sol martien qui se rapproche, et deux vues captent le rover peu à peu déposé au sol, suspendu par trois câbles depuis l'étage de descente. «C'est la première fois que nous avons été capables de capturer un événement comme un atterrissage sur Mars», a déclaré lors d'une conférence de presse Michael Watkins, le directeur du mythique Jet Propulsion Laboratory où a été construit le rover. «C'est vraiment fantastique.»

Le rover était protégé par un bouclier thermique à son entrée à une vitesse de 20.000 km/h dans l'atmosphère, qui marque le début des «sept minutes de terreur» jusqu'au sol. On peut



voir ce bouclier largué à la surface de Mars sur la vidéo. Huit rétrofusées ont ensuite fini de ralentir le véhicule, et la poussière martienne est propulsée en grande quantité sous leur effet. Une fois le rover immobile, on peut également voir l'étage de descente effectuer une dernière poussée afin d'aller s'écraser 700 mètres plus loin. «Ces images et ces vidéos sont ce dont nous avons rêvé pendant des années», a confié Allen Chen, chargé de la phase d'atterrissement pour la Nasa.

En plus de pouvoir montrer au grand public

ce à quoi une telle manœuvre, ultra périlleuse, ressemble en vrai, ces images pourront permettre aux équipes de la Nasa de mieux analyser ce qui se passe à chaque étape pour les futurs atterrissages.

PREMIER SON MARTIEN

La Nasa espérait également pouvoir capturer le son de la vertigineuse descente, mais cela n'a pas fonctionné.

Un extraordinaire audio, enregistré une fois

le rover posé à la surface de la planète rouge, a toutefois été dévoilé. Dans l'extrait, on peut entendre un son strident produit par le rover, mais aussi, clairement, le vent martien.

«Oui, vous venez bien d'entendre une bourrasque de vent à la surface de Mars, capturée par le micro et renvoyée sur Terre», a déclaré Dave Gruel, en charge de ces équipements pour la Nasa. Il s'agit «des premiers sons enregistrés à la surface de Mars», a-t-il ajouté.

L'agence spatiale a aussi fait entendre le même son mais avec le bruit du rover atténué.

Perseverance a emporté deux micros, dont l'un situé sur l'instrument scientifique SuperCam, une caméra ultra sophistiquée de la taille d'une boîte à chaussures. Celui-là pourra notamment servir à analyser le bruit produit lorsque le laser de la SuperCam, conçue par des Français, frapperà la roche. «Nous avons bon espoir de pouvoir continuer à utiliser ces micros pour capturer des sons», a dit Dave Gruel, même si leur espérance de vie est limitée du fait des températures extrêmes sur Mars.

De précédentes missions avaient déjà tenté d'envoyer des microphones sur la planète rouge, sans jamais parvenir à remplir l'objectif.

Le robot InSight de la Nasa, arrivé en novembre 2018 sur Mars, avait enregistré de multiples secousses sismiques, grâce à un sismomètre ultrasensible, que les Terriens avaient pu écouter. La fréquence des vibrations était trop basse pour l'oreille humaine; les enregistrements avaient donc été traités et accélérés pour devenir audibles grâce à une technique dite de «sonification».

• 2

11.15 Les Z'amours
11.50 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.50 La p'tite librairie
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.05 Tout le monde a son mot à dire
18.40 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal 20h00

21.05 La faute à Rousseau



Série dramatique - France - 2020

Saison 1 - Episode 3/8

- Emma et le devoir

Avec Charlie Dupont, Anny Duperey, Samira Lachhab, Louis Duneton

Emma, une lycéenne brillante et très mature pour âge, rêve d'intégrer une école d'hôtellerie en Suisse après l'obtention du bac. Quand Benjamin Rousseau, son professeur de philosophie qui est également le père de son meilleur ami Théo, découvre qu'elle a opté pour un BTS en comptabilité en choix d'études, il se met en tête de comprendre ce changement d'orientation soudain.

21.05 Les 28es Victoires de la Musique Classique



La violoniste Marina Chiche et Stéphane Bern présentent la 28e édition des Victoires de la musique classique en direct de l'Auditorium de Lyon, avec l'Orchestre national de Lyon dirigé par Nikolaj Szeps-Znaider. Les plus grands noms de la scène internationale seront présents : les ténors Michael Spyres et Lawrence Brownlee, les chefs d'orchestre Glass Marcano et Leonardo García Alarcón. La cérémonie récompense les artistes qui ont marqué la difficile année 2020.

21.05 Le monde de Jamy



Jamy et Myriam sont allés à la rencontre des meilleurs spécialistes sachant déchiffrer le langage des animaux. Quels sont les chiens les plus intelligents ? Test de QI avec quatre chiens de races différentes • Les perroquets parlent par amour. Enzo, un perroquet gris du Gabon, étonne les scientifiques • Vidéos Internet : au-delà du buzz, que dit la science ? • Mieux comprendre nos chats. Ces félins comptent parmi les clients les plus réguliers des psy pour animaux • Les singes peuvent-ils nous surpasser ? • Le cacatoès, un Arsène Lupin. Un de ces perroquets est capable d'ouvrir un coffre-fort.

arte

NRJ

11.45 La quotidienne

13.40 Le magazine de la santé

14.35 Des trains pas comme les autres

15.10 Serengeti

16.00 Nus et culottés

16.55 C Jamy

17.30 C à dire ?!

17.45 C dans l'air

19.00 C à vous

20.00 C à vous

la suite

20.20 Passage

des arts

20.50 La grande librairie

22.20 Consomag

22.30 C ce soir,

le débat

23.30 C dans l'air

10.15 Les coulisses de l'histoire

12.20 Nomade des mers, les escales de l'innovation

12.50 Arte journal

13.00 Arte Regards

13.35 Sur les traces du passé

15.35 Norvège : le festin des orques

16.30 Invitation au voyage

17.15 X.enius

17.45 Des monuments et des hommes

18.15 La péninsule Ibérique au fil de l'eau

19.45 Arte journal

20.05 28 minutes

20.55 L'avenir

22.35 Par amour du cinéma : Lotte Eisner

10.30 Héritages

12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne

15.10 Si près de chez vous

17.35 Héritages

19.35 Crimes et faits divers : la quotidienne

21.05 Blacklist

12.45 William à midi

14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP : première partie

20.40 Touche pas à mon poste !

21.15 Enquête sous haute tension

C 8

12.45 William à midi

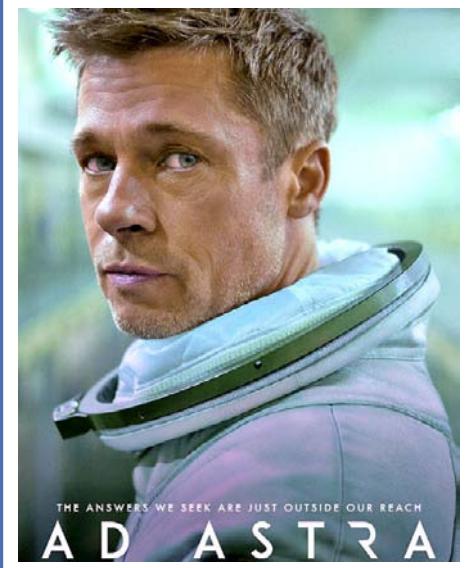
14.20 Inspecteur Lewis

18.10 A prendre ou à laisser

19.40 TPMP : première partie

20.40 Touche pas à mon poste !

21.15 Enquête sous haute tension



THE ANSWERS WE SEEK ARE JUST OUTSIDE OUR REACH

AD ASTRA

CINE + PREMIER 20.50

AD ASTRA

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2019

Avec Brad Pitt, Tommy Lee Jones, Ruth Negga, Liv Tyler, Kimberly Elise

Dans un futur proche, l'astronaute Roy McBride fait une chute vertigineuse d'une antenne spatiale, attaquée par des gerbes de rayons cosmiques en provenance de Neptune. Le lendemain, l'état-major lui annonce que son père serait derrière tout ça. Il y a 29 ans, celui-ci prenait la tête du projet Lima, la première expédition aux confins du système solaire.

RTL 9 20.50

SÉCURITÉ RAPPROCHÉE

DENZEL WASHINGTON RYAN REYNOLDS

SÉCURITÉ, RAPPROCHÉE

Thriller - Etats-Unis - 2012

Avec Denzel Washington, Vera Farmiga, Ryan Reynolds, Brendan Gleeson

Employé de la CIA, Matt Weston est chargé de surveiller un des locaux secrets de l'agence au Cap, en Afrique du Sud. Lassé du peu d'intérêt de sa mission, il aspire à plus de responsabilités. Au même moment, Tobin Frost, ex-agent accusé de vendre des renseignements confidentiels, est arrêté non loin de là. Il est conduit dans la planque que surveille Matt. Bientôt, un commando armé prend le local d'assaut.

CANAL+ family 20.51

MADAGASCAR 3 : BONS BAISERS D'EUROPE



Film d'animation - Etats-Unis - 2012

Alex le lion, Marty le zèbre, Gloria l'hippopotame et Melman la girafe sont toujours en Afrique. Ils souhaitent rentrer à New York et décident de rallier Monte-Carlo, pour profiter de l'avion de leurs amis les pingouins. Là, ils sont pris en chasse par le redoutable Capitaine Chantal Dubois mais réussissent à lui échapper. Dans les Alpes, Alex et les siens croisent la route d'un cirque itinérant. Ils y voient un bon moyen de retourner aux Etats-Unis.

TF1

10.25 Demain nous appartenir

11.00 Les feux 3de l'amour

11.58 Les 12 coups de midi

12.55 Petits plats en équilibre

13.00 Le journal

13.45 Météo

13.55 Et si c'était lui ?

17.25 Familles nombreuses : la vie en XXL

18.30 Ici tout commence

19.10 Demain nous appartenir

19.55 Météo

20.00 Le Journal

20.45 Météo

TÉLÉVISION

21.05 Doc



Série dramatique - Italie - 2019

Saison 1 - Episode 15/16

- Complots

Avec Luca Argentero, Sara Lazzaro, Gianmarco Saurino, Silvia Mazzieri

Andrea est accusé d'avoir truqué les données sur le Satonal par l'ancien interne Darius Corolla. Marco menace Lorenzo, qui ne croit pas à cette version, de dire à tout le monde qu'il a pris de la drogue s'il parle. Par ailleurs, ce dernier est prêt à tout pour sauver son amie en lui permettant de recevoir une greffe de foie, mais les chefs de service s'y opposent car elle est toxicomane.

21.05 Top Chef



Saison 12 - Episode 3

Présenté par Stéphane Rotenberg, Philippe Etchebest, Hélène Darroze, Paul Pairet, Michel Sarran

Cette semaine, les douze candidats encore en compétition s'affrontent notamment autour du produit le plus consommé en France : la pomme de terre. Pour cette première épreuve, ils sont mis au défi par deux chefs étoilés, Sébastien Vauxion, qui sert la pomme de terre en dessert, et Jérôme Banctel, qui a créé une recette de pomme de terre cuite à la chaux.

CANAL+

09.55 #jesuislà

11.30 Boîte noire

11.43 La boîte à questions

11.52 Linfo du vrai, le docu news

12.24 Linfo du vrai, le mag

12.55 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon

13.36 Chaud devant !

15.10 Papi-sitter

16.44 Clique

17.59 Linfo du vrai, le mag

18.35 Linfo du vrai

20.13 Linfo du vrai, le mag

20.51 La boîte à questions

PLANÈTE +

TFX

09.13 À droite sur la photo

11.05 La grande histoire des armes

12.52 Des villes à hauteur d'hommes

13.48 La science face au terrorisme

15.38 Blue jean : l'or bleu

17.25 Faites entrer l'accusé

19.05 Traqueur de serpents

20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 Energy Observer, l'odyssée pour le futur

22.49</

Bélier 21-03 au 20-04

Un projet de retrouvailles qui vous tient à cœur depuis longtemps va pouvoir se réaliser aujourd'hui. Cela grâce à un ami complice qui se transformera en un médiateur subtil et efficace.

Taureau 21-04 au 21-05

Un peu comme dernièrement, Neptune vous donnera le goût du bonheur et l'envie d'en faire généreusement profiter vos amis.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Le secteur amitié sera un peu en retrait. Seuls quelques amis intimes que vous considérez comme faisant partie de votre famille auront leurs entrées chez vous.

Cancer 22-06 au 22-07

Réussite professionnelle garantie. Vous mènerez habilement votre barque et vous pourrez développer votre situation grâce à d'excellentes initiatives.

Lion 23-07 au 23-08

Vous ne serez pas très à l'aise dans votre milieu habituel, et vous cherchez vaguement ailleurs une ambiance qui vous convienne mieux.

Vierge 24-08 au 23-09

Avec une telle configuration astrale, votre comportement agressif vous attirera une dispute avec des amis. Essayez de vous calmer en vous livrant à une tâche absorbante ou un hobby passionnant.

Balance 24-09 au 23-10

Ne refusez pas l'invitation qu'on vous aura faite à une soirée : il y aura de fortes chances que vous y rencontrerez une personne qui prendra une grande importance dans votre vie, à un titre ou à un autre.

Scorpion 24-10 au 22-11

Les mondanités et les relations superficielles sont susceptibles de vous amuser plus que d'habitude. L'influence de votre premier décan sera en effet mis en valeur.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Au travail, vous bénéficierez d'un bon esprit d'observation et de réactions rapides. Tâchez de les exploiter au mieux pour pallier les contretemps imprévus qui seront assez nombreux aujourd'hui.

Capricorne 22-12 au 20-01

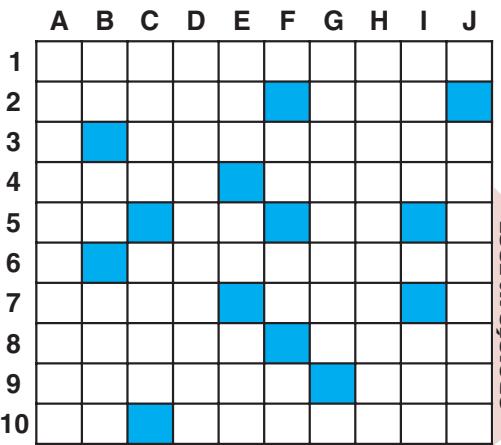
Qu'on ne s'avise pas de vous reprocher aujourd'hui d'être velléitaire ou peu persévérent ! Vous aurez beaucoup de suite dans les idées. Vous aurez aussi beaucoup de courage et de ténacité. A vous les succès !

Verseau 21-01 au 18-02

Prenez garde dans vos relations amicales. Le manque de discrétion pourra prendre aujourd'hui des proportions fâcheuses.

Poissons 19-02 au 20-03

Vos élans impétueux, votre fougue, votre esprit d'initiative séduiront votre entourage. Vous saurez aussi vous enflammer pour des causes que vous jugez nobles, et vous serez tout prêt à défendre la veuve et l'orphelin.



Horizontalement:

- De l'argent à l'appel.
- Rongeau sans frein. Premier à rio.
- Points noirs.
- De l'argent à claquer. Reconnait.
- Dans le coup. Autre genre de son. Cerveau ferré.
- Luxer.
- Elément d'ensemble. Fait du neuf avec du vieux !
- On ne sent plus son souffle sur la nuque. Ponctuel au commerce.
- Fait divers ! Fut.
- Bout de temps. Contrées en dur.
- Mauvaise vue malgré... Indéfini. Un onze royal ! Refait par moitié et tiers. D'ouverture, c'est un ouvreur ! Fait le mur. Allié trouble. C'est pas midi sonné ! Grecque. En réalité. Préposition. Mènent au score. Ils machinaient contre la machine. Pi paf ! Vers trois heures romaines. Fait un retrait. Fugues de marins.



AMMONIAC – AMUSEMENT – AVION – BRANCHER – CARNET – COURAGE – EGOUT – ENGRANAGE – FAVEUR – FENETRE – FLEUR – GALOP – GIVRE – GRANGE – GUERRE – JACASSEMENT – JOUG – JUMELAGE – MENAGERE – MINUTIE – MISERICORDE – MOMENT – NOTORIETE – NUIRE – OASIS – OTAGE – PINSON – PIROUETTE – POUPON – SEMER – SOIREE – SPORT – STATUT – SURF – TOUPET – TREMBLEMENT – VASISTAS – VERIN.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er désire.

- Mon 2e est un dû.

Mon tout est une star.

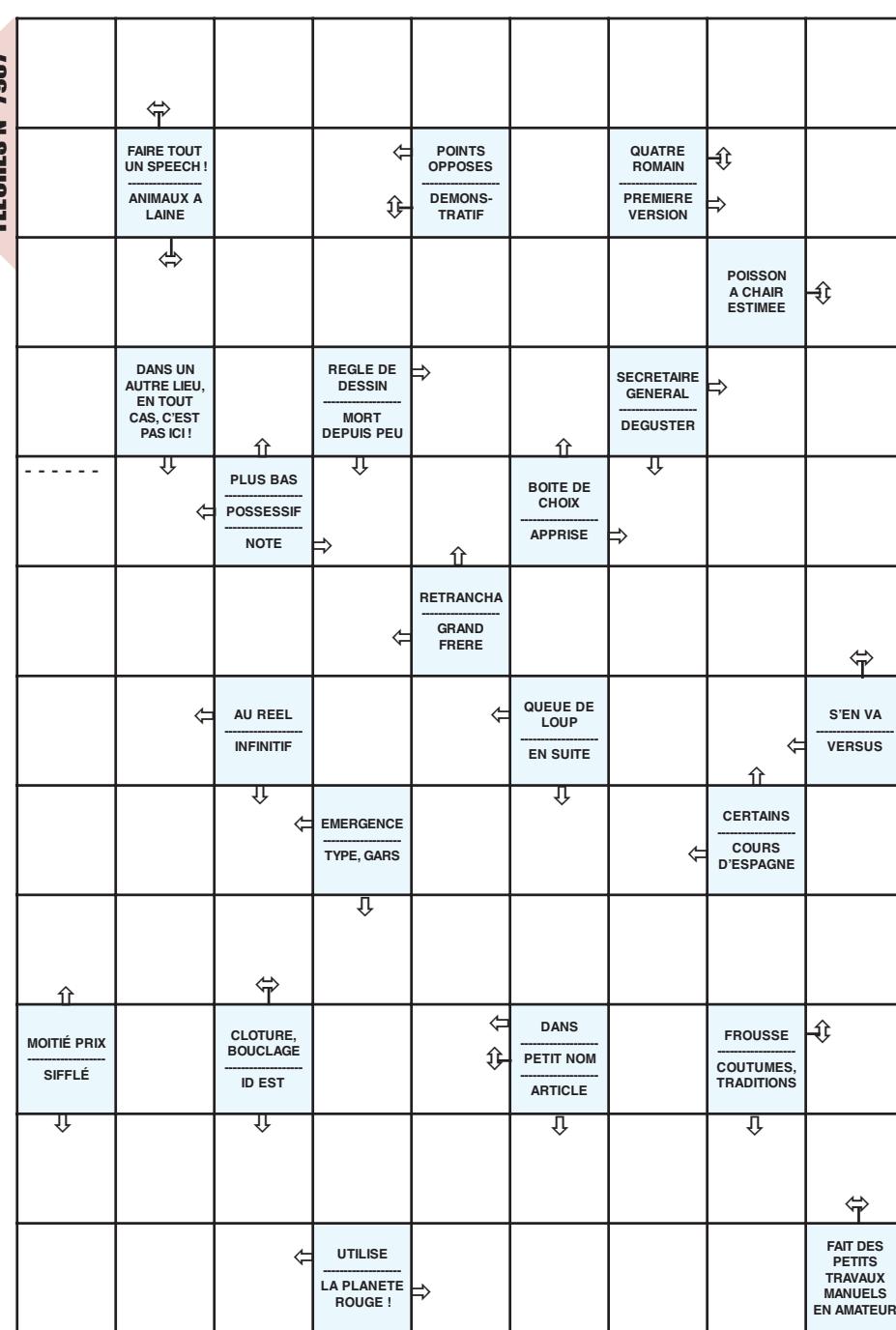
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

4	5	6	1	7	8	5	1	9	5
7	1	5	9	10	11	1		5	13
9	10	12	5		9		10	13	11
11	8		11	9	10	14		5	12
15	11	16	15	10	16	2	5	9	
7	14	3	5		5	8	2	5	12
14	5			2	12	11	1	5	5
1	12	10	9	12		3	5	12	
10		1	10	1	5	5	12		17
18	2	1	1	5		12		11	9
5	1	5		14	8		11	9	10
8		18	11	12	11	17	18	5	12
5	8	10	6	11	5	5	12		11
14	11	16	5	18	18	5		1	5
1	5	5		5		9	5	5	9

CODES N° 7987

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7987



CROISÉS N° 7986

T	O	R	T	U	R	E	M	P
R	C	N	E	M	E	R	S	
I	B	A	L	E	I	N	D	
P	I	R	O	U	T	T	O	
O	G	G	V	A	I	N	S	
R	A	N	G	E	G	T	A	
T	R	I	A	M	A	E	N	
E	E	N	I	E	F	T		
U	S	A	E	N	T	R	E	
R	F	U	R	T	I	V	E	

8	3	1	5	7	6	2	4	9
5	2	4	8	1	9	3	6	7
7	9	6	2	3	4	8	5	1
9	4	5	3	6	1	7	2	8
2	7	8	4	9	5	6	1	3
1	6	3	7	8	2	5	9	4
3	1	9	6	5	8	4	7	2
4	5	7	1	2	3	9	8	6
6	8	2	9	4	7	1	3	5

FLECHES N° 7986

NETTEMMENT

REFRAIN

IRIS

EC STAGE

SAINTE

RE ENCRE

ALAAR

PR PANIER

CARNET

NE

1	O	2	N	3	4	A	5	R	6	T
7	E	8	S	9	10	D	11	G	12	K
13	L	14	15	16	17	18				
19	20	21	22	23	24					
25	26									

8	3	1	5	7	6	2	4	9
5	2	4	8	1	9	3	6	7
7	9	6	2	3	4	8	5	1
9	4	5	3	6	1	7	2	8
2	7	8	4	9	5	6	1	3
1	6	3	7	8	2	5	9	4
3	1	9	6	5	8	4	7	2
4	5	7	1	2	3	9	8	6
6	8	2	9	4	7	1	3	5

8	3	1	5	7	6	2	4	9
</

Procès pour espionnage d'un Egypto-Allemand du service de presse de Merkel



Le procès d'un espion présumé égypto-allemand travaillant pour le service de presse d'Angela Merkel et qui est soupçonné d'avoir transmis pendant des années des informations aux Renseignements égyptiens, s'est ouvert mardi à Berlin.

Amin K. aurait transmis des informations au Service de renseignement général égyptien (GIS) entre 2010 et 2019, en profitant de sa position privilégiée au sein de ce service pour lequel il travaillait depuis 1999.

L'homme, âgé de 66 ans, travaillait plus précisément au service des visites du centre de presse fédéral allemand, le Bundespresseamt, un département chargé notamment de la communication sur les activités de la chancellerie.

Selon l'acte d'accusation, il aurait effectué des observations générales sur la manière dont les médias traitaient de politiques intérieure et internationale en rapport avec l'Egypte, traité les demandes des agents des services de renseignement égyptiens et tenté de recruter un autre espion.

Il est également soupçonné d'avoir transmis au GIS les noms de cinq collègues du Bundespresseamt nés en Syrie.

Décès de l'ancien ministre saoudien du Pétrole Ahmed Zaki Yamani

L'ancien ministre du Pétrole saoudien Ahmed Zaki Yamani, acteur clé du premier choc pétrolier de 1973, est décédé mardi à l'âge de 90 ans, a annoncé la télévision d'Etat.

Ce ministère est fondamental dans le riche royaume du Golfe, premier exportateur d'or noir brut au monde. "L'ancien ministre du Pétrole Ahmed Zaki Yamani est mort à Londres à l'âge de 90 ans", a annoncé la chaîne gouvernementale El-Ekhbariya, sans préciser la cause du décès.

Il sera enterré dans la ville sainte de La Mecque, sur la mer Rouge, où il est né en 1930, a-t-elle ajouté.

Diplômé de l'université du Caire, de la New York University et de Harvard aux Etats unis, il fut ministre du Pétrole de 1962 à 1986, et le premier représentant saoudien à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

En 1973, il est à l'origine du premier choc pétrolier, provoqué par un embargo de l'Opep contre les alliés d'Israël en pleine guerre du Kippour. Les prix du brut avaient bondi en quelques mois, provoquant de graves crises dans les économies des pays développés.

Ahmed Zaki Yamani a joué un rôle crucial dans la nationalisation de l'exploitation pétrolière avec l'achat par l'Arabie saoudite du géant de l'énergie Aramco.

Le Quotidien D'ORAN

Attentat dans une base américaine : les familles de victimes attaquent Ryad



Les familles des victimes de l'attentat perpétré par un militaire saoudien dans une base militaire de Floride en 2019 ont porté plainte contre l'Arabie saoudite pour sa responsabilité présumée dans l'attaque, ont annoncé lundi leurs avocats.

Pour les plaignants, le royaume saoudien ne pouvait ignorer la radicalisation du sous-lieutenant Mohammed al-Shamrani, 21 ans, qui avait ouvert le feu le 6 décembre

dans une salle de cours de la base de l'US Navy, faisant trois morts et huit blessés avant d'être abattu par la police.

Shamrani "est présumé avoir fait l'objet d'une enquête approfondie en rejoignant l'armée de l'Air royale saoudienne et, à ce moment-là, l'Arabie saoudite avait connaissance de (sa) radicalisation et de ses sentiments anti-américains, qui étaient publiquement associés avec un compte Twitter à son nom".

Il avait régulièrement propagé sur les réseaux sociaux "une idéologie fondamentaliste radicale". Il était suivi par des citoyens saoudiens, membres du gouvernement et de l'armée de l'air, "qui ont lu et commenté les messages radicaux" du militaire, ont-ils ajouté.

Les avocats estiment également que le roi Salmane d'Arabie et le prince héritier, ont "refusé de tenir leur promesse" envers les familles des victimes.

Le Brent frôle la barre des 66 dollars

Les cours du pétrole battaient de nouveaux records mardi, tirés par un dollar faible et une reprise de la production américaine plutôt lente au sortir de la vague de froid qui a notamment touché le Texas la semaine passée.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait vers midi 1,06% à Londres par rapport à la clôture de lundi, à 65,93 dollars. Le baril américain de WTI pour le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, grimpait dans le même temps de 1,04% à 62,34 dollars.

A respectivement 66,79 dollars et 63,00 dollars le baril, les deux contrats de référence ont touché plus tôt

dans la journée des niveaux plus vus depuis le 8 janvier 2020.

Plusieurs analystes soulignaient l'importance des répercussions sur la production américaine de la vague de froid arctique qui a frappé la semaine dernière l'Etat du Texas, poumon énergétique américain. Selon eux, la reprise sera "lente".

Le pétrole bénéficiait également d'un dollar en berne: étant libellé en billet vert, une baisse de celui-ci rend l'or noir moins onéreux pour les acheteurs utilisant d'autres devises.

Le dollar index, qui compare le billet vert à d'autres grandes monnaies, a en effet renoué avec son niveau du début de l'année, effaçant le rebond enregistré depuis début janvier.



EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

S'ABRITER DERRIÈRE LA FATALITÉ

Face à la pandémie, il est constaté un relâchement flagrant de la population. Les mesures de précaution déjà en demi-teinte et mal assumées, fort heureusement par une minorité avec une légèreté manifeste, ne semblent plus d'actualité. On a la nette impression que les Algériens sont convaincus que le corona a totalement disparu et qu'il est permis dorénavant de ne plus en parler. Les terrasses des cafés et des restaurants ont ouvert leurs bras aux consommateurs heureux et satisfaits de se livrer à une large dérogation accordée par le déconfinement et que les contraintes des distanciations et l'ensemble des précautions sanitaires sont à envoyer au diable.

Il est certes heureux que les cafetiers et les restaurateurs retrouvent des repères financiers salvateurs et qu'ils

renouent avec un bout d'espoir qui s'était évaporé dans une maléfique randonnée d'enfer. L'apparente mise en factorisation humaine fait des heureux dans une proximité perdue hier car il est évident que l'attablement sur une terrasse est un des nerfs dorsaux de la liberté.

Mais les faits et les données de ce qui relève du domaine sanitaire n'ont pas le visage serein qu'on leur prête et à l'écoute des malheurs de nombreux cercles familiaux on se rend compte que le virus est toujours là. Le mutisme et la discréction d'une pléthora de contaminés par le fléau contredisent les annonces et les chiffres officiels pour laisser ressurgir la gêne que l'on a

toujours eue à dévoiler aux autres la maladie du cancer.

Peu importent les motifs et les contraintes économiques et sociaux qui ont présidé à la décision d'accorder de l'air à la population. L'incongru sevrage se devait d'avoir des limites pour que les cafés et les restaurants ne soient pas eux aussi des cimetières abritant la confusion des sens donnés à la mort. Le nouveau dilemme est que la situation catastrophique sans cesse renouvelée et élargie dans la plupart des contrées du monde pousse à la circonspection et à une obligatoire vigilance.

Pour leur déconvenue, les Algériens gardent en permanence la faiblesse de tenir à s'abriter derrière la sacro-sainte fatalité. Si par de rares moments elle leur procure un peu de baume au cœur, dans la conjoncture pandémique actuelle, elle risque de s'avérer désastreuse.

Ambassadeur italien tué en RDC: les rebelles hutus rwandais accusent



Les rebelles hutus rwandais de Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) ont nié être les auteurs de l'attaque qui a coûté la vie lundi à l'ambassadeur d'Italie en République démocratique du Congo, dans l'Est du pays, pointant du doigt les armées congolaise et rwandaise. Les autorités congolaises ont accusé lundi les FDLR, installées dans l'Est de la RDC, d'être responsables de l'attaque.

Dans un communiqué parvenu mardi à l'AFP, les FDLR nient être "impliqués dans l'attaque qui a résulté en la mort de l'ambassadeur italien et demandent aux autorités congolaises et à la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) de faire toute la lumière sur les responsabilités de cet ignoble assassinat au lieu de recourir à des accusations hâtives".

Les rebelles rwandais affirment que "le convoi de l'ambassadeur a été attaqué dans une zone dite des +trois antennes+, près de Goma sur la frontière avec le Rwanda non loin d'une position des FARDC (Forces armées de la RDC) et des (...) Forces rwandaises de Défense" (armée rwandaise).

"Les responsabilités de cet ignoble assassinat est à rechercher dans les rangs de ces deux armées", accusent à leur tour les FDLR.